

SÉNAT

First Session Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Première session de la quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Proceedings of the Standing Committee on

Délibérations du Comité permanent de la

INTERNAL ECONOMY. **BUDGETS AND ADMINISTRATION**

RÉGIE INTERNE, DES BUDGETS ET DE L'ADMINISTRATION

Chair:

The Honourable LARRY W. CAMPBELL

Président : L'honorable LARRY W. CAMPBELL

Thursday, December 7, 2017 Thursday, December 14, 2017 Le jeudi 7 décembre 2017 (publique et à huis clos)

Issue No. 17

Fascicule nº 17

Le jeudi 14 décembre 2017 (publique et à huis clos)

Pursuant to rule 12-7(1), consideration of financial and administrative matters

Conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, étude des questions financières et administratives

INCLUDING: THE TWENTY-SECOND REPORT OF THE COMMITTEE (Financial Statements)

Y COMPRIS: LE VINGT-DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ (États financiers)

WITNESSES:

TÉMOINS: (Voir à l'endos)

(See back cover)

STANDING COMMITTEE ON INTERNAL ECONOMY, BUDGETS AND ADMINISTRATION

The Honourable Larry W. Campbell, *Chair*The Honourable Denise Batters, *Deputy Chair*The Honourable Jim Munson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Carignan, P.C. Mercer Dawson Moncion * Day Plett Saint-Germain (or Mercer) Forest Smith * Harder, P.C. (or Martin) Tannas (or Bellemare) (or Mitchell) Tkachuk Jaffer Verner, P.C. Woo Marshall McCoy

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Frum (*December 7, 2017*).

The Honourable Senator Frum replaced the Honourable Senator Marshall (*December 6, 2017*).

The Honourable Senator Saint-Germain replaced the Honourable Senator Cormier (*December 1, 2017*).

COMITÉ PERMANENT DE LA RÉGIE INTERNE, DES BUDGETS ET DE L'ADMINISTRATION

Président : L'honorable Larry W. Campbell Vice-présidente : L'honorable Denise Batters Vice-président : L'honorable Jim Munson

et

Les honorables sénateurs :

Carignan, C.P. Mercer Dawson Moncion * Day Plett Saint-Germain (ou Mercer) Forest Smith * Harder, C.P. (ou Martin) (ou Bellemare) Tannas (ou Mitchell) Tkachuk Jaffer Verner, C.P. * Woo Marshall

* Membres d'office

(Quorum 4)

McCoy

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Marshall a remplacé l'honorable sénatrice Frum (le 7 décembre 2017).

L'honorable sénatrice Frum a remplacé l'honorable sénatrice Marshall (*le 6 décembre 2017*).

L'honorable sénatrice Saint-Germain a remplacé l'honorable sénateur Cormier (*le 1^{er} décembre 2017*).

Published by the Senate of Canada Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca Publié par le Sénat du Canada

Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, December 7, 2017 (48)

[English]

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:32 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Larry W. Campbell, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Campbell, Carignan, P.C., Dawson, Forest, Frum, McCoy, Mitchell, Moncion, Munson, Plett, Saint-Germain, Tannas, Tkachuk, Verner, P.C. and Woo (16).

Other senator present: The Honourable Senator McPhedran (1).

Also in attendance: Pascale Legault, Chief Corporate Services Officer and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration; Nicole Proulx, Interim Clerk of the Senate; Jacqueline Kuehl, Law Clerk and Parliamentary Counsel; and other senior Senate officials.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 12-7(1) of the Rules of the Senate, the committee continued its consideration of financial and administrative matters concerning the Senate's internal administration.

WITNESSES:

Senate of Canada:

The Honourable Senator Marilou McPhedran, Senator.

As individuals:

Shania Pruden (by video conference);

Ariel Melamedoff (by video conference).

CIBA/2017-12-07/369(P)|214| - Adoption of Minutes of Proceedings

The committee considered the Minutes of Proceedings of Thursday, November 30, 2017, in public portion.

The Honourable Senator Tkachuk moved:

That the Minutes of Proceedings of Thursday, November 30, 2017, public portion, be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 7 décembre 2017 (48)

[Français]

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 32, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Larry W. Campbell (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Batters, Campbell, Carignan, C.P., Dawson, Forest, Frum, McCoy, Mitchell, Moncion, Munson, Plett, Saint-Germain, Tannas, Tkachuk, Verner, C.P. et Woo (16).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice McPhedran (1).

Également présents: Pascale Legault, dirigeante principale des services corporatifs et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration; Nicole Proulx, greffière du Sénat intérimaire; Jacqueline Kuehl, légiste et conseillère parlementaire; et d'autres hauts fonctionnaires du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 12-7(1) du *Règlement du Sénat*, le comité poursuit l'examen de questions financières et administratives se rapportant à la régie interne du Sénat.

TÉMOINS :

Sénat du Canada :

L'honorable sénatrice Marilou McPhedran.

À titre personnel:

Shania Pruden (par vidéoconférence);

Ariel Melamedoff (par vidéoconférence).

CIBA/2017-12-07/369(P)|214| — Adoption de procès-verbaux

Le comité examine le procès-verbal de la partie publique de la réunion du jeudi 30 novembre 2017.

L'honorable sénateur Tkachuk propose :

Que le procès-verbal de la partie publique de la réunion du jeudi 30 novembre 2017 soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-12-07/370(P)|331| — Senator McPhedran: Appeal of Decision from the Subcommittee on Agenda and Procedure — Winnipeg Travel Claim

The committee considered an appeal by the Honourable Senator McPhedran to overturn a decision from the Subcommittee on Agenda and Procedure with regard to a travel claim for travel between Winnipeg and Ottawa on May 4 and 5, 2017.

It was agreed that the background material related to the appeal by the Honourable Senator McPhedran and distributed to the committee be filed as an exhibit with the clerk of the committee.

The Honourable Senator McPhedran, Ariel Melamedoff and Shania Pruden made statements. Mr. Melamedoff and Ms. Pruden answered questions.

CIBA/2017-12-07/371(P)|301| – Membership of Subcommittees

The Honourable Senator Munson moved:

That the following senators be named as members of the Audit Subcommittee:

The Honourable Senator Batters;

The Honourable Senator Carignan, P.C.;

The Honourable Senator Dawson;

The Honourable Senator Moncion; and

The Honourable Senator Saint-Germain;

That the following senators be named as members of the Subcommittee on Committee Budgets:

The Honourable Senator Carignan, P.C.;

The Honourable Senator Forest;

The Honourable Senator Munson;

The Honourable Senator Tannas; and

The Honourable Senator Verner, P.C.;

That the following senators be named as members of the Subcommittee on Communications:

The Honourable Senator Campbell, Chair;

The Honourable Senator Batters, Deputy Chair;

The Honourable Senator Jaffer;

The Honourable Senator Saint-Germain; and

The Honourable Senator Tkachuk;

That the following senators be named as members of the Subcommittee on Long Term Vision and Plan:

The Honourable Senator Forest;

The Honourable Senator McCoy;

The Honourable Senator Munson;

The Honourable Senator Plett; and

The Honourable Senator Tannas;

That the following senators be named as members of the Subcommittee on Diversity:

CIBA/2017-12-07/370(P)|331| — Sénatrice McPhedran : Appel de la décision du Sous-comité du programme et de la procédure — Demande de remboursement de frais de déplacement à Winnipeg

Le comité examine un appel interjeté par l'honorable sénatrice McPhedran visant à renverser la décision du Souscomité du programme et de la procédure au sujet d'une demande de remboursement pour des frais de déplacement entre Winnipeg et Ottawa les 4 et 5 mai 2017.

Il est convenu que le matériel de référence sur l'appel de l'honorable sénatrice McPhedran distribué au comité soit déposé en preuve auprès de la greffière du comité.

L'honorable sénatrice McPhedran, Ariel Melamedoff et Shania Pruden font des déclarations. M. Melamedoff et Mme Pruden répondent à des questions.

CIBA/2017-12-07/371(P)|301| — Composition des sous-comités

L'honorable sénateur Munson propose :

Que les sénateurs suivants soient nommés en tant que membres du Sous-comité sur la vérification :

L'honorable sénatrice Batters;

L'honorable sénateur Carignan, C.P.;

L'honorable sénateur Dawson;

L'honorable sénatrice Moncion;

L'honorable sénatrice Saint-Germain.

Que les sénateurs suivants soient nommés en tant que membres du Sous-comité sur les budgets de comités :

L'honorable sénateur Carignan, C.P.;

L'honorable sénateur Forest;

L'honorable sénateur Munson;

L'honorable sénateur Tannas:

L'honorable sénatrice Verner, C.P.

Que les sénateurs suivants soient nommés en tant que membres du Sous-comité des communications :

L'honorable sénateur Campbell, président;

L'honorable sénatrice Batters, vice-présidente;

L'honorable sénatrice Jaffer;

L'honorable sénatrice Saint-Germain;

L'honorable sénateur Tkachuk.

Que les sénateurs suivants soient nommés en tant que membres du Sous-comité sur la Vision et le Plan à long terme :

L'honorable sénateur Forest;

L'honorable sénatrice McCoy;

L'honorable sénateur Munson;

L'honorable sénateur Plett;

L'honorable sénateur Tannas.

Que les sénatrices suivantes soient nommées en tant que membres du Sous-comité sur la diversité : The Honourable Senator Jaffer; The Honourable Senator Marshall; and The Honourable Senator Saint-Germain;

That the Honourable Senator Marshall replace the Honourable Senator Tkachuk as a member of the Subcommittee on the Senate Estimates; and

That the provisions of rule 12-5 for membership changes apply to all subcommittees.

The question being put on the motion, it was adopted.

$CIBA/2017-12-07/372(P)|293| - Subcommittee \ on \ Human \\ Resources$

The Honourable Senator Munson moved:

That the Subcommittee on Human Resources be established and authorized to examine and report on issues related human resources in the Senate:

That the subcommittee be further authorized:

- To monitor the transformation of the Human Resources Directorate following the report by Deloitte Canada;
- To examine and harmonize the working conditions and benefits of Senate employees, whether they work for the Administration, for a senator, or for an officer of the Senate; and
- 3. To conduct a review of the Senate Policy on Prevention and Resolution of Harassment in the Workplace;

That the membership of the subcommittee be as follows: the Honourable Senators Jaffer, McCoy, Moncion, Tannas and Tkachuk, three of whom shall constitute a quorum;

That the Advisory Working Group on the Review of Human Resources be dissolved:

That the work accomplished by the Advisory Working Group on the Review of Human Resources be referred to the subcommittee:

That, pursuant to rule 12-9(2), the committee's authority to send for persons, papers and records, whenever required, and to publish from day to day such papers and evidence as may be ordered by it, be conferred on the subcommittee;

That, the committee's power to permit coverage by electronic media of its public meetings be conferred on the subcommittee;

That the committee's authority, pursuant to paragraph 8(3)(a) of the *Senators Attendance Policy*, be conferred on the subcommittee;

L'honorable sénatrice Jaffer;

L'honorable sénatrice Marshall;

L'honorable sénatrice Saint-Germain.

Que l'honorable sénatrice Marshall remplace l'honorable sénateur Tkachuk comme membre du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat;

Que les dispositions de l'article 125 du Règlement concernant les changements à la composition des comités s'appliquent à tous les sous-comités.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-12-07/372(P)|293| — Sous-comité des ressources humaines

L'honorable sénateur Munson propose :

Que le Sous-comité des ressources humaines soit créé et autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions concernant les ressources humaines au Sénat:

Que le sous-comité soit aussi autorisé à :

- suivre de près la transformation à la Direction des ressources humaines, pour faire suite au rapport de Deloitte Canada;
- étudier et harmoniser les conditions de travail et les avantages sociaux des employés du Sénat, qu'ils travaillent pour l'Administration, un sénateur ou un agent supérieur du Sénat;
- 3. réviser la Politique du Sénat sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail;

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Jaffer, McCoy, Moncion, Tannas et Tkachuk, trois de ces membres constituant le quorum;

Que le Groupe de travail consultatif sur l'examen des ressources humaines soit dissous;

Que les travaux réalisés par le Groupe de travail consultatif sur l'examen des ressources humaines soient transmis au sous-comité:

Que, conformément à l'article 12-9(2) du Règlement, le pouvoir du comité d'exiger la comparution de témoins et la production de documents et d'ordonner la publication de documents et de témoignages soit conféré au sous-comité;

Que le pouvoir du comité de permettre la diffusion des délibérations publiques par médias d'information électroniques soit conféré au sous-comité;

Que le pouvoir du comité prévu à l'alinéa 8(3)a) de la *Politique relative à la présence des sénateurs* soit conféré au sous-comité;

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the authority of the committee to reimburse reasonable travelling and living expenses for witnesses, be conferred on the subcommittee; and

That the subcommittee be required to report to the committee from time to time.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-12-07/373(P)|371| — Independent Senators Group — **Funding 2017-18**

The committee continued its consideration of additional funding for the Independent Senators Group for the financial year 2017-18. The Honourable Senator Woo answered questions.

The Honourable Senator Moncion moved:

That the ISG be allotted \$262,066 for the current financial year of 2017-18.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted, on division.

CIBA/2017-12-07/374(P)|238| — Seventh Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure — Banking, Trade and **Commerce Committee Budget Request**

The Chair of the Subcommittee on Agenda and Procedure, the Honourable Senator Campbell, presented the seventh report of the subcommittee as follows:

Thursday, December 7, 2017

The Subcommittee on Agenda and Procedure of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your subcommittee recommends the release of the following amount for fiscal year 2017-2018:

Banking, Trade and Commerce (cyber security and cyber fraud)

Activity 1: Conference: Wall Street Journal Pro Cybersecurity Executive Forum New York,

New York \$19,064 \$19,064 **Total**

(includes funds for 3 senators to travel)

Respectfully submitted,

Que soit conféré au souscomité le pouvoir du comité de défrayer les témoins de leurs dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais des témoins;

Que le souscomité soit tenu de faire rapport au comité de temps à autre.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-12-07/373(P)|371| — Groupe des sénateurs indépendants - Financement pour l'exercice 20172018

Le comité poursuit son examen de l'octroi de fonds supplémentaires au Groupe des sénateurs indépendants pour l'exercice financier 20172018. L'honorable sénateur Woo répond à des questions.

L'honorable sénatrice Moncion propose :

Que le montant de 262 066 \$ soit affecté au GSI pour l'exercice 20172018 en cours.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

CIBA/2017-12-07/374(P)|238| — Septième rapport du sous-comité du programme et de la procédure — Demande de crédits budgétaires pour le Comité des banques et du commerce

Le président du sous-comité du programme et de la procédure, l'honorable sénateur Campbell, présente le septième rapport du sous-comité:

Le jeudi 7 décembre 2017

19 064 \$

19 064 \$

Le Souscomité du programme et de la procédure du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre sous-comité recommande que la somme suivante soit débloquée pour l'exercice 20172018 :

Banques et commerce (cybersécurité et cyberfraude)

Activité 1 : Conférence : Wall Street Journal Pro Cybersecurity Executive Forum New York,

New York

(y compris des fonds pour les déplacements de trois

sénateurs)

Respectueusement soumis,

Le président,

Total

LARRY W. CAMPBELL

Chair

The chair made a statement.

Le président fait une déclaration.

The Honourable Senator Munson moved:

That the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-12-07/375(P)|238| — Eighth Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure

The Chair of the Subcommittee on Agenda and Procedure, the Honourable Senator Campbell, tabled the eighth report of the subcommittee as follows:

The Subcommittee on Agenda and Procedure of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to table its

EIGHTH REPORT

Your subcommittee met on December 5, 2017 and wishes to report on the following decision taken.

Membership Change on the Joint Interparliamentary

It was agreed that the Honourable Senator Dawson replace the Honourable Senator Downe as a member on the Joint Interparliamentary Council (JIC).

Respectfully submitted,

L'honorable sénateur Munson propose :

Que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-12-07/375(P)|238| — Huitième rapport du sous-comité du programme et de la procédure

Le président du sous-comité du programme et de la procédure, l'honorable sénateur Campbell, dépose le huitième rapport du sous-comité :

Le Souscomité du programme et de la procédure du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de déposer son

HUITIÈME RAPPORT

Votre souscomité s'est réuni le 5 décembre 2017 et souhaite ici rendre compte d'une décision qui a été prise.

Changement à la composition du Conseil interparlementaire mixte

Il est convenu que l'honorable sénateur Dawson remplace l'honorable sénateur Downe comme membre du Conseil interparlementaire mixte (CIM).

Respectueusement soumis,

Le président,

LARRY W. CAMPBELL

Chair

CIBA/2017-12-07/376(P)|221| — Staff Attendance during In Camera Proceedings

The Honourable Senator Plett made a statement.

The Honourable Senator Plett moved:

That each committee member be allowed to have one staff person present at in camera meetings, unless there is a decision for a particular meeting to exclude all staff.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 9:43 a.m., the committee proceeded in camera, pursuant to rule 12-16(1).

Pursuant to rule 12-7(1) of the *Rules of the Senate*, the committee continued its consideration of financial and administrative matters concerning the Senate's internal administration.

At 10:11 a.m., the committee resumed in public to consider financial and administrative matters concerning the Senate's internal administration.

CIBA/2017-12-07/376(P)|221| — Présence de membres du personnel pendant les délibérations à huis clos

L'honorable sénateur Plett fait un77e déclaration.

L'honorable sénateur Plett propose :

Que les membres du comité puissent se faire accompagner d'un collaborateur aux réunions à huis clos du comité, à moins que le comité décide pour une rencontre particulière d'exclure tous les employés.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 9 h 43, le Comité poursuit ses travaux à huis clos, conformément à l'article 1216(1) du Règlement.

Conformément à l'article 12-7(1) du *Règlement du Sénat*, le comité poursuit l'examen de questions financières et administratives se rapportant à la régie interne du Sénat.

À 10 h 11, le Comité reprend ses travaux en séance publique pour examiner les questions financières et administratives se rapportant à la régie interne du Sénat.

CIBA/2017-12-07/379(P)|331| — Senator McPhedran: Appeal of Decision from the Subcommittee on Agenda and Procedure — Winnipeg Travel Claim

The committee continued its consideration of an appeal by the Honourable Senator McPhedran to overturn a decision from the Subcommittee on Agenda and Procedure with regard to a travel claim for travel between Winnipeg and Ottawa on May 4 and 5, 2017.

The Honourable Senator McCoy moved:

That the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration approve the Honourable Senator McPhedran's expense claim for May 4 and 5, 2017, thereby overturning the previous decisions by the Subcommittee on Agenda and Procedure, commonly known as the Steering Committee, after further consideration by this committee at one or more future convenings of the committee.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived.

At 10:17 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, December 14, 2017 (49)

[English]

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:30 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Larry W. Campbell, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Campbell, Carignan, P.C., Dawson, Forest, Marshall, McCoy, Mitchell, Moncion, Munson, Plett, Saint-Germain, Tannas, Tkachuk, Verner, P.C. and Woo (16).

Other senators present: The Honourable Senators Dean, McPhedran and Pate (3).

Also in attendance: Pascale Legault, Chief Corporate Services Officer and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration; Nicole Proulx, Interim Clerk of the Senate; Jacqueline Kuehl, Law Clerk and Parliamentary Counsel; and other senior Senate officials.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 12-7(1) of the Rules of the Senate, the committee continued its consideration of financial and administrative matters concerning the Senate's internal administration.

CIBA/2017-12-07/379(P)|331| — Sénatrice McPhedran : Appel de la décision du sous-comité du programme et de la procédure — Demande de remboursement de frais de déplacement à Winnipeg

Le comité poursuit l'examen d'un appel interjeté par l'honorable sénatrice McPhedran visant à renverser la décision du sous-comité du programme et de la procédure au sujet d'une demande de remboursement pour des frais de déplacement entre Winnipeg et Ottawa les 4 et 5 mai 2017.

L'honorable sénatrice McCoy propose :

Que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration approuve la demande de remboursement pour les déplacements des 4 et 5 mai 2017 de la sénatrice McPhedran, ce qui aurait pour effet d'annuler les décisions antérieures du Souscomité du programme et de la procédure, communément appelé le comité directeur, après un examen plus à fond par le comité au cours de réunions à venir.

Après débat, la motion, mise aux voix, est rejetée.

À 10 h 17, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 14 décembre 2017 (49)

[Français]

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 30, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Larry W. Campbell (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Batters, Campbell, Carignan, C.P., Dawson, Forest, Marshall, McCoy, Mitchell, Moncion, Munson, Plett, Saint-Germain, Tannas, Tkachuk, Verner, C.P. et Woo (16).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Dean, McPhedran et Pate (3).

Également présents : Pascale Legault, dirigeante principale des services corporatifs et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration; Nicole Proulx, greffière du Sénat intérimaire; Jacqueline Kuehl, légiste et conseillère parlementaire; et d'autres hauts fonctionnaires du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 12-7(1) du Règlement du Sénat, le comité poursuit l'examen de questions financières et administratives se rapportant à la régie interne du Sénat.

WITNESSES:

KPMG:

Andrew Newman, Partner, Audit Leader, Public Sector Audit.

Senate of Canada:

The Honourable Senator Marilou McPhedran;

The Honourable Senator Kim Pate.

Public Services and Procurement Canada:

Robert Wright, Assistant Deputy Minister, Parliamentary Precinct Branch;

Nathalie Laliberté, Director General, Parliamentary Precinct Branch;

Ezio DiMillo, Director General, Parliamentary Precinct Branch.

CIBA/2017-12-14/379(P)|214| — Adoption of *Minutes of Proceedings*

The committee considered the Minutes of Proceedings of Thursday, December 7, 2017, in public portion.

The chair made a statement.

The Honourable Senator Plett moved:

That the Minutes of Proceedings of Thursday, December 7, 2017, public portion, be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-12-14/380(P)|230| — Seventh Report of the Audit Subcommittee

The Chair of the Audit Subcommittee, the Honourable Senator Moncion, tabled the seventh report of the subcommittee as follows:

Thursday, December 14, 2017

The Audit Subcommittee of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your subcommittee has approved the revised Financial Statements of the Senate of Canada for the year ended March 31, 2017. The audit was conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards by the professional services firm of KPMG.

The audit resulted in an unqualified auditor's report indicating that the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Senate of Canada as at March 31, 2017 and the results of its operations and cash flows in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Your subcommittee recommends that these financial statements be tabled in the Senate.

TÉMOINS:

KPMG:

Andrew Newman, associé, chef des vérifications, Vérification du secteur public.

Sénat du Canada :

L'honorable Marilou McPhedran, sénatrice;

L'honorable Kim Pate, sénatrice.

Services publics et Approvisionnement Canada:

Robert Wright, sous-ministre adjoint, Direction générale de la Cité parlementaire;

Nathalie Laliberté, directrice générale, Direction générale de la Cité parlementaire;

Ezio DiMillo, directeur général, Direction générale de la Cité parlementaire.

CIBA/2017-12-14/379(P)|214| — Adoption de procès-verbaux

Le comité examine le procès-verbal de la partie publique de la réunion du jeudi 7 décembre 2017.

Le président fait une déclaration.

L'honorable sénateur Plett propose :

Que le procès-verbal de la partie publique de la réunion du jeudi 7 décembre 2017 soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-12-14/380(P)|230| — Septième rapport du sous-comité de la vérification

La présidente du Sous-comité de la vérification, l'honorable sénatrice Moncion, présente le septième rapport du sous-comité :

Le jeudi 14 décembre 2017

Le Sous-comité de la vérification du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre sous-comité a approuvé les états financiers révisés du Sénat du Canada pour l'année terminée le 31 mars 2017. Cette vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada par des professionnels de la firme KPMG.

Cette vérification a donné lieu à un rapport sans réserve du vérificateur dans lequel on peut lire que les états financier donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Sénat au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Votre sous-comité recommande que ces états financiers soient déposés devant le Sénat.

Respectfully submitted,

Respectueusement soumis,

La présidente,

LUCIE MONCION

Chair

The Honourable Senator Moncion, Andrew Newman and Pascale Legault answered questions.

The Honourable Senator Forest moved:

That the report be adopted.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-12-14/381(P)|194| — Senator McPhedran: Appeal of Decision from the Subcommittee on Agenda and Procedure — Iceland Travel Claim

The committee considered an appeal by the Honourable Senator McPhedran to overturn a decision from the Subcommittee on Agenda and Procedure to not authorize an exemption to section 7.6 of the Senators' Office Management Policy.

The chair made a statement.

It was agreed that the background material related to the appeal by the Honourable Senator McPhedran and distributed to the committee be filed as an exhibit with the clerk of the committee.

The Honourable Senators McPhedran and Pate made statements and answered questions.

A point of order was raised concerning the ability of members of the Subcommittee on Agenda and Procedure to participate in the debate in the appeal.

RULING BY THE CHAIR

On the point of order, senators are only asked to recuse themselves if they have a private interest or as a result of an ethics report.

The Honourable Senator Carignan, P.C., moved:

That Senator McPhedran's appeal to overturn the decision on of the Subcommittee on Agenda and Procedure be denied.

L'honorable sénatrice Moncion, Andrew Newman et Pascale Legault répondent aux questions.

14-12-2017

L'honorable sénateur Forest propose :

Que le rapport soit adopté.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-12-14/381(P)|194| — Sénatrice McPhedran : Appel de la décision du Sous-comité du programme et de la procédure — Demande de remboursement de frais de déplacement en Islande

Le comité examine un appel interjeté par l'honorable sénatrice McPhedran visant à renverser la décision du Sous-comité du programme et de la procédure de ne pas autoriser d'exemption à l'article 7.6 de la *Politique sur la gestion de bureau des sénateurs*.

Le président fait une déclaration.

Il est convenu que le matériel de référence sur l'appel de l'honorable sénatrice McPhedran distribué au comité soit déposé en preuve auprès de la greffière du comité.

Les honorable sénatrices McPhedran et Pate font des déclarations et répondent aux questions.

Le Règlement est invoqué au sujet de la capacité des membres du Sous-comité du programme et de la procédure de participer aux discussions sur l'appel.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENCE

En ce qui concerne le rappel au Règlement, on demande simplement aux sénateurs de se récuser s'ils ont un intérêt personnel ou en raison d'un rapport sur l'éthique.

L'honorable sénateur Carignan, C.P., propose :

Que l'appel de la sénatrice McPhedran visant à renverser la décision du Sous-comité du programme et de la procédure soit rejeté. After debate, the question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators

Batters, Campbell, Carignan, P.C., Dawson, Forest, Marshall, Munson, Plett, Saint-Germain, Tannas, Tkachuk, Verner, P.C.– 12

NAYS

The Honourable Senators

McCoy - 1

ABSTENTIONS

The Honourable Senators

Moncion - 1

With leave, it was agreed that the votes of the Honourable Senators Mitchell and Woo be withdrawn.

CIBA/2017-12-14/382(P)|190| — Sixth Report from the Subcommittee on the Senate Estimates

The chair of the Subcommittee on the Senate Estimates, the Honourable Senator Lucie Moncion, presented the sixth report of the subcommittee as follows:

Thursday, December 14, 2017

The Subcommittee on the Senate Estimates of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your subcommittee has the mandate to review the proposed estimates, keeping in mind the necessity for the Senate and its Administration to demonstrate responsible management of the public funds that are allocated to the institution. The subcommittee is composed of Senators Dawson, Marshall, McCoy, Moncion, and Tannas.

This year's review of the Senate's 2018-19 Main Estimates was interrupted by the re-organization of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration which occurred with the adoption of the November 7, 2017 motion in the Senate. As a result, the subcommittee's membership was substantially changed midreview. The subcommittee greatly appreciated the leadership of its former chair, the Honourable Senator Wells and its former deputy chair, the Honourable Senator Jaffer who are no longer members of the subcommittee. It also thanks the Honourable Senator Downe and the Honourable Senator Tkachuk for their contribution to the subcommittee as past members.

The subcommittee met four times to review the funding requirements for the Senate Main Estimates for 2018-19. It heard from the Senate Administration's Executive Committee and each director. Any funding increases from

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs

Batters, Campbell, Carignan, C.P., Dawson, Forest, Marshall, Munson, Plett, Saint-Germain, Tannas, Tkachuk, Verner, C.P. – 12

CONTRE

L'honorable sénatrice

McCoy - 1

ABSTENTIONS

Les honorables sénateurs

Moncion - 1

Il est convenu que les votes des honorable sénateurs Mitchell et Woo soient retirés avec le consentement du comité.

CIBA/2017-12-14/382(P)|190| — Sixième rapport du Sous-comité des dépenses du Sénat

La présidente du Sous-comité des dépenses du Sénat, l'honorable sénatrice Lucie Moncion, présente le sixième rapport du sous-comité :

Le jeudi 14 décembre 2017

Le Sous-comité du budget des dépenses du Sénat du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre sous-comité a le mandat d'examiner le projet de budget des dépenses, en tenant compte du fait que le Sénat et son Administration doivent assurer la gestion responsable des fonds publics affectés à l'institution. Le sous-comité est formé des sénateurs Dawson, Marshall, McCoy, Moncion et Tannas.

L'examen du budget principal des dépenses du Sénat de 2018-2019 a été interrompu par la réorganisation du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, conformément à la motion adoptée au Sénat le 7 novembre 2017. En conséquence, la composition du sous-comité a été substantiellement modifiée au milieu de l'examen. Le sous-comité remercie chaleureusement son ancien président, l'honorable sénateur Wells ainsi que son ancienne vice-présidente, l'honorable sénatrice Jaffer, pour le leadership dont ils ont fait preuve. Il remercie aussi l'honorable sénateur Downe et l'honorable sénateur Tkachuk pour leurs contributions comme ancien membre du sous-comité.

Le sous-comité a tenu quatre réunions pour examiner les besoins financiers aux fins du budget principal des dépenses du Sénat pour 2018-2019. Il a entendu les témoignages du Comité exécutif de l'Administration du Sénat et de chaque the previous year requires detailed documentation and a presentation before the subcommittee to justify the new spending. All directorates were asked to identify any risks to its operations, and to address how any new funding would mitigate the identified risks. Your subcommittee is thankful to all the directors for their presentations and is satisfied that the requests fulfill the established review criteria.

Therefore, your subcommittee makes the following recommendations:

- That the Senate's 2018-19 budget be \$109,080,103, which is an increase of 5 per cent from the previous year; and
- That the 2018-2019 budget adjustments listed in the Appendix be approved.

A complete list of all new proposed budget items is included in the Appendix to this report.

Respectfully submitted,

l'année précédente doit être appuyée par une documentation détaillée et faire l'objet d'une présentation afin de justifier les nouvelles dépenses devant le sous-comité. Toutes les directions doivent définir les risques pour leurs opérations et indiquer en quoi de nouveaux fonds permettraient d'atténuer les risques relevés. Votre sous-comité remercie tous les directeurs pour leurs présentations; il a en outre l'assurance que les demandes respectent les critères d'examen établis.

directeur. Toute augmentation de fonds par rapport à

En conséquence, votre sous-comité formule les recommandations suivantes :

- Que le budget du Sénat de 2018-2019 soit de 109 080 103 \$, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à l'exercice précédent;
- Que les rajustements budgétaires pour l'exercice 2018-2019, présentés en annexe, soient approuvés.

La liste de tous les nouveaux postes budgétaires proposés se trouve en annexe.

Respectueusement soumis,

La présidente,

LUCIE MONCION

Chair

(Appendix appears following the minutes.)

The Honourable Senator Moncion made a statement.

The Honourable Senator Woo moved:

That his letter to the chair of the Subcommittee on Senate Estimates, dated December 2017, on funding for the ISG, fiscal year 2018-19, be filed as an exhibit with the clerk of the committee.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted, on division.

The Honourable Senator Moncion moved:

That the report be adopted.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted, on division.

(L'annexe paraît après les procès-verbaux.)

L'honorable sénatrice Moncion fait une déclaration.

L'honorable sénateur Woo propose :

Que sa lettre à la présidente du Sous-comité des dépenses du Sénat, datée de décembre 2017, sur le financement du GSI pour l'exercice 2018-2019 soit déposée en preuve auprès de la greffière du comité.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

L'honorable sénatrice Moncion propose :

Que le rapport soit adopté.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

CIBA/2017-12-14/383(P)|195| — Fifteenth Report from the Subcommittee on Committee Budgets

The chair of the Subcommittee on Committee Budgets, the Honourable Senator Josée Verner, P.C., presented the fifteenth report of the subcommittee as follows:

Thursday, December 14, 2017

The Subcommittee on Committee Budgets of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

FIFTEENTH REPORT

Your subcommittee recommends the release of the following amounts for fiscal year 2017-2018:

Official Languages (Special study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act)

Activity 1: Winnipeg, MB \$68,000 **Total** \$68,000

(includes funds for public hearings and a fact-finding mission; includes funds for 7 senators to travel and 1 deputy chair's staff)

Legal and Constitutional Affairs (Legislation)

 General Expenses
 \$6,000

 Total
 \$6,000

Respectfully submitted,

CIBA/2017-12-14/383(P)|195| — Quinzième rapport du Souscomité des budgets des comités

La présidente du Sous-comité des budgets des comités, l'honorable sénatrice Josée Verner, C.P., présente le quinzième rapport du sous-comité :

Le jeudi 14 décembre 2017

Le Sous-comité des budgets des comités du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

Votre sous-comité recommande que les sommes suivantes soient débloquées pour l'exercice 2017-2018 :

Langues officielles (étude spéciale sur les perspectives des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles)

Activité 1 : Winnipeg, MB **Total**68 000 \$ **68 000 \$**

(y compris des fonds pour des audiences publiques et une mission d'étude; y compris des fonds pour les déplacements de 7 sénateurs et 1 employé du bureau du vice-président)

Affaires juridiques et constitutionnelles (législation)

 Dépenses générales
 6 000 \$

 Total
 6 000 \$

Respectueusement soumis,

La présidente,

JOSÉE VERNER, P.C., C.P.

Chair

The Honourable Senator Verner, P.C., made a statement.

The Honourable Senator Verner, P.C., moved:

That the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-12-14/384(P)|365| — Extension of Mandate of the Subcommittee on Diversity

The Honourable Senator Munson moved:

That the mandate of the Subcommittee on Diversity be extended from December 14, 2017 to March 29, 2018.

The question being put on the motion, it was adopted.

CIBA/2017-12-14/385 (P)|370| — Extension of Mandate of the Advisory Working Group on Parliamentary Translation Services

The Honourable Senator Munson moved:

That the mandate of the Advisory Working Group on Parliamentary Translation Services be extended from January 31, 2018 to March 15, 2018.

The question being put on the motion, it was adopted.

L'honorable sénatrice Verner, C.P., fait une déclaration.

L'honorable sénatrice Verner, C.P., propose :

Que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-12-14/384(P)|365| — Prolongation du mandat du Sous-comité sur la diversité

L'honorable sénateur Munson propose :

Que le mandat du Sous-comité sur la diversité soit prolongé du 14 décembre 2017 au 29 mars 2018.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-12-14/385 (P)|370| — Prolongation du mandat du Groupe de travail consultatif sur les services de traduction parlementaire

L'honorable sénateur Munson propose :

Que le mandat du Groupe de travail consultatif sur les services de traduction parlementaire soit prolongé du 31 janvier 2018 au 15 mars 2018.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

CIBA/2017-12-14/386(P)|313| — Update on Long Term Vision and Planning

The committee considered the upcoming move of the Senate to the Government Conference Centre.

Robert Wright made a statement and answered questions.

At 10:21 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

CIBA/2017-12-14/386 (P)|313| — Le point sur la vision et le plan à long terme

Le comité discute du déménagement prochain du Sénat au Centre de conférences du gouvernement.

Robert Wright fait une déclaration et répond aux questions.

À 10 h 21, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La dirigeante principale des services corporatifs et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration,

Pascale Legault

Chief Corporate Services Officer and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

Le secrétaire de séance,

Daniel Charbonneau

Recording Secretary

		9	
į	ŝ	í	
	3	٠.	
	E	•	

Grants & Contributions (Basic Pensions) Senators: Basic and Additional Alexance Senators: Telecommunications Senators: Office Budget : Senators: Office Budget : Hospitality alloc Senators: Office Budget : Hospitality alloc Senators: Officer Budget : Hospitality alloc Senators: Officer Budget : Hospitality alloc Senators: Officer and Caucuses Budget : No New Audit and Oversight Committee House Officers and Caucuses Budget : No New Funding Caucuses/Sortouses House Officers and Caucuses Budget : No New Funding Caucuses/Sortouses Pencipal Clerk, Table Research (reculating Chamber Services, New Legislative Clerk, Cleak Debases and Publications, New Penlianet Common Research Verification Interim Opti Common Research Verification Interim Opti Common Security Programs Clerk Comprote Security Programs Clerk Comprote Security Programs Clerk Comprote Security Programs Clerk Social Media Coordinator, Events Coordinator Legislative Clerk, 25th Penary Assembly (all NATO Perlamentary Assembly - G4th And Commonwealth Parlamentary Association Rome submitted Corporate Security Programs Commonwealth Parlamentary Association Rome submitted LCPC None submitted Human Resources Directorate - Transiction		Technology of the		5,000	Temporary	Operation		
		100000000000000000000000000000000000000		The second secon				
		3,165,370	2,859,040	201,730	Temporary	Personnel	Human Resources Directorate - Transition (including performance pay)	Human Resources Directorate, HRD
				99,600	Permanent	Personnel		
				98,936	Permanent	Personnel	Creation of a new FTE of Legal Counsel	Office of the Law Clerk & Parliamentary Counsel, LCPC
		1,671,339	1,572,403	· C		10		Executive Functions - Law Clerk & Parliamentary Counsel, LCPC
								egal Services - Law Clerk & Parliamentary Counsel (LCPC)
Decorigition	8.8%			1,454,635	-	100		
			2,382,100		Permanent	Operation	None submitted	Senate Committees
Perconnect Impacted Perconnect Perconn				53,719	Temporary	Operation	Commonwealth Paniamentary Association - 56th Regional Conference (at 50%)	
Description				24,234	Тетропагу	Personnel		
Description		3,623,430	3,015,248	339,357	Temporary	Operation	NATO Parliamentary Assembly - G4th Annual Session (at 30%)	International and Interparliamentary Affairs, IIA
Description				123,363	Temporary	Operation		
Description				13,500	Temporary	Personnel	ParlAmericas - 15th Plenary Assembly (st 30%)	
Pencréption Pencréption Pentropent P		2,541,138	2,470,205	70,933	Permanent	Personnel	Social Media Coordinator, Events Coordinator, Editor	Communications Directorate, COM
					Permanent	Personnel	Long Term Vision and Plain Resources (9 FTEs to be funded by LTVP)	
Description		1,887,925	1,810,935	56,990	Temporary	Personnel	Corporate Security Programs Clerk	Corporate Security Directorate, CSD
				20,000	Temporary	Operation	Criminal Record Verification Interim Option	
Description		591,400	534,595	56,805	Permanent	Personnel	Pages' Salary Adjustment	Usher of the Black Rod, UBR
Description Budget Impacted Temporary Permanent Permanen		2,070,790	4,417,600	78,625	Permanent	Personnel	Legisladive Clerk, CIBA	Committees Directorate, Clifets
Description Rudget Impacted Temporerty Plenanent 2019-2019 2017-2018 2019-2019 2019-20		7 5-96 -900	2000000	120,300	Permanent	Personnel	Deputy Principal Clerk, Committees (including performance pay)	Constant of the second of the
Description				183,902	Permanent	Personnel	Debates and Publications, New Parliamentary Reporters	
Description Rudget Impacted Temporery Permanent 2018-2019 2017-2018 2018-2019 2018-201		3,530,950	3,228,550	118,498	Temporary	Personnel	Debates and Publications Personnel (casuals)	Chamber Operation and Procedure Office, COPO
Description					Permanent	Personnel	Chamber Services, New Legislative Clerk (Converted from Temporary to Permanent Position)	
Description Rudget Impacted Temporary Permanent 2018-2019 2017-2018 2018-2019 2018-201		730,182	589,782	140,400	Temporary	Personnel	Principal Clerk, Table Research (including performance pay)	Clerk's Office, CLRK
Description Budget Impacted Temporenty Emporenty Emporenty Emporenty Emporenty Emporenty Emporenty Emporenty Emporenty Emporenty Edinates E							aments (CLRK) and Chief Legislative Services Officer	lative Services - Clerk of the Senate and Clerk of the Parlian
			50			Personnel	Senate Administration - Reclassifications	Senate Administration
Basic Pensions Payments - Former members Budget Impacted Temporenty Permanent Permanent Statutory Statutory Permanent Statutory Statutory Statutory Permanent Statutory Statutory Statutory Permanent Statutory S								ADMINISTRATION - Voted
Build Pensions Payments - Farmer members Build Pensions Build Pensions Pensions Payments - Farmer members Grants Pensions Payments - Farmer members Grants Pensions Payments - Farmer members Grants Pensions Payment Grants Grants Pensions Grants Pensions Grants Grants Pensions Grants Grants Pensions Grants	4.0%		1010		Total Voted - Senators	200		
Basic Pensions Payments - Former members) Grants Grants Permanent Sulutiony Sulutiony Permanent Sulutiony Permanent Sulutiony Permanent Sulutiony Permanent Sulutiony Sulutiony Sulutiony Permanent Sulutiony Sulutiony Sulutiony Permanent Sulutiony Sulutiony Sulutiony Permanent Sulutiony Sulutiony Sulutiony Sulutiony Permanent Sulutiony Su		382,200		382,200	Permanent	Operation	New Audit and Oversight Committee	Committees (arm's length)
Basic Pensions Payments - Former members Budget Impacted Temporenty Permanent P		400,000		400,000	Permanent	Office Budget	New Funding Caucuses/Groups	senators
Basic Pensions Payments - Fermer members Budget Impacted Temporenty Permanent 297,876 Permanent Per		1,060,000	722,000	338,000	Permanent	Office Budget	House Officers and Caucuses Budget - Independent Senators' Group	Senators
Build Pensions Payments - Former members) Build Pensions Payments - Former members) Grants Grants Permanent Substitutions Statutions		3,436,100	3,736,100	(300,000)	Permanent	Operation	House Officers and Caucuses Budget - Senate Liberals Leadership (Funding adjustment - less than 16 members)	Senators
Basic Pensions Payments - Farmer members) Budget Impacted Scatutory Pensions Payments - Farmer members Scatutory Pensions Payment Scatutory Pensions Payment Scatutory Pensions Payment Scatutory Pensions Pensi		116,800	116,800		Permanent	Operation	Expenditure after Senators' Retirement & Other Office Expenses	Senalors
Budget Impacted Temporary 2019-2019 2017-2018 2019-2019 2017-2018 2019-2019 2017-2018 2019-2019 2017-2018 2019-2019 2017-2018 2019-2019 2019-201		425,874	426,874	4	Permanent	Office Budget	Senators Office Budget - Hospitality allocation	Senators
Description		23,486,564	23,188,788	297,876	Permanent	Office Budget	Senators' Office Budget	Senators
Description								SENATORS - Voted
Description	2.2%				-			
Description Budget Impacted Permonent 2018-2019 2017-2018 Proposed Main Permonent Financial Impact Main Estimates Permonent Financial Impact Main Estimates Permonent Financial Impact Main Estimates Permonent S. (100,000) S. (17,000) S. (17,000)				17,800	Permanent	Personnel	New Audit and Oversight Committee	Committees (arm's length)
Description Budget Impacted Permonent Financial Impact Main Estimates Proposed Main Permonent Financial Impact Permonent Financial Impact Proposed Main Proposed Main		8,811,394	7587,807	1,123,342	Permanent	Statutory	Employee Benefit Plan	Senate-Wide
Description Budget Impacted Temporary 2019-2019 2017-2018 Proposed Main Permanent		763,000	763,000		No Proposed Charge	Statutory	Senators Travel and Living Expenses	Senators
Budget Impacted Temporary 2018-2019 2017-2018 Proposed Main Estimates Estimates Proposed Main Estimates Proposed Main Estimates Esti		6,181,957	6,181,957		No Proposed Change	Statutory	Senarors Telecommunications	Senators
Budget Impacted Temporary 2018-2019 2017-2018 Proposed Main Redmates Proposed Main R		And the second	100000000000000000000000000000000000000	(montant)	COLUMN TO SERVICE STATE OF THE	- Juntainiy	Definition and Amphicipital Amphiciation and Excisions	Sellawis
Budget Impacted Temporary /		10 087 720	300 000 01	(402 278)	Dermanent	Shakitani	Canadiana Danie and Additional Afrananca and Baratiana	Security
Budget Impacted Temporary 2018-2019 2017-2018 Permonent Financial Impact Main Estimates Estimates						100	H	ITORY
Budget Impacted Femporary/ 2018-2019 2017-2010 Proposed Main Femorates Edinates Edinates	-59.9%					Grants	Grants & Contributions (Basic Pensions Payments - Former members)	Senators
Budget Impacted Temporary/ 2018-2019 2017-2018 Proposed Main Permonent Financial Impact Main Estimates Estimates			-			3		GRANTS
	%	2018-2019 Proposed Main Estimates	2017-2018 Main Estimates	2018-2019 Inancial Impact		Budget Impacted	Description	Directorate or Office
2018-2019 Senate Main Estimates							York-Sura Senate Main Extinates	

Directorate or Office	Description	Budget Impacted	Temporary / Permanent	2018-2019 Financial Impact	2017-2018 Main Estimates	2018-2019 Proposed Main Estimates	%
Corporate Services - Chief Corporate Services Officer (CCSO)	Corporate Services - Chief Corporate Services Officer (CCSO) and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration (CIBA)						
Office of the Chief Corporate Services Officer, CCSO	Issues Management and Media Relations Advisor	Personnel	Permanent	108,964	458,641	567,605	
	Autonomy Project	Personnel	Permanent	178,225			
	Automaty rudges	Operation	Permanent	5,000			
Finance and Procurement Directorate, FinProc	ERP Procurement and Asset Analyst Resource	Personnel	Permanent	78,625	3,748,768	4,653,618	
	Comprate Systems Replacement (ERP)	Personnel	Temporary	124,928			
		Operation	Temporary	518,072			
Corporate Account (severance, maternity benefits)	None submitted	Personnel	Permanent		1,161,684	1,161,684	
Information Sandows Dissertance ISD	Broadcasting Services MOU with House of Commons	Operation	Permanent	αουίοστ	6 697 146	6 868 117	
illollidadol Services Directorate, 150	Additional Resource (Telecommunication)	Personnel	Permanent	70,971	0,007,240	0,000,117	
Bolloward Blancian Directorate BBD	Operational funding	Operation	Permanent	23,825	927 017	027 712	
roncy and risining Oneccolace, FFO	Planning Coordinator	Personnel	Permanent	70,971	120,100	202,723	
	Director, Building Operations and Assets (including performance pay)	Personnel	Permanent	140,400			
	Sessional Committee Attendants	Personnel	Permanent	76,977			
	Maintenance (East Block/Victoria Building)	Personnel	Permanent	177,303			
	Chief, Building Operations	Personnel	Permanent	99,600			
	Quarter Master	Personnel	Permanent	56,990			
Property and Seniors Directorate PSD	Shipping/Receiving Staff (25% funded by LTVP)	Personnel	Permanent	95,378	7 547 107	8 689 771	
and principles of the second section of the section of	Senate Curator (25% funded by LTVP)	Personnel	Permanent	81,723	a part a ment	a) representative w	
	The state of the s	Operation	Permanent	123,000			
	Long Term Vision and Plan Resources (5 FTEs to be funded by LTVP and convert 4 temporary positions to permanent neethood.)	Personnel	Permanent				
	The same of the sa	Personnel	Permanent	128,293			
	SHILLING DIAS SELEKCE	Operation	Temporary	163,000			
			Total Corporate Sector \$	\$ 2,422,245 \$	\$ 20,451,263 \$	\$ 22,873,508	11.8%
Expired Funding and Funding Approved in Previous Years							
Clerk's Office, CLRK	Canada 150 Senate Symposium and Legacy Project	Operation	Temporary	(150,000)			
International and Interparliamentary Affairs, IIA	Global Conference of Young Parliamentarians	Operation	Temporary	(39,327)			
Human Resources Directorate, HRD	Compensation Advisor (term position)	Personnel	Temporary	(23,657)			
Finance and Procurement Directorate, FinProc		Personnel	Permanent	33,000		(1,032,663)	
Human Resources Directorate, ISD	corporate systems replacement (Erry)	Operation	Temporary	(669,000)			
Information Sensions Disserturate ISD	Legislative Systems Renewal Project (IRIS) – Phase III	Personnel	Temporary	(58,969)			
III O III del vices d'ileccolate ; 100	In-room Backup Digital Recording System	Operation	Temporary	(124,710)			
		Total	Total Voted - Administration \$	\$ 3,448,598	\$ 41,393,986	\$ 44,842,584	8.3%
	Total Approved by the Sub-Committee on Estimates (Statutory and Voted) \$	mmittee on Estimates	(Statutory and Voted)	\$ 5,205,738 \$	\$ 103,874,365 \$	\$ 109,080,103	5.0%
							1

F

Page 2 of

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, December 14, 2017

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to table its

TWENTY-SECOND REPORT

Your committee has approved the Financial Statements of the Senate of Canada for the year ending March 31, 2017. The audit was conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards by the professional services firm of KPMG.

The audit resulted in an unqualified auditor's report indicating that the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Senate of Canada as of March 31, 2017, and the results of its operations and its cash flows in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Your committee recommends that these financial statements be tabled before the Senate.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 14 décembre 2017

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de déposer son

VINGT-DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité a approuvé les états financiers du Sénat du Canada pour l'année terminée le 31 mars 2017. Cette vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada par des professionnels de la firme KPMG.

Cette vérification a donné lieu à un rapport sans réserve du vérificateur dans lequel on peut lire que les états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Sénat au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Votre comité recommande que ces états financiers soient déposés devant le Sénat.

Respectueusement soumis,

Le président,

LARRY W. CAMPBELL

Chair



Financial Statements of

The Senate of Canada

For the Year Ended March 31, 2017



KPMG LLP 150 Elgin Street, Suite 1800 Ottawa ON K2P 2P8 Canada Telephone 613-212-5764 Fax 613-212-2896

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Chair of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, the Senate of Canada

We have audited the accompanying financial statements of the Senate of Canada, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2017, the statements of operations, accumulated surplus and cash flows for the year then ended, and notes, comprising a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on our judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, we consider internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.



We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Senate of Canada as at March 31, 2017, and its results of operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Chartered Professional Accountants, Licensed Public Accountants

October 26, 2017

Ottawa, Canada

The Senate of Canada

MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR THE FINANCIAL STATEMENTS

Responsibility for the integrity and objectivity of the accompanying financial statements for the year ended March 31, 2017, and all the information contained in these statements rests with The Senate of Canada (the "Senate") management. These financial statements have been prepared in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Management is responsible for the integrity and objectivity of the information in these financial statements. Some of the information in the financial statements is based on management's best estimates and judgment and gives due consideration to materiality. To fulfill its accounting and reporting responsibilities, management maintains a set of accounts that provides a centralized record of the financial transactions of the Senate of Canada.

Management is also responsible for maintaining an effective system of internal control over financial reporting designed to provide reasonable assurance that financial information is reliable, that assets are safeguarded, and that transactions are properly authorized and recorded in accordance with the Senate Administrative Rules and other applicable legislation, regulations, authorities and policies.

Management seeks to ensure the objectivity and integrity of data in its financial statements through careful selection, training and development of qualified staff, through organizational arrangements that provide appropriate divisions of responsibility, and through communication programs aimed at ensuring that regulations, policies, guidelines, standards and managerial authorities are understood throughout the Senate.

These financial statements have been audited by KPMG LLP, the independent auditors of the Senate of Canada.

Pascale Legault, CPA, CA
Chief, Corporate Services Officer and
Clerk of the Standing Committee on
Internal Economy, Budgets and Administration
The Senate of Canada
Ottawa, Canada

12/14/2017

Claudie Besner, CPA, CGA Acting Chief Financial Officer The Senate of Canada Ottawa, Canada

Statement of Financial Position

As at March 31, 2017 with comparative figures as at March 31, 2016

(In dollars)		2017		2016
Assets				
Financial assets:				
Deposits on hand at year-end	\$	417,529	\$	415,946
Due from the Consolidated Revenue Fund		4,541,555		3,992,217
Accounts receivable and advances (note 4)		2,126,863		2,075,962
		7,085,947		6,484,125
Non-financial assets:		7 000 000		0.400.404
Tangible capital assets (note 5)		7,920,606		6,460,124
Prepaid expenses		397,708		460,212
		8,318,314		6,920,336
Total assets	\$	15,404,261	\$	13,404,461
Liabilities and Accumulated Surplus				
Financial liabilities:				
Accounts payable and accrued liabilities	\$	6,861,751	\$	6,253,893
Vacation pay and compensatory leave	Ψ	1,805,183	Ψ	1,605,401
Employee severance benefits (note 7(b))		1,756,697		1,959,288
		10,423,631		9,818,582
Accumulated surplus		4,980,630		3,585,879
Total liabilities and accumulated surplus	\$	15,404,261	\$	13,404,461

Contractual obligations (note 10)

Contingencies (note 11)

Statement of Operations

Year Ended March 31, 2017 with comparative figures for 2016

(In dollars)	Budget		2017		2016
	(note 13)				
Expenses:					
Expenses subject to budgetary spending authori		•	00 0 11 001	•	00.055.700
Salaries and benefits \$	67,838,967	\$	63,041,281 7,832,404	\$	60,255,792
Transportation and communications Professional services, hospitality and	9,104,530				5,504,930
meals	8,907,840		2,753,237		2,902,810
Machinery and equipment (note 5)	1,056,955		486,010		296,865
Repairs and maintenance	485,205		682,847		550,678
Materials and supplies	742,325		754,759		579,434
Information and publications	624,578		519,476		531,308
Rentals and licenses	949,299		1,201,657		1,196,091
Miscellaneous	405.000		250,185		50,397
Contribution to external organizations	405,609		415,411		418,679
	90,115,308		77,937,267		72,286,984
Other expenses:					
Services received without charge (note 9(a)):					
Accommodation			14,861,042		15,332,884
Employer's contribution to the health					
and dental insurance plans			5,017,947		4,485,174
Workers' compensation services			164,505		163,690
Amortization of tangible capital assets (note 5	5)		1,492,524		1,184,470
			21,536,018		21,166,218
Total expenses			99,473,285		93,453,202
Revenues:					
Refund of previous year expenditures			211,322		668,956
Miscellaneous revenues			12,072		12,093
Total revenues			223,394		681,049
Net cost of operations			99,249,891		92,772,153
Funded by:					
Net cash provided from the Consolidated Reven			80,051,810		75,189,353
Change in due from the Consolidated Revenue	Fund		549,338		(1,340,399)
Services received without charge (note 9(a))			20,043,494		19,981,748
Total funds provided			100,644,642		93,830,702
Transfer to other Parliamentary entity (note 12)			-		(545,839)
Annual surplus		\$	1,394,751	\$	512,710

Statement of Accumulated Surplus

Year Ended March 31, 2017 with comparative figures for 2016

(In dollars)	2017	2016
Accumulated surplus, beginning of year	\$ 3,585,879	\$ 3,073,169
Annual surplus	1,394,751	512,710
Accumulated surplus, end of year	\$ 4,980,630	\$ 3,585,879

Statement of Cash Flows

Year Ended March 31, 2017 with comparative figures for 2016

(In dollars)	2017	2016
Cash provided by (used in):		
Operations:		
Net cost of operations	\$ 99,249,891	\$ 92,772,153
Non-cash items:		
Amortization of tangible capital assets (note 5)	(1,492,524)	(1,184,470)
Services received without charge (note 9(a))	(20,043,494)	(19,981,748)
Loss on disposal of tangible capital assets	(9,184)	(3,126)
Variations in Statement of Financial Position balances:		
Deposit on hand at year-end	1,583	415,652
Accounts receivable and advances	50,901	552,788
Prepaid expenses	(62,504)	100,947
Accounts payable and accrued liabilities	(607,858)	214,579
Vacation pay and compensatory leave	(199,781)	7,201
Employee severance benefits	202,591	256,036
	77,089,621	73,150,012
Capital activities:		
Acquisitions of tangible capital assets (note 5)	2,970,501	2,039,341
Proceeds on disposal of tangible capital assets (note 5)	(8,312)	_,000,0
Net cash provided from the Consolidated Revenue Fund	\$ 80,051,810	\$ 75,189,353

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

1. Authority and objectives:

The Senate of Canada is a self-governing institution, established under the *Constitution Act*, 1867 and its authority to act on all financial and administrative matters is provided under the *Parliament of Canada Act*. The Senate is the appointed Upper House in Canada's bicameral Parliament.

2. Summary of significant accounting policies:

(a) Basis of presentation:

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian public sector accounting standards.

(b) Parliamentary appropriations:

The Senate is funded from the Consolidated Revenue Fund of Canada through Parliamentary appropriations. Appropriations provided to the Senate do not parallel financial reporting according to Canadian public sector accounting standards since appropriations are primarily based on cash flow requirements. Consequently, items recognized in the Statement of Operations and the Statement of Financial Position are not necessarily the same as those provided through appropriations from Parliament. Note 3 provides a high level reconciliation between the bases of reporting.

(c) Net cash provided from the Consolidated Revenue Fund:

The Senate operates within the Consolidated Revenue Fund ("CRF"), which is administered by the Receiver General for Canada. All cash received by the Senate is deposited to the CRF and all cash disbursements made by the Senate are paid from the CRF. The net cash provided from the CRF is the difference between all cash receipts and all cash disbursements including transactions with departments of the Government of Canada.

(d) Due from the Consolidated Revenue Fund:

Amounts due from the Consolidated Revenue Fund ("CRF") are the result of timing differences at year-end between when a transaction affects authorities and when it is processed through the CRF. Amounts due from the CRF represent the net amount of cash that the Senate is entitled to draw from the CRF without further appropriations to discharge its liabilities.

(e) Revenues:

Revenues are accounted for in the period in which the underlying transaction or event occurred that gave rise to the revenue.

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

2. Summary of significant accounting policies (continued):

(f) Expenses:

Expenses are recorded when the underlying transaction or event occurred, subject to the following:

- Transfer payments are recognized in the year in which the recipient has met the eligibility criteria or fulfilled the terms of a contractual transfer agreement.
- Vacation and compensatory leave are accrued as the benefits are earned by employees under their respective terms of employment.
- Services received without charge from federal government departments for accommodation, the employer's contribution to the health and dental insurance plans, and the administrative charges for Workers' compensation services are recorded as operating expenses at their estimated costs.

(g) Employee future benefits:

- (i) Pension benefits: Eligible employees participate in the Public Service Superannuation Plan, a multiemployer plan administered by the Government of Canada. The Senate's contributions to the Plan are charged to expenses in the year incurred and represent the Senate's total obligation to the Plan. Current legislation does not require the Senate to make contributions for any actuarial deficiencies to the Plan.
- (ii) Severance benefits for services: Employees were entitled to severance benefits under labour contracts or the terms and conditions of employment. As with the broader public service, the accumulation of severance benefits ceased for employees of the Senate as the Senate concluded its collective agreements with unionized staff and made changes to conditions of employment. The revisions to terms and conditions of employment were made over a three year period with the final group taking effect in 2013-14. Employees subject to these changes were given the option to be immediately paid the full or partial value of benefits earned to date, or collect the full or remaining value of benefits upon termination from the Senate. For those employees who did not opt for an immediate payment, the obligation is calculated as at March 31, based on the employees' earned number of weeks and their salary as at March 31. These remaining severance benefits are not prefunded and will be paid from future appropriations in the year of departure of the employee.

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

2. Summary of significant accounting policies (continued):

- (g) Employee future benefits (continued):
 - (iii) Sick Leave: Employees are permitted to accumulate unused sick leave which they can only use in the event of an illness. Accumulated unused sick leave upon employee termination is not payable to the employee. No related amount has been accrued in these financial statements. The accrued liability relating to this benefit is recognized in the financial statements of the Government of Canada.
- (h) Senators' pension plan:

Assets and liabilities for the Senators' pension plan are not included in the Senate's Statement of Financial Position as these accounts are the responsibility of the Government of Canada. The Senate's contribution to the plan is charged to Salaries and Benefits expense in the year incurred. Refer to note 8 for additional information.

(i) Accounts receivable and advances:

Accounts receivable and advances are stated at amounts expected to be ultimately realized. A provision is made for receivables where recovery is considered uncertain.

(j) Contingent liabilities:

Contingent liabilities are potential liabilities which may become actual liabilities when one or more future events occur or fail to occur. To the extent that the future event is likely to occur or fail to occur, and a reasonable estimate of the loss can be made, an estimated liability is accrued and an expense recorded. If the likelihood is not determinable or an amount cannot be reasonably estimated, the contingency is disclosed in the Notes to the Financial Statements.

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

2. Summary of significant accounting policies (continued):

(k) Tangible capital assets:

All tangible capital assets and leasehold improvements having an initial cost of \$3,000 or more are recorded at their acquisition cost. Amounts included in assets under development are transferred to the appropriate class of asset upon completion and are then amortized.

Amortization of tangible capital assets is done on a straight-line basis over the estimated useful life of the tangible capital asset as follows:

Asset	Amortization period
Machinery and equipment Informatics hardware Informatics software Furniture and furnishings Motor vehicles Leasehold improvements	3 to 15 years 3 to 7 years 2 to 5 years 5 to 20 years 3 to 10 years Over the useful life of the improvement

The Senate holds in trust for the Canadian public a collection of objects that are of historical value or interest to Canadian Heritage. Unlike tangible capital assets, these heritage assets are not recorded on the Statement of Financial Position, as the value of a heritage asset collection is not defined by its monetary value. Note 6 provides details for the heritage assets.

(I) Measurement uncertainty:

The preparation of these Financial Statements in accordance with Canadian public sector accounting standards requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts of assets, liabilities and expenses reported in the Financial Statements. At the time of preparation of these statements, management believes the estimates and assumptions to be reasonable. Actual results could significantly differ from those estimated. Management's estimates are reviewed periodically and, as adjustments become necessary, they are recorded in the Financial Statements in the year they become known.

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

3. Parliamentary Appropriations:

The Senate receives most of its funding through annual Parliamentary Appropriations. Items recognized in the Statement of Operations and the Statement of Financial Position in one year may be funded through Parliamentary Appropriations in prior, current or future years. Accordingly, the Senate has different net results of operations for the year on an appropriations funding basis than on an accrual accounting basis. The differences are reconciled below:

(a) Reconciliation of net cost of operations to current year appropriations used:

	2017	2016
Net cost of operations	\$ 99,249,891	\$ 92,772,153
Adjustments for items affecting net cost of operations but not affecting appropriations:	ut	
Services received without charge (note 9(a))	(20,043,494)	(19,981,748)
Amortization of tangible capital assets (note 5)	(1,492,524)	(1,184,470)
Refund of previous year expenditures	211,322	668,956
Loss on disposal of capital assets	(9,184)	(3,126)
Decrease (increase) in vacation pay and compensatory		
leave liability	(199,781)	7,201
Decrease in employee severance benefits	202,591	256,036
Other	(139,750)	654
	(21,470,820)	(20,236,497)
Adjustments for items not affecting net cost of operations but affecting appropriations:		
Acquisitions of tangible capital assets (note 5) Proceeds on disposal of capital assets	2,970,501 (8,312)	2,039,341
Increase (decrease) in prepaid expenses Transfer of prepaid assets to other Parliamentary	(62,504)	100,947
entity (note 12)	_	(114,014)
Transition payments for implementing salary		, , ,
payments in arrears	-	10,163
Appropriations used	\$ 80,678,756	\$ 74,572,093

(b) Appropriations used:

	2017	2016
Vote 1 - Operating expenditures Statutory Senators' salaries, allowances and retirement	\$ 58,276,163 \$	52,946,960
contributions	22,856,404	19,592,251
Statutory contributions to benefits plan	5,841,350	5,839,704
Less: lapsed appropriations - operating	(6,295,161)	(3,806,822)
Appropriations used	\$ 80,678,756 \$	74,572,093

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

3. Parliamentary Appropriations (continued):

(c) Reconciliation of net cash provided from the Consolidated Revenue Fund to current year appropriations used:

	2017	2016
Net cash provided from the Consolidated Revenue Fund	\$ 80,051,810	\$ 75,189,353
Refund of previous year expenditures Transition payments for salary payments in arrears Decrease in GST/HST/QST refundable Transfers of prepaid assets to other Parliamentary entity (note 12) Transfers of accounts payable and accrued liabilities to other Parliamentary entity (note 12)	211,322 - 6,036 - -	668,956 10,163 118,881 (114,014) 38,499
Other	(139,750)	² 654
Change in net position in the Consolidated Revenue Fund: Decrease in deposits on hand Increase in accounts receivable and advances (excluding GST/HST/QST refundable) Increase (decrease) in accounts payable and accrued liabilities	(1,583) (56,937) 607,858	(415,652) (671,669) (253,078)
	549,338	(1,340,399)
Appropriations used	\$ 80,678,756	\$ 74,572,093

4. Accounts receivable and advances:

	2017	2016
Receivables from federal government departments and agencies Receivables from external parties Petty cash and advances	\$ 1,883,904 237,459 5,500	\$ 1,565,209 505,603 5,150
	\$ 2,126,863	\$ 2,075,962

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

5. Tangible capital assets:

				С	ost			
	Opening balance	í	Acquisitions	i	Disposals	Tı	ransfers of Assets	Closing balance
Machinery and								
equipment	\$ 4,171,610	\$	65,681	\$	(228,792)	\$	_	\$ 4,008,499
Informatics hardware	2,447,850		760,399		(193,733)		_	3,014,516
Informatics software	4,474,874		873,687		(332,953)		126,775	5,142,383
Furniture and furnishings	3,739,606		224,938		(130,628)		-	3,833,916
Motor vehicles	354,569		-		(26,225)		-	328,344
Assets under								
development	151,419		1,012,978		-		(126,775)	1,037,622
Leasehold improvements	570,530		32,818		-		_	603,348
	\$15,910,458	\$	2,970,501	\$	(912,332)		-	\$17,968,628

	Accumulated amortization								
	Opening					T	ransfers of		Closing
	balance	Ar	nortization		Disposals		Assets		balance
Machinery and equipment Informatics hardware Informatics software Furniture and furnishings Motor vehicles Leasehold improvements	156,664	\$	329,417 378,642 483,202 227,430 36,220 37,613		(219,165) (193,733) (332,954) (130,628) (18,356)	\$	-		2,953,721 1,698,012 2,650,229 2,201,147 174,528 370,385
	\$ 9,450,334	\$	1,492,524	\$	(894,836)	\$	-	\$10	0,048,022

Net book value	2017	2016
Machinery and equipment Informatics hardware Informatics software Furniture and furnishings Motor vehicles Assets under development Leasehold improvements	\$ 1,054,778 1,316,504 2,492,154 1,632,769 153,816 1,037,622 232,963	\$ 1,328,141 934,747 1,974,893 1,635,261 197,905 151,419 237,758
	\$ 7,920,606	\$ 6,460,124

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

5. Tangible capital assets (continued):

Amortization expense for the year ended March 31, 2017 is \$1,492,524 (2016 - \$1,184,470).

Parliamentary appropriations budgeted for Machinery and Equipment in the year ended March 31, 2017 as shown on the Statement of Operations is \$1,056,955. This budget is used to fund the acquisition of tangible capital assets included on the Statement of Financial Position (2017 - \$2,970,501) as well as the cost of Machinery and Equipment expense included on the Statement of Operations (2017 - \$486,010). Following budget reallocation, total Parliamentary appropriations used for the acquisition of capital and non-capital machinery and equipment in the year ended March 31, 2017 represented \$3,456,511.

6. Heritage Assets:

Heritage assets include furniture, artworks, and artefacts such as antique senators' desks, paintings by Canadian artists, chains of office and dinner service and silverware. The figures are a combination of significant heritage assets and other objects used to communicate the significance of spaces on Parliament Hill to the visiting public. The Senate's heritage asset collection is self-insured and as at March 31, 2017 is composed of the following:

Object Type	Number of items
Furniture	1,397
Artwork	234
Dinner service and silverware	2,733
Other Artefacts	2,133
Artefacts on loan from government departments and agencies	117
Artefacts on loan to government departments and agencies	1

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

7. Employee benefits:

(a) Pension benefits:

Both the employees and the Senate contribute to the cost of the Plan. Due to the amendment of the *Public Service Superannuation Act* following the implementation of provisions related to Economic Action Plan 2012, employee contributors have been divided into two groups: Group 1 relates to existing plan members as of December 31, 2012 and Group 2 relates to members joining the Plan as of January 1, 2013. Each group has a distinct contribution rate. The 2016-2017 expense amounts to \$4,074,241 (\$4,025,308 in 2015-2016). For Group 1 members, the expense represents approximately 1.12 times (1.25 times in 2015-2016) the employee contributions and, for Group 2 members, approximately 1.08 times (1.24 times in 2015-2016) the employee contributions. The Senate's responsibility with regard to the Plan is limited to its contributions. Actuarial surpluses or deficiencies are recognized in the Financial Statements of the Government of Canada, as the Plan's sponsor.

(b) Employee severance benefits for services:

As described in note 2 (g), the accumulation of severance benefits, which the Senate provided severance benefits to certain of its employees based on eligibility, years of service, and final salary, has ceased. The remaining balance of the benefits is not prefunded and will be paid from future appropriations in the year of departure of the employee. Information about the severance benefits, measured at March 31, is as follows:

	2017	2016
Employee severance benefit liability, beginning of year Change in liability for the year Benefits paid during the year	\$ 1,959,288 134,808 (337,399)	\$ 2,268,099 107,490 (416,301)
Employee severance benefit liability, end of year	\$ 1,756,697	\$ 1,959,288

8. Senators' pension plan:

The Senators' pension plan is recorded by the Government of Canada in the Members' Pension Accounts and consists of two separate accounts: the Members of Parliament Retiring Allowances Accounts (MPRA) and the Members of Parliament Retirement Compensation Arrangements Account (RCA), which are the responsibility of the Government of Canada. Contributions made by the Senate to these plans totaled \$3,251,773 in 2016-17 (\$3,091,073 in 2015-2016) and are recorded in salaries and benefits expense.

The contribution rates have increased over time to bring the plan members' share to 50 per cent as at January 1, 2017. For the 2017 fiscal year, plan members contributed at a rate of 15.8 per cent (10 per cent in 2016) of their salary for the first nine months and a rate of approximately 19.5

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

8. Senators' pension plan (continued):

per cent (15.8 per cent in 2016) for the last three months.

The Senate contributions are made monthly to provide for the cost (net of plan member contributions) of the benefits that have accrued in respect of that month at a rate determined by the President of the Treasury Board. The Senate contributions, expressed as a multiple of plan member contributions, are on average as follows: 1.5 for the Retirement Allowances Account and 1.6 for the Compensation Arrangements Account.

Contributions are credited to the appropriate pension account, either the Members of Parliament Retiring Allowances Account or the Members of Parliament Retirement Compensation Arrangements Account. The pension accounts are also credited with interest at a rate determined by the Chief Actuary of Canada. The average interest rate credited to the pension accounts in 2017 was approximately 4.6 per cent (4.1 per cent in 2016).

As required under the Public Pensions Reporting Act, actuarial valuations of the pension plans are performed at least every three years for funding purposes. The actuarial valuation as of March 31, 2016 is currently in progress.

Additional details of these Plans can be found in the Consolidated Public Accounts of the Government of Canada.

9. Related party transactions:

The Senate is related to all Government of Canada departments, agencies, and Crown corporations. The Senate enters into transactions with these entities in the normal course of business and on normal trade terms. Also, during the year, The Senate received services which were obtained without charge from federal government departments disclosed in notes (a) and (b).

(a) Services received without charge:

The Senate received without charge from federal government departments, accommodation services, the employer's contribution to the health and dental insurance plans, and workers' compensation. These services have been recognized in the Senate's Statement of Operations.

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

9. Related party transactions (continued):

(b) Other related party transactions:

The Government of Canada has structured some of its administrative activities for efficiency and cost-effectiveness purposes so that one department performs these on behalf of other federal employers without charge. The costs of these services, which include payroll for Senate employees, cheque issuance services, and translation services provided by Public Services and Procurement Canada, are not included as an expense in the Senate's Statement of Operations.

Payables and receivables outstanding at year-end with other related parties:

	2017	2016
Accounts receivable from government departments and agencies Accounts payable to government departments and	\$ 1,883,904	\$ 1,565,209
agencies	726,933	370,818

10. Contractual obligations:

The Senate has entered into contractual obligations. Commitments for contractual obligations are as follows:

2018 2019 2020 2021 2022	\$ 1,465,623 563,655 146,272 104,287 106,373
Total	\$ 2,386,210

11. Contingencies:

As at March 31, 2017 the Senate is involved with pending litigation and claims. The impact of these litigation matters is not expected to have a material impact on the Senate's financial position. The effect, if any, of ultimate resolution of these matters will be accounted for when determinable.

THE SENATE OF CANADA

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2017, with comparative figures for 2016 (in dollars)

12. Transfer to other Parliamentary Entity:

Effective June 23, 2015, the Senate transferred responsibility for protective services to the Parliamentary Protective Service (PPS) in accordance with the Economic Action Plan 2015 Act No. 1, including stewardship responsibility for the assets and liabilities related to protective services. The PPS is responsible for all matters relating to physical security throughout the Parliamentary Precinct and the grounds of Parliament Hill. The Speaker of the Senate and the Speaker of the House of Commons are responsible for and provide general policy direction to this new entity. Accordingly in 2015-16 the Senate transferred assets and liabilities related to its former operational security mandate to the PPS. In the current year, the Senate continues to administer some financial, human resources, and other administrative services on behalf of the PPS.

13. Budget figures:

Budget figures have been provided for comparison purposes. The budget figures are the amounts included in the Senate's Main and Supplementary Estimates.

14. Comparative figures:

Certain 2015-16 comparative figures have been reclassified to conform with the financial statement presentation adopted for 2016-17.



États financiers du Sénat du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 2017



KPMG s.r.I./s.E.N.C.R.L. 150, rue Elgin Bureau 1800 Ottawa ON K2P 2P8 Canada Téléphone 613-212-5764 Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration du Sénat du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Sénat du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, les états des résultats, de l'excédent cumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnus du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concemant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Sénat du Canada au 31 mars 2017 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 26 octobre 2017

Ottawa (Canada)

Le Sénat du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction du Sénat du Canada (le Sénat) est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints et de tous les renseignements qui y figurent relativement à l'exercice financier clos le 31 mars 2017. Ces états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des renseignements présentés. Certains des renseignements qui figurent dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations possible et le jugement de la direction, et tiennent dûment compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'inscription centralisée des opérations financières du Sénat du Canada.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément au *Règlement administratif du Sénat* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication qui visent à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des lignes directrices, des normes et des responsabilités de gestion dans l'ensemble du Sénat.

Ces états financiers ont été vérifiés par KPMG s.r.l., vérificateurs indépendants du Sénat.

Pascale Legault, CPA, CA
Dirigeante principale des services corporatifs et
greffière du Comité permanent de la régie interne,
des budgets et de l'administration
Le Sénat du Canada
Ottawa, Canada

Claudie Besner, CPA, CGA Dirigeante principale des finances intérimaire Le Sénat du Canada Ottawa, Canada

12/14/2017

État de la situation financière

Au 31 mars 2017, avec informations comparatives au 31 mars 2016

(En dollars)	2017	2016
Actif		
Actifs financiers :		
Dépôts en main en fin d'exercice	417 529 \$	415 946 \$
Montants à recevoir du Trésor	4 541 555	3 992 217
Comptes débiteurs et avances (note 4)	2 126 863	2 075 962
	7 085 947	6 484 125
Actifs non financiers :		
Immobilisations corporelles (note 5)	7 920 606	6 460 124
Charges payées d'avance	397 708	460 212
	8 318 314	6 920 336
Total de l'actif	15 404 261 \$	13 404 461 \$
Passif et excédent cumulé		
Passifs financiers :		
Comptes créditeurs et charges à payer	6 861 751 \$	6 253 893 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 805 183	1 605 401
Indemnités de départ (note 7 b))	1 756 697	1 959 288
	10 423 631	9 818 582
Excédent cumulé	4 980 630	3 585 879
Total du passif et de l'excédent cumulé	15 404 261 \$	13 404 461 \$

Obligations contractuelles (note 10)

Éventualités (note 11)

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016

(En dollars)	Budget	2017	2016
	(note 13)		
Charges:			
Charges assujetties aux autorisations des dép budgétaires :	enses		
Salaires et avantages sociaux	67 838 967 \$	63 041 281 \$	60 255 792 \$
Transports et communications	9 104 530	7 832 404	5 504 930
Services professionnels, accueil et			
repas	8 907 840	2 753 237	2 902 810
Machinerie et équipement (note 5)	1 056 955	486 010	296 865
Réparations et entretien	485 205	682 847	550 678
Mobilier et accessoires	742 325	754 759	579 434
Information et publications	624 578	519 476	531 308
Locations et permis	949 299	1 201 657	1 196 091
Divers	-	250 185	50 397
Transferts à des organisations externes	405 609	415 411	418 679
	90 115 308	77 937 267	72 286 984
Autres charges :			
Services reçus gratuitement (note 9 a)) :			
Locaux		14 861 042	15 332 884
Cotisations de l'employeur aux			
régimes de soins de santé et de soins			
dentaires		5 017 947	4 485 174
Services d'indemnisation des		101505	100.000
accidents du travail	i	164 505	163 690
Amortissement des immobilisations corporel	ies	4 400 E04	4 40 4 470
(note 5)		1 492 524	1 184 470
		21 536 018	21 166 218
Total des charges		99 473 285	93 453 202
Recettes:			
Remboursement de dépenses de			
l'exercice précédent		211 322	668 956
Diverses recettes		12 072	12 093
Total des recettes		223 394	681 049
Coût de fonctionnement net		99 249 891	92 772 153
Source de financement :			
Encaisse nette provenant du Trésor		80 051 810	75 189 353
Variation des montants à recevoir du Trésor		549 338	(1 340 399)
Services reçus gratuitement (note 9 a))		20 043 494	19 981 748
Financement total fourni		100 644 642	93 830 702
Transfert à une autre entité parlementaire (note 12)		-	(545 839)
Excédent de l'exercice		1 394 751 \$	512 710\$

État de l'excédent cumulé

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016

(En dollars)	2017	2016
Excédent cumulé, en début d'exercice	3 585 879 \$	3 073 169 \$
Excédent de l'exercice	1 394 751	512 710
Excédent cumulé, en fin d'exercice	4 980 630 \$	3 585 879 \$

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016

(En dollars)	2017	2016
Encaisse en provenance de (utilisée pour) :		
Fonctionnement:	00 040 004 0	00 770 450 4
Coût de fonctionnement net	99 249 891 \$	92 772 153 \$
Éléments sans effets sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles		
(note 5)	(1 492 524)	(1 184 470)
Services reçus gratuitement (note 9 a))	(20 043 494)	(19 981 748)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(9 184)	(3 126)
Variations entre les montants de l'état de la situation		
financière :		
Dépôts en main en fin d'exercice	1 583	415 652
Comptes débiteurs et avances	50 901	552 788
Charges payées d'avance	(62 504)	100 947
Comptes créditeurs et charges à payer	(607 858)	214 579
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(199 781)	7 201
Indemnités de départ	202 591	256 036
	77 089 621	73 150 012
Activités d'investissement en immobilisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 5)	2 970 501	2 039 341
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	2 3 1 0 0 0 1	2 000 041
(note 5)	(8 312)	_
(note o)	(0 512)	-
Encaisse nette provenant du Trésor	80 051 810 \$	75 189 353 \$

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

Notes accompagnant les états financiers Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

1. Autorisations et objectifs :

Le Sénat du Canada est une institution autonome constituée en vertu de la *Loi constitutionnelle* de 1867, et son autorité pour s'occuper des questions financières et administratives découle de la *Loi sur le Parlement du Canada*. Au sein du Parlement bicaméral du Canada, le Sénat est la Chambre haute dont les membres sont nommés.

2. Sommaire des principales conventions comptables :

a) Présentation :

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

b) Crédits parlementaires :

Le Sénat est financé sur le Trésor au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Sénat, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie, ne reflètent pas les rapports financiers présentés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement identiques aux postes correspondant aux crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

c) Encaisse nette provenant du Trésor :

Le Sénat du Canada est financé sur le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tout l'argent reçu par le Sénat est déposé au Trésor et tout l'argent déboursé par le Sénat est prélevé sur le Trésor. L'encaisse nette provenant du Trésor est la différence entre toutes les rentrées et toutes les sorties de fonds, y compris les transactions avec les ministères et organismes du gouvernement du Canada.

Notes accompagnant les états financiers

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite) :

d) Montants à recevoir du Trésor :

Les montants à recevoir du Trésor résultent de l'écart, en fin d'exercice, entre le moment où une opération se reflète sur un crédit et celui où elle est traitée par le Trésor. Les montants à recevoir du Trésor représentent le comptant net que le Sénat est autorisé à tirer sur le Trésor pour payer ses dettes sans avoir à obtenir des crédits supplémentaires.

e) Recettes:

Les recettes sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits correspondants sont survenus.

f) Charges:

Les charges sont comptabilisées au moment où surviennent les opérations ou les faits correspondants, sous réserve de ce qui suit :

- Les paiements de transfert sont pris en compte dans l'exercice où le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou s'est conformé aux conditions d'une entente contractuelle de transfert
- Les congés annuels et les congés compensatoires sont pris en compte au moment où ils sont acquis par les employés conformément à leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services de locaux obtenus gratuitement de ministères ou organismes fédéraux, la contribution de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires ainsi que les charges administratives pour les services d'indemnisation des accidents du travail sont inscrits comme charge de fonctionnement à leur coût estimatif.

g) Avantages sociaux futurs :

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime de retraite collectif administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Sénat au régime sont passées en charges dans l'exercice où elles sont engagées. Elles représentent l'obligation totale du Sénat à l'égard du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Sénat n'est pas tenu de contribuer à une éventuelle insuffisance actuarielle du régime.

Notes accompagnant les états financiers Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite) :

- g) Avantages sociaux futurs (suite) :
 - (ii) Indemnités de départ pour les services : Les employés avaient droit à des indemnités de départ selon les termes de leurs conventions collectives ou de leurs conditions d'emploi. Comme cela a été le cas dans l'ensemble de la fonction publique fédérale, l'accumulation des indemnités de départ a cessé pour les employés du Sénat lorsque le Sénat a conclu ses conventions collectives avec son personnel syndiqué et a modifié les conditions d'emploi en conséquence. La révision des conditions d'emploi s'est échelonnée sur une période de trois ans, et pour le dernier groupe, les nouvelles conditions sont entrées en vigueur en 2013-2014. Les employés visés par ces changements ont eu le choix soit de recevoir immédiatement la valeur totale ou partielle des indemnités cumulées, soit de recevoir la valeur totale ou restante des indemnités au moment de leur départ du Sénat du Canada. Pour les employés qui ont choisi de ne pas recevoir immédiatement les indemnités dues, l'obligation est calculée en date du 31 mars, sur la base du nombre de semaines de travail qu'ils ont accumulées et de leur salaire au 31 mars. Ces indemnités de départ ne sont pas capitalisées et elles seront versées aux employés, à même les crédits futurs, l'année de leur départ.
 - (iii) Congés de maladie: Les employés ont le droit d'accumuler des congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces droits à ces congés de maladie ne deviennent pas acquis et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Les congés de maladie non utilisés au moment de la cessation d'emploi ne deviennent pas payables à l'employé et aucun montant n'a été comptabilisé à cet égard dans les présents états financiers. Les charges à payer qui s'y rapportent sont inscrites dans les états financiers du gouvernement du Canada.
- h) Régime de retraite des sénateurs :

Les éléments d'actif et de passif du régime de retraite des sénateurs ne figurent pas dans l'état de la situation financière du Sénat parce que ces comptes relèvent du gouvernement du Canada. Les cotisations versées par le Sénat à l'égard de ce régime sont imputées aux salaires et avantages sociaux de l'exercice dans lequel elles sont engagées. La note 8 présente plus d'informations.

i) Comptes débiteurs et avances :

Les comptes débiteurs et avances sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

Notes accompagnant les états financiers

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite) :

i) Passif éventuel :

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir réelles selon qu'un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et où on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est comptabilisé et une charge est enregistrée. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes accompagnant les états financiers.

k) Immobilisations corporelles:

Toutes les immobilisations corporelles et améliorations locatives ayant un coût initial de 3 000 \$ ou plus sont prises en compte au coût d'acquisition. Lorsque le projet est achevé, les sommes relatives aux actifs en cours de développement sont virées à la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée et sont alors amorties.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile de l'immobilisation corporelle, comme suit :

Actif	Période d'amortissement
Machinerie et équipement	3 à 15 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Logiciels	2 à 5 ans
Mobilier et accessoires	5 à 20 ans
Véhicules	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée de vie utile de l'amélioration

Le Sénat est fiduciaire pour la population canadienne d'une collection d'objets présentant une valeur historique ou un intérêt sur le plan patrimonial. Contrairement aux immobilisations corporelles, ces biens patrimoniaux ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière, car la valeur de la collection n'est pas définie par sa valeur monétaire. La note 6 présente des détails sur les biens patrimoniaux.

I) Degré d'incertitude des estimations :

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public impose à la direction de faire des estimations et des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif et les charges figurant dans les états financiers. Au moment de l'établissement des présents états financiers, la direction considère que ses estimations et hypothèses sont raisonnables. Les résultats réels pourraient s'écarter considérablement des estimations. La direction revoit périodiquement ses estimations et dès que des rajustements sont jugés nécessaires, ils sont enregistrés dans les états financiers de l'exercice où ils ont été déterminés.

Notes accompagnant les états financiers Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

3. Crédits parlementaires :

Le Sénat du Canada reçoit la majeure partie de son financement sous forme de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires autorisés au cours d'exercices antérieurs, en cours ou futurs. Par conséquent, les résultats nets de fonctionnement du Sénat diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction des crédits parlementaires octroyés ou d'après la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits de l'exercice en cours utilisés :

	2017	2016
Coût de fonctionnement net	99 249 891\$	92 772 153 \$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le		
coût de fonctionnement net, mais non sur les crédits :		
Services reçus gratuitement (note 9 a))	(20 043 494)	(19 981 748)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(1 492 524)	(1 184 470)
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent	· 211 322	` 668 956
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	(9 184)	(3 126)
Diminution (augmentation) du passif lié aux	, ,	, ,
indemnités de vacances et congés compensatoires	(199 781)	7 201
Diminution des indemnités de départ	202 591	256 036
Autres	(139 750)	654
	(21 470 820)	(20 236 497)
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur les		
crédits, mais non sur le coût de fonctionnement net :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 5)	2 970 501	2 039 341
Produits de l'aliénation d'immobilisations	(8 312)	-
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(62 504)	100 947
Transfert de charges payées d'avance		
à une autre entité parlementaire (note 12)	-	(114 014)
Paiements de transition pour la mise en place		
du paiement des salaires en arrérages	-	10 163
Crédits utilisés	80 678 756\$	74 572 093 \$

Notes accompagnant les états financiers

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

b) Crédits utilisés :

	2017	2016
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	58 276 163\$	52 946 960 \$
Traitements, allocations et cotisations de retraite statutaires des sénateurs Contributions statutaires aux régimes d'avantages	22 856 404	19 592 251
sociaux	5 841 350	5 839 704
Moins : Crédits périmés – fonctionnement	(6 295 161)	(3 806 822)
Crédits utilisés	80 678 756\$	74 572 093 \$

c) Rapprochement de l'encaisse nette provenant du Trésor et des crédits de l'exercice en cours utilisés :

	2017	2016
Encaisse nette provenant du Trésor	80 051 810\$	75 189 353 \$
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent Paiements de transition pour la mise en place du	211 322	668 956
paiement des salaires en arrérages Diminution de la TPS/TVH/TVQ remboursable Transferts d'actifs payés d'avance	6 036	10 163 118 881
à une autre entité parlementaire (note 12) Transferts de comptes créditeurs et de charges à payer	-	(114 014)
à une autre entité parlementaire (note 12) Autres	(139 750)	38 499 654
Variation de la situation nette au Trésor : Diminution des dépôts en main Augmentation des comptes débiteurs et des avances	(1 583)	(415 652)
(sauf la TPS/TVH/TVQ remboursable) Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et	(56 937)	(671 669)
des charges à payer	607 858	(253 078)
	549 338	(1 340 399)
Crédits utilisés	80 678 756\$	74 572 093\$

Notes accompagnant les états financiers

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

4. Comptes débiteurs et avances :

	2017	2016
Comptes débiteurs de ministères et organismes fédéraux Autres comptes débiteurs Petite caisse et avances	1 883 904\$ 237 459 5 500	1 565 209\$ 505 603 5 150
	2 126 863\$	2 075 962\$

Notes accompagnant les états financiers

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

5. Immobilisations corporelles:

Coût					
S	olde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations	Transferts d'actifs	Solde de clôture
Machinerie et équipement	4 171 610 \$	65 681 \$	(228 792) \$	- \$	4 008 499 \$
Matériel informatique	2 447 850	760 399	(193 733)	-	3 014 516
Logiciels	4 474 874	873 687	(332 953)	126 775	5 142 383
Mobilier et accessoires	3 739 606	224 938	(130 628)	-	3 833 916
Véhicules	354 569	-	(26 225)	-	328 344
Actifs en cours de développemen	t 151 419	1 012 978	-	(126 775)	1 037 622
Améliorations locatives	570 530	32 818	-	-	603 348
	15 910 458 \$	2 970 501 \$	(912 332) \$	- \$	17 968 628 \$

Amortissement cumulé					
Solde d'ouverture Amortissement Aliénations Transfe d'acti					Solde de clôture
Machinerie et équipement	2 843 469 \$	329 417 \$	(219 165) \$	- \$	2 953 721 \$
Matériel informatique	1 513 103	378 642	(193 733)		1 698 012
Logiciels	2 499 981	483 202	(332 954)		2 650 229
Mobilier et accessoires	2 104 345	227 430	(130 628)	-	2 201 147
Véhicules	156 664	36 220	(18 356)		174 528
Améliorations locatives	332 772	37 613	-		370 385
	9 450 334 \$	1 492 524 \$	(894 836) \$	- \$	10 048 022 \$

Valeur comptable nette	2017	2016
Machinerie et équipement	1 054 778 \$	1 328 141 \$
Matériel informatique	1 316 504	934 747
Logiciels	2 492 154	1 974 893
Mobilier et accessoires	1 632 769	1 635 261
Véhicules	153 816	197 905
Actifs en cours de développement	1 037 622	151 419
Améliorations locatives	232 963	237 758
	7 920 606 \$	6 460 124 \$

Notes accompagnant les états financiers

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

5. Immobilisations corporelles (suite):

L'amortissement de l'exercice clos le 31 mars 2017 est de 1 492 524 \$ (2016 - 1 184 470 \$).

Le total des crédits budgétaires prévus pour la machinerie et l'équipement durant l'exercice clos le 31 mars 2017, comme l'indique l'état des résultats, est de 1 056 955 \$. Ce budget sert au financement de l'acquisition des immobilisations corporelles figurant dans l'état de la situation financière (2017 – 2 970 501 \$) ainsi que de la machinerie et de l'équipement inclus dans l'état des résultats (2017 – 486 010 \$). Par suite d'une réaffectation budgétaire, le total des crédits parlementaires utilisés pour l'acquisition de machinerie et d'équipement immobilisé et non immobilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017 est de 3 456 511 \$.

6. Biens patrimoniaux :

La collection de biens patrimoniaux comporte des meubles, des œuvres d'art et des artéfacts comme d'anciens pupitres de sénateurs, des toiles d'artistes canadiens, des chaînes de fonction et le service de table et argenterie. Les chiffres représentent un ensemble de biens patrimoniaux importants et autres objets servant à faire connaître aux visiteurs l'importance des lieux situés sur la Colline du Parlement. La collection de biens patrimoniaux du Sénat, couverte par un régime d'auto-assurance, se composait des objets suivants au 31 mars 2017 :

Type d'objet	Nombre
Meubles	1 397
Œuvres d'art	234
Service de table et argenterie	2 733
Autres artéfacts	2 133
Artéfacts prêtés par des ministères et organismes gouvernementaux	117
Artéfacts prêtés à des ministères et organismes gouvernementaux	1

Notes accompagnant les états financiers

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

7. Avantages sociaux des employés :

a) Prestations de retraite :

Tant les employés que le Sénat contribuent au coût du régime. Compte tenu des modifications apportées à la *Loi sur la pension de la fonction publique* par suite de la mise en œuvre des dispositions relatives au Plan d'action économique de 2012, les employés qui cotisent au régime ont été séparés en deux groupes : le groupe 1 vise les employés qui étaient déjà membres du régime au 31 décembre 2012, et le groupe 2 vise ceux qui ont adhéré au régime à compter du 1^{er} janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct. En 2016-2017, les charges se sont élevées à 4 074 241 \$ (4 025 308 \$ en 2015-2016). Pour les membres du groupe 1, les charges représentent environ 1,12 fois les cotisations des employés (1,25 fois en 2015-2016), et pour les membres du groupe 2, elles représentent environ 1,08 fois les cotisations des employés (1,24 fois en 2015-2016). La responsabilité du Sénat relativement au régime de retraite se limite à ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont inscrits dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ pour les services :

Comme indiqué à la note 2 g), l'accumulation des indemnités de départ a cessé pour les employés du Sénat. Le Sénat du Canada versait à certains de ses employés des indemnités de départ basées sur l'admissibilité, les années de services et le salaire final. Le solde résiduel des indemnités n'étant pas capitalisé d'avance, les indemnités seront versées aux employés, à même les crédits futurs, l'année de leur départ. Voici les données relatives aux indemnités de départ au 31 mars :

	2017	2016
Passif lié aux indemnités de départ en début d'exercice Modification du passif au cours de l'exercice Prestations versées au cours de l'exercice	1 959 288\$ 134 808 (337 399)	2 268 099\$ 107 490 (416 301)
Passif lié aux indemnités de départ en fin d'exercice	1 756 697\$	1 959 288\$

8. Comptes de pension des sénateurs :

Les comptes de pension des sénateurs sont comptabilisés par le gouvernement du Canada dans les comptes de pension des parlementaires et comprennent deux comptes distincts : le Compte d'allocations de retraite des parlementaires (CARP) et le Compte des conventions de retraite des parlementaires (CRP), qui relèvent du gouvernement du Canada. Les cotisations à ces régimes versées par le Sénat ont totalisé 3 251 773 \$ en 2016-2017 (3 091 073 \$ en 2015-2016) et sont inscrites dans les charges liées aux salaires et aux avantages sociaux.

Les taux de cotisation ont augmenté au cours des années pour faire passer la part des membres du régime à 50 pour cent le 1er janvier 2017. Pour l'exercice 2017, les membres du régime ont

Notes accompagnant les états financiers Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

8. Comptes de pension des sénateurs (suite) :

cotisé au taux de 15,8 pour cent (10 pour cent en 2016) de leur salaire pour les neuf premiers mois et à un taux d'environ 19,5 pour cent (15,8 pour cent en 2016) pour les trois derniers.

Les cotisations du Sénat sont portées au compte mensuellement pour couvrir le coût (déduction faite des cotisations des membres du régime) des prestations constituées pendant le mois selon un taux établi par le président du Conseil du Trésor. Les cotisations du Sénat applicables à l'égard des cotisations des membres du régime sont en moyenne : 1,5 pour le compte d'allocations de retraite et 1,6 pour la convention de retraite.

Les cotisations sont créditées aux comptes de pension appropriés, soit le Compte d'allocations de retraite des parlementaires ou le Compte de convention de retraite des parlementaires. Les comptes de pension sont aussi crédités avec de l'intérêt à un taux déterminé par l'actuaire en chef du Canada. Le taux d'intérêt moyen crédité aux comptes de pension en 2017 était de 4,6 pour cent environ (4,1 pour cent en 2016).

Comme l'exige la Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques, les évaluations actuarielles des régimes de retraite sont effectuées au moins tous les trois ans pour des besoins de financement. L'évaluation actuarielle du 31 mars 2016 est actuellement en cours.

On peut trouver les détails supplémentaires de ces régimes dans les Comptes publics consolidés du gouvernement du Canada.

9. Opérations entre apparentés :

Le Sénat du Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Sénat conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, conformément aux modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, le Sénat a reçu gratuitement de ministères et organismes fédéraux les services présentés aux notes a) et b).

a) Services reçus gratuitement :

Le Sénat a reçu gratuitement de ministères et organismes fédéraux les services suivants : locaux, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et services d'indemnisation des accidents du travail. Ces services ont été enregistrés à l'état des résultats du Sénat

Notes accompagnant les états financiers

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

9. Opérations entre apparentés (suite) :

b) Autres opérations entre apparentés :

Le gouvernement du Canada a structuré certaines de ses activités administratives de façon à optimiser l'efficience et à réduire les coûts en confiant la responsabilité à un seul ministère qui s'en charge sans frais au nom d'autres employeurs fédéraux. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paie pour les employés du Sénat, d'émission de chèques et de traduction offerts par Services publics et Approvisionnement Canada, n'est pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats du Sénat.

Comptes débiteurs et créditeurs avec autres apparentés en fin d'exercice :

	2017	2016
Comptes débiteurs, ministères et organismes	1 883 904\$	1 565 209\$
Comptes créditeurs, ministères et organismes	726 933	370 818

10. Obligations contractuelles:

Le Sénat a souscrit des obligations contractuelles. Les engagements correspondants sont les suivants :

2018 2019 2020	1 465 623\$ 563 655 146 272 104 287
2021 2022	104 287 106 373
Total	2 386 210\$

Notes accompagnant les états financiers Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives pour 2016 (En dollars)

11. Éventualités :

Au 31 mars 2017, le Sénat était partie à des litiges et réclamations en instance. On ne s'attend pas à ce que ces affaires litigieuses aient une incidence importante sur la situation financière du Sénat. L'effet du règlement ultime de ces affaires, s'il en est, sera pris en compte lorsqu'il sera déterminable.

12. Transfert à une autre entité parlementaire :

Conformément à la Loi nº 1 sur le plan d'action économique de 2015, le Sénat a transféré, le 23 juin 2015, la responsabilité des services de sécurité au Service de protection parlementaire (SPP), y compris la responsabilité de gestion des actifs et passifs liés à ces services. Le SPP est chargé des questions concernant la sécurité physique dans l'ensemble de la Cité parlementaire et sur les terrains de la Colline du Parlement. Le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes sont responsables de cette nouvelle entité ainsi que de son orientation générale en matière d'élaboration des politiques. Par conséquent, le Sénat du Canada a transféré au cours de l'exercice financier de 2015-2016 les actifs et passifs afférents à son ancien mandat de sécurité opérationnelle au SPP. Au cours du présent exercice, le Sénat continue d'administrer certains services relatifs aux ressources financières et humaines et d'autres services administratifs pour le compte du SPP.

13. Données budgétaires :

Les données budgétaires sont présentées à des fins comparatives. Elles représentent les montants indiqués dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses du Sénat.

14. Données comparatives :

Certaines données comparatives de 2015-2016 ont été reclassées afin d'être conformes à la présentation des états financiers adoptée pour 2016-2017.

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 7, 2017

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:32 a.m., in public and in camera, pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters.

Senator Larry W. Campbell (Chair) in the chair.

[English]

The Chair: Good morning and welcome to the regular Thursday morning meeting of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

The first item on our agenda is the adoption of the minutes of proceedings of November 30. Has everyone had an opportunity to read them? Thank you.

Number two is Senator McPhedran, who is appealing a decision from the Subcommittee on Agenda and Procedure with regard to a Winnipeg travel claim. Senator McPhedran has two witnesses here. I'll begin by explaining the process for this morning, which was agreed to by the steering committee, and then I will say a few words to provide context for senators and our audience.

We'll begin with a short opening statement from Senator McPhedran as part of the introduction to her appeal. We will then hear from her two witnesses in support of her case. They are appearing by video conference from Winnipeg, and I thank them very much for showing up as it's a little early there. Then, senators will have an opportunity to ask questions of the witnesses.

Since, as you can see by the agenda, we have a full morning here, after the initial presentations and the questioning of the Winnipeg witnesses, we will proceed with our regular items, briefly going in camera. Afterwards, we will return to public to continue hearing the appeal. Senator McPhedran, of course, may remain with the committee for the duration of the meeting.

I want to ensure that Senator McPhedran has all the time she needs to present and I think it flows better if we do that rather than get into it, chop it up and go back.

I'm hoping that Senator McPhedran's presentation can then be done in order to give her ample time and an uninterrupted opportunity to present her case. In the event we run out of time, the hearing will continue next week.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 7 décembre 2017

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 32, en séance publique et à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives.

Le sénateur Larry W. Campbell (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président : Bonjour et bienvenue à la réunion du jeudi du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Le premier point à l'ordre du jour est l'adoption du procèsverbal du 30 novembre. Est-ce que tout le monde a eu l'occasion de le lire? Merci.

Le deuxième point se rapporte à la sénatrice McPhedran, qui interjette appel d'une décision du Sous-comité du programme et de la procédure concernant une réclamation de voyage à Winnipeg. La sénatrice McPhedran est accompagnée de deux témoins. Je vais d'abord expliquer comment nous allons procéder ce matin, ce qui a été décidé au comité de direction, et je dirai ensuite quelques mots afin de situer le contexte pour les sénateurs et notre auditoire.

Nous allons commencer par une allocution de la sénatrice McPhedran, qui présentera son appel. Nous allons ensuite entendre ses deux témoins qui appuieront sa demande. Ils sont à Winnipeg et comparaissent par vidéoconférence, et je les remercie beaucoup de témoigner, car il est un peu tôt pour eux. Les sénateurs pourront ensuite poser des questions aux témoins.

Étant donné que notre avant-midi sera bien rempli, comme vous pouvez le voir à l'ordre du jour, après les déclarations initiales et les questions posées aux témoins à Winnipeg, nous allons aborder les points courants, en siégeant brièvement à huis clos. Nous poursuivrons ensuite en séance publique notre discussion sur l'appel. Bien entendu, la sénatrice McPhedran pourra rester avec les membres du comité pendant toute la séance.

Je veux être sûr que la sénatrice McPhedran a tout le temps dont elle a besoin pour faire son exposé, et je pense que cela s'enchaîne mieux en procédant ainsi plutôt que de commencer l'allocution, l'interrompre et y revenir.

J'espère que l'exposé de la sénatrice McPhedran se déroulera de manière à ce qu'elle ait amplement le temps de présenter ses arguments sans être interrompue. Si jamais nous manquons de temps, nous poursuivrons l'audience la semaine prochaine. Since the appeal is being heard in public, the documentation that was provided to you should be tabled with the committee. A motion has been distributed to you.

Is it agreed that the background material distributed to the committee related to the appeal by the Honourable Senator McPhedran be filed as an exhibit with the clerk of the committee?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

We will now start with statements from Senator McPhedran, followed by Mr. Melamedoff and Shania Pruden.

You have the floor, Senator McPhedran.

Hon. Marilou McPhedran, Senator, Senate of Canada: Thank you so much. First of all, let me express appreciation to the Senate and to every member of the committee for making the time to come into a public venue like this to listen to my presentation, and let me especially thank Ariel and Shania. It's a dark, cold Winnipeg morning and they travelled a considerable distance to get into the teleconference studio.

Ariel and Shania, I've asked you to be here with us today because I don't want to speak in your voices about the importance of the Youth Parliament, not only the Speaker's Night that I attended as your guest speaker, but more about the work of you and your colleagues as youth leaders in Manitoba and the role of the Youth Parliament.

I do want to say to you, though, that this appeal is my responsibility, so you don't have to answer any questions from senators who may question you closely about what you understand about the Senate rules, et cetera. That's off-limits. Those questions come to me.

You're here as witnesses to raise the level of awareness and understanding of what you, as youth leaders, were doing in creating this annual Speaker's Night and the nature of that activity.

The principal question that is before us is a very important one for the public and for everybody in Canada: What is it that senators should be doing with our privilege and our resources? And, particularly for this appeal, when is travel appropriate?

I will go into the more technical aspects of the nature of my appeal because of the honourable senators that are here this morning to make a final decision. I really wanted to assure you that I have no expectation that you will answer any of those kinds of questions in relation to the appeal itself.

Comme il s'agit d'une audience publique, la documentation qui vous a été remise devrait être déposée auprès du comité. On a fait circuler une motion.

Êtes-vous d'accord pour que les documents distribués au comité concernant l'appel de la sénatrice McPhedran soient déposés comme preuve auprès de la greffière?

Des voix: D'accord.

Le président : Merci.

Nous allons maintenant commencer par la déclaration de la sénatrice McPhedran. Ce sera ensuite au tour de M. Melamedoff et de Shania Pruden.

Vous avez la parole, sénatrice McPhedran.

L'honorable Marilou McPhedran, sénatrice, Sénat du Canada: Merci beaucoup. Je tiens tout d'abord à remercier le Sénat et les membres du comité d'avoir pris le temps de se déplacer pour entendre mon exposé, et je remercie tout particulièrement Ariel et Shania. Il fait noir et froid ce matin à Winnipeg, et ils ont dû parcourir une distance considérable pour se rendre à la salle de téléconférence.

Ariel, Shania, je vous ai demandé de vous joindre à nous aujourd'hui étant donné que je ne veux pas parler en votre nom de l'importance du Parlement jeunesse, y compris de l'activité Speaker's Night, à laquelle j'ai participé en tant que conférencière, du travail que vos collègues et vous faites en tant que jeunes leaders au Manitoba ainsi que du rôle du Parlement jeunesse.

Je veux toutefois vous dire que je suis responsable de cet appel, ce qui signifie que vous n'avez pas à répondre aux questions des sénateurs qui portent précisément sur les règles du Sénat et ainsi de suite. Ces questions doivent absolument m'être adressées.

Votre témoignage, en tant que jeunes leaders, vise à sensibiliser les gens à vos démarches pour organiser tous les ans l'activité Speaker's Night ainsi qu'à la nature de cette activité.

La principale question abordée ici est très importante pour le public et pour tout le monde au Canada : que devraient faire les sénateurs avec leurs privilèges et leurs ressources? Et, plus particulièrement en ce qui a trait à cet appel, à quel moment les déplacements sont-ils appropriés?

Je vais aborder les aspects plus techniques de la nature de mon appel, étant donné que les sénateurs présents ce matin trancheront la question. Je tenais vraiment à vous assurer que je ne m'attends pas à ce que vous répondiez à des questions de ce genre au sujet de l'appel proprement dit.

I'm going to begin by setting out the context for the work of this committee and of the Senate writ whole and the idea behind there having to be a specific travel policy.

Much of what goes into the work of a senator, as I've come to understand it in my first year here, is very much here in Ottawa, on Parliament Hill, in committees and in the chamber. But another big part of what we do as senators — part of our parliamentary function — is to connect people to the Senate and the Senate to people.

The travel policy is quite clear, I think, in terms of the overall context for my appeal. The policy recognizes that travel is a necessary component of senators' parliamentary functions. Parliamentary functions are regularly carried out in Ottawa, and senators must travel between their provincial-territorial residences and the National Capital Region to attend Senate sittings, committee meetings and caucus meetings. From time to time, senators may also be required to travel to other locations in order to fulfil their parliamentary functions.

However, the nature of the appeal today is the fact that I was travelling back to Winnipeg, Manitoba, which has been my home since 2008 and is where I was born and raised. So this is not about travel that is unusual; this is about travel back to my home.

The principles that are guiding the decision here today include trust and flexibility, that senators have sufficient discretion and latitude to act in a fair and reasonable manner in determining travel arrangements that best respond to the requirements of senators' parliamentary functions.

We're also in a process here today that has dedicated itself to transparency. We're doing this on public television for anybody who wishes to watch and to hear, and to be honest, this was a very big part of the reason that I made the decision to appeal. The transparency is something that is part of being a modern form of governance.

Another principle is accountability for what we do and what this committee does, the members of this committee. There's a need for the decision making to be consistent, to be fair, and that there's equitable application of policy and practices. That means that certain members of this committee, for example, or the previous committee before this committee was formed, should not be receiving special dispensation as members of the committee. There are times when there are exceptions, and exceptions also need to be made consistently, fairly, with an equitable application.

Je vais commencer par expliquer le contexte pour les travaux du comité et du Sénat dans son ensemble, ainsi que l'idée qui consiste à avoir une politique précise concernant les déplacements.

Une grande partie du travail des sénateurs, comme j'ai fini par l'apprendre durant ma première année ici, se fait surtout à Ottawa, sur la Colline du Parlement, dans des comités et au Sénat. Toutefois, une autre grande partie de la fonction parlementaire des sénateurs consiste à établir des liens entre les gens et le Sénat.

La politique sur les déplacements est très claire, je crois, dans le contexte général de mon appel. Elle reconnaît que les déplacements sont un aspect nécessaire des fonctions parlementaires des sénateurs. Les fonctions se font souvent à Ottawa, et les sénateurs doivent faire des va-et-vient entre leur résidence provinciale ou territoriale et la région de la capitale nationale pour assister à des séances du Sénat, de comités et de caucus. De temps à autre, il est également possible que les sénateurs doivent se rendre à d'autres endroits pour exercer leurs fonctions parlementaires.

Cependant, la nature de l'appel aujourd'hui est un de mes déplacements vers Winnipeg, au Manitoba, où j'habite depuis 2008, où je suis née et où j'ai grandi. Il ne s'agit donc pas d'un déplacement inhabituel; c'est un déplacement pour me rendre chez moi.

La confiance et la souplesse figurent parmi les principes qui orienteront la décision prise aujourd'hui, afin que les sénateurs aient un pouvoir discrétionnaire suffisant et assez de latitude pour agir de façon juste et raisonnable lorsqu'ils se déplacent dans le but de satisfaire le mieux possible les exigences relatives à leurs fonctions parlementaires.

Les délibérations d'aujourd'hui visent également la transparence. La séance est diffusée à la télévision à l'intention de toutes les personnes intéressées, et pour être honnête, c'est en grande partie pourquoi j'ai décidé d'interjeter appel. La transparence fait partie d'une forme moderne de gouvernance.

Un autre principe consiste à rendre compte de ce que nous faisons et de ce que fait votre comité, les membres de votre comité. La prise de décisions doit être cohérente, elle doit être juste, et il faut que les politiques et les pratiques soient appliquées équitablement. Cela signifie que des membres de votre comité, par exemple, ou du comité qui l'a précédé, ne devraient pas obtenir de dispense spéciale. Il arrive qu'il y ait des exceptions, et ces exceptions doivent également être cohérentes, justes et appliquées équitablement.

Another principle regarding what we're here today to discuss is about valuing people. Travel policies are fair when they support the health, safety and well-being, and in a travel context, of senators and their families.

Another principle stated here is modern travel practices. The objectives that are outlined are that the primary aim of this travel policy is to ensure the fair treatment of persons required to travel for parliamentary functions.

Another aspect of this — and this is really the essence of my appeal — is my respectful presentation to this committee and to all members of the committee who are here today to decide on this appeal on travelling back to one's home to receive care, health care and in my case, dental care.

I won't go into the gruesome details, but I think it's important to let you know that a couple of years ago, through a number of highly specialized consultations, it was determined that I suffer from a very significant and unusual amount of bone loss in my jaws. There's a risk because some embedded infections likely caused that, and it was actually determined that one of the very best surgeons in North America for my particular condition is a surgeon in Winnipeg, which is fabulous because Winnipeg is my home.

So I am in the midst of a two-year dental surgery process. It takes several months to recover from each one of the surgeries and then we go back at it. There is one dental surgeon in charge of that care. It requires regular checkups and then the next stage of the surgery is scheduled.

In this particular case, very early on in my time as a senator, the Youth Parliament of Manitoba was one of the very early invitations I received to be a keynote speaker. The person who was working in my office at the time was a very experienced person who had worked for a senator who had just retired, had been working for that senator for four years or more, and had lived through an audit process, which I haven't lived through but I'm told by many senators is an extraordinarily difficult experience. I was told by this person that she had checked and that the authorization from administration had been given and, yes, I could accept your invitation.

Now, that person is no longer here on Parliament Hill. We no longer have access to any of the communications on her end. The administration on the other side has looked to see if there was any email that they received, and it appears that there was not. But I'm submitting to you in truth that the conversation that occurred was that there was a phone call. It is not unusual between offices for this kind of checking in to occur by phone call. So we went ahead.

Un autre principe pertinent dans le cadre de notre discussion aujourd'hui consiste à valoriser les gens. Les politiques sur les déplacements sont équitables quand elles appuient la santé, la sécurité et le bien-être des sénateurs et de leurs familles, dans le contexte des déplacements.

De plus, un autre principe énoncé se rapporte aux pratiques modernes en matière de déplacements. Selon les objectifs énoncés, le principal but de cette politique sur les déplacements est d'assurer le traitement équitable des personnes qui doivent se déplacer dans le cadre de leurs fonctions parlementaires.

Mon humble exposé à l'intention de votre comité et de tous ses membres présents aujourd'hui pour se prononcer sur cet appel concernant les déplacements vers un lieu de résidence dans le but de recevoir des soins de santé — des soins dentaires dans mon cas — est un autre aspect à considérer. C'est vraiment l'essentiel de mon appel.

Je ne vais pas entrer dans des détails horribles, mais je pense qu'il est important que vous sachiez qu'il y a quelques années, à la suite de consultations hautement spécialisées, il a été établi que je souffre d'une perte osseuse très importante dans ma mâchoire. Il y a un risque, étant donné que c'est probablement attribuable à des infections internes, et il a été établi qu'un des meilleurs chirurgiens en Amérique du Nord pour mon cas précis se trouve à Winnipeg, ce qui est formidable étant donné que c'est là que j'habite.

Je suis donc au milieu de deux années d'interventions chirurgicales dentaires. Il faut plusieurs mois pour se remettre d'une des opérations, et le chirurgien intervient ensuite de nouveau. Un chirurgien-dentiste se charge des soins. Il faut subir régulièrement des examens, et la prochaine intervention chirurgicale est prévue par la suite.

Dans ce cas particulier, très tôt après avoir été nommée sénatrice, l'une des premières invitations que j'ai reçues était pour me demander d'être la principale conférencière au Parlement jeunesse du Manitoba. La personne qui travaillait à mon bureau à l'époque était très expérimentée et avait travaillé au moins quatre ans pour un sénateur qui venait tout juste de prendre sa retraite, et elle avait déjà traversé un processus d'audit, ce que je n'ai jamais subi, mais de nombreux sénateurs m'ont dit que c'est une expérience extrêmement difficile. Elle m'a dit qu'elle avait vérifié et que l'administration m'avait autorisée à accepter l'invitation.

Elle ne travaille plus sur la Colline du Parlement. Nous n'avons donc plus accès aux échanges auxquels elle a pris part. De son côté, l'administration a vérifié pour voir si elle avait reçu des courriels, mais il semble que ce ne soit pas le cas. Je vous signale toutefois en vérité qu'il y a eu un appel téléphonique, selon la discussion qui a eu lieu. Il n'est pas inhabituel de faire ce genre de vérification par téléphone entre des bureaux. Nous sommes donc allés de l'avant.

And at the same time we were in the process of making the commitment to you — because you needed to know to go ahead with your plans for the event — then to build in the time that I was able to spend in my home city, to be able to get the dental care that I needed earlier in the day and then to be able to come to speak and to be with you in the evening, and then to be able to fly back to Ottawa that night. So that's how that happened.

To members of the committee, what I would like to submit to you is that this is actually a very simple matter. It isn't within the necessary terms of your interpretation of the rules to subject your colleague senators to a test on what was the "primary purpose" when we return to our home. I believe in a reading of the documents made available that we have a right as grown-ups, as senators, to make a decision about when we need to return to our homes and whether we need to seek particular kinds of care.

So in the course of this particular day, when I was back in Winnipeg, I want to submit to you that determining what I did in every hour of that day and where I went or what I did is really not your job. It's really not appropriate. I made a decision to return to my home. I think the policy clearly gives me the right to do that. I made a decision to do a number of things in my home city while I was there. To try and parse out any one aspect of what I did in my home during that period of time and then label that as my primary purpose I think is not a helpful interpretation of the discretion of this committee.

The fact that on this particular day I had an important dental consultation for my ongoing surgery, and I also was the keynote speaker and spent time with youth parliamentarians, I would not put "primary"; I would not create a hierarchy for those hours that I was back in my home city. I would say that there was importance to everything that I chose to do, but the key point is that I was home, that I had the right to travel home and I had the right to balance between what I needed to do here on the Hill and what I felt was necessary to do in the period of time that I was home. And I was home as much to be with you as I was to take care of other matters. That really is, from my point of view, quite a simple issue to have addressed.

However, in previous review of this particular case there have been a lot of questions raised and I've tried to provide information. Ariel, you have provided additional information. I thank you so much for the time you've taken previous to this. Now you're both here today, so I'd like to stop talking and say that, as a senator, I have the right to balance what I need to do with my parliamentary responsibilities, and that includes deciding when it's important to go home.

Alors que nous nous apprêtions à prendre un engagement envers les témoins — car vous aviez besoin d'une confirmation pour donner suite à vos préparatifs —, nous nous sommes arrangés pour avoir le temps nécessaire dans ma ville pour que je reçoive plus tôt pendant la journée les soins dentaires dont j'avais besoin, avant de prendre la parole, d'être avec vous au cours de la soirée et de revenir à Ottawa ce soir-là. C'est ainsi que cela s'est produit.

J'aimerais signaler aux membres du comité que c'est, à vrai dire, une question très simple. Les modalités qui découlent de votre interprétation des règles ne prévoient pas de soumettre vos collègues sénateurs à un test pour déterminer l'« objectif principal » du retour à leur résidence. Je crois en une interprétation des documents à notre disposition selon laquelle nous avons le droit en tant qu'adultes, en tant que sénateurs, de décider à quel moment nous retournons chez nous et si nous avons besoin de certains soins.

Donc, pour cette fois où je suis retournée à Winnipeg, je vous signale que votre travail ne consiste vraiment pas à déterminer ce que j'ai fait chaque heure de la journée et où je suis allée. Ce n'est vraiment pas approprié. J'avais décidé de retourner chez moi. Je pense que la politique me donne manifestement le droit de le faire. J'ai décidé de faire un certain nombre de choses pendant mon passage dans ma ville d'origine. Je ne pense pas que cela constitue une interprétation utile du pouvoir discrétionnaire de votre comité lorsqu'on essaie de prendre un moment précis de cette journée pour ensuite dire que c'était mon « objectif principal ».

Comme j'ai eu cette journée-là une consultation dentaire pour ma série d'interventions chirurgicales, et que j'ai été la principale conférencière des jeunes parlementaires, avec qui j'ai passé du temps, je ne parlerais pas d'« objectif principal »; je ne créerais pas de hiérarchie pour les heures que j'ai passées dans ma ville. Je dirais que tout ce que j'ai décidé de faire était important, mais l'élément clé, c'est que j'étais chez moi, que j'avais le droit de me rendre chez moi et que j'ai trouvé le bon équilibre entre ce que je devais faire sur la Colline et ce que j'ai estimé nécessaire de faire pendant la période que j'ai passée chez moi. Je me suis rendue chez moi autant pour parler aux témoins que pour m'occuper d'autres choses. De mon point de vue, c'est une question vraiment simple à régler.

Cependant, lors d'un examen précédent de ce cas précis, beaucoup de questions ont été soulevées, et j'ai essayé de fournir de l'information. Ariel, vous avez fourni des renseignements supplémentaires. Je vous remercie énormément du temps que vous avez consacré à la question avant de venir ici. Vous êtes maintenant tous les deux ici, et je souhaite donc arrêter de parler et dire que, en tant que sénatrice, j'ai le droit de trouver l'équilibre dont j'ai besoin pour assumer mes responsabilités parlementaires, y compris en décidant à quels moments il est important que je retourne chez moi.

I'd like to turn it over to you and invite you to share with the senators your experiences with the Youth Parliament and also whether there was any particular about you inviting me to be your keynote speaker and the time we spent together, the nature of that evening, what was involved for you as youth parliamentarians.

The Chair: Thank you very much.

Which witness would like to start?

Ariel Melamedoff, as an individual: I'll start.

The Chair: Please continue.

Mr. Melamedoff: Thank you, senators.

[Translation]

Thank you. Meegwetch. It is a real honour to be here.

[English]

My name is Ariel Melamedoff and I am the chairperson of the Youth Parliament of Manitoba. We are a 96-year-old charity, and we run a model Parliament for Manitobans aged 16 to 20 every year in December. These young people are interested in politics. They get to meet other young people interested in politics and they get to meet with politicians, all in the purpose of finding their place and their voice in our political system, a political system which unfortunately many young people feel disenchanted by.

Our organization is run entirely by youth. I am 22 years old, and I am the chairperson. We are also run entirely by volunteers. I do not receive any compensation for the hundreds of hours of work I put into this organization every year. In fact, I actually have to pay fees to attend all of our events, just like any other member.

This means that we can keep our overhead costs extremely low. We spend only about 15 per cent of our annual budget on administrative costs. We do this so that we can direct the vast majority of donations from community members toward making our event affordable. By the way, I say "donations from community members" because we do not receive any government funding, federal or provincial. As a result, we are by far the most affordable anglophone youth parliament in Western Canada. We are about half as expensive to attend as the nextmost-affordable option.

We also have by far the most robust program of financial aid of any youth parliament in Western Canada. We have it built into our bylaws that any young person aged 16 to 20 who wants to Je vais vous céder la parole et vous inviter à faire part aux sénateurs de votre expérience au Parlement jeunesse et à leur dire s'il y a eu quelque chose de particulier à propos de l'invitation que vous m'avez fait parvenir pour que je sois la conférencière principale et du temps que nous avons passé ensemble, de la nature de cette soirée. Je vous invite également à dire en quoi consistait votre participation en tant que jeunes parlementaires.

Le président : Merci beaucoup.

Quel témoin aimerait prendre la parole en premier?

Ariel Melamedoff, à titre personnel : Je vais commencer.

Le président : Veuillez poursuivre.

M. Melamedoff: Merci, mesdames et messieurs.

[Français]

Je vous remercie. Meegwetch. Je suis très honoré d'être ici.

[Traduction]

Je m'appelle Ariel Melamedoff et je suis président du Parlement jeunesse du Manitoba, un organisme de bienfaisance de 96 ans. Chaque année, en décembre, nous faisons une simulation de Parlement pour les Manitobains âgés de 16 à 20 ans. Les jeunes qui participent s'intéressent à la politique. Ils ont ainsi l'occasion de rencontrer d'autres jeunes intéressés par la politique ainsi que des politiciens, tout cela dans le but de trouver leur place et leur voix dans notre système politique, un système politique face auquel beaucoup de jeunes se sentent malheureusement désabusés.

Notre organisme est entièrement dirigé par des jeunes. J'ai 22 ans, et j'en suis le président. Il est aussi entièrement dirigé par des bénévoles. Je ne suis pas rémunéré pour les centaines d'heures de travail que j'y consacre chaque année. En fait, je dois payer des frais pour assister à toutes nos activités, comme tous les autres membres.

Nous pouvons ainsi avoir des frais généraux très peu élevés. Nous consacrons environ 15 p. 100 de notre budget annuel aux frais administratifs. Nous procédons ainsi pour pouvoir utiliser la vaste majorité des dons des membres des collectivités de manière à rendre abordables nos activités. En passant, je parle de « dons des membres des collectivités » parce que nous ne recevons pas de financement gouvernemental, que ce soit fédéral ou provincial. Par conséquent, nous sommes de loin le Parlement jeunesse anglophone le plus abordable dans l'Ouest canadien. Pour participer, il faut dépenser environ la moitié de ce que coûte la deuxième option la plus abordable.

Nous avons aussi de loin le programme d'aide financière le plus robuste parmi tous les Parlements jeunesse de l'Ouest canadien. Il est indiqué dans notre règlement que tous les jeunes attend our event will be allowed and encouraged to do so, regardless of financial background. We will cover any costs they can't afford, if that is the case.

We can do this largely because of Speaker's Night. It started about 10 years ago. Speaker's Night is a gala dinner in which community members come together to support our organization and listen to a keynote speaker who shares our organization's values. Speaker's Night pays for a large part of the cost of running our winter session. More important, the security of having the financial backing that comes from the revenues from Speaker's Night allows us to focus our energy on getting donations specifically targeted to fund underprivileged youth to come to our event. We can also spend our time on outreach for these communities.

Speaker's Night this year, in large part thanks to Senator McPhedran, was incredibly successful and energizing for our members and our community. We have managed to increase our profile this year, and I'm incredibly proud to say that for the first time in decades, Youth Parliament of Manitoba is completely sold out. We are at capacity and have started to put people on a wait list because so many young Manitobans are interested in politics and want to attend our event.

We have also more than doubled the number of members able to attend free of charge due to financial hardship. Last year was a record number of members attending for free; this year, we have more than doubled that number. This year, 26 per cent of members of Youth Parliament of Manitoba are not paying anything to attend our event thanks to our fundraising efforts and, in large part, thanks to Speaker's Night.

I'm incredibly proud of the service we are doing for these young people in our community.

It cannot possibly be the intention of the rules established by the Senate of Canada to discourage its members from helping organizations like ours, an organization that is entirely youth-run by volunteers, which receives no government funding, is nondenomination and non-partisan, and which, for nearly a century, has worked year after year to help young people learn about their place in our political institutions.

On a personal note, when I was 19 years old, I was extremely cynical about the ability of individuals, and especially young people, to make a difference in our political system. My mind was changed permanently when I saw a guest lecture by Senator McPhedran, who was not then a senator, in my Canadian Politics class. I was inspired and energized by her message, and perhaps for the first time in my life, I actually thought that I, as an individual, had the capacity to make a difference in our political system.

de 16 à 20 ans qui le souhaitent pourront participer et seront encouragés à le faire, peu importe leur situation financière. Nous assumons les coûts qu'ils ne peuvent pas se permettre, lorsque c'est le cas.

Nous pouvons le faire en grande partie grâce à l'activité Speaker's Night, une soirée-conférence. Cela a débuté il y a environ 10 ans. Il s'agit d'un dîner de gala dans le cadre duquel des membres de la collectivité se rassemblent pour appuyer notre organisme et écouter un conférencier d'honneur qui a les mêmes valeurs que notre organisme. Cette activité permet de payer une bonne partie des coûts de notre session d'hiver. Surtout, les revenus qui en sont tirés font en sorte que nous pouvons concentrer nos efforts sur les dons permettant aux jeunes de milieux défavorisés de participer à notre événement. Nous pouvons également consacrer du temps à communiquer avec ces collectivités.

Cette année, en grande partie grâce à la sénatrice McPhedran, la soirée-conférence a été un franc succès et a été stimulante pour nos membres et notre collectivité. Nous sommes parvenus à accroître notre visibilité, et je suis extrêmement fier de dire que pour la première fois depuis des décennies, le Parlement jeunesse du Manitoba affiche complet et nous avons commencé à inscrire des gens sur une liste d'attente parce que de nombreux jeunes Manitobains s'intéressent à la politique et veulent participer à notre activité.

De plus, le nombre de membres pouvant participer gratuitement a plus que doublé. L'an dernier, le nombre de membres qui ont participé gratuitement avait atteint un record; cette année, ce nombre a plus que doublé. En effet, grâce à nos activités de financement et, en grande partie, à la soirée-conférence, 26 p. 100 des membres du Parlement jeunesse du Manitoba n'ont rien à payer pour participer.

Je suis extrêmement fier de ce que nous faisons pour les jeunes de notre collectivité.

Il est impossible que l'intention du Règlement établi par le Sénat du Canada soit de dissuader ses membres d'aider des organismes comme le nôtre, un organisme entièrement dirigé par de jeunes bénévoles qui ne reçoit pas de financement gouvernemental, qui est non confessionnel et non partisan, et qui, depuis près d'un siècle, aide année après année des jeunes à en apprendre sur leur rôle dans nos institutions politiques.

Sur une note personnelle, lorsque j'avais 19 ans, j'étais extrêmement cynique quant à la capacité des gens, et surtout des jeunes, à faire bouger les choses dans notre régime politique. J'ai changé d'avis pour de bon lorsque j'ai assisté à une conférence donnée par la sénatrice McPhedran, qui n'était pas encore sénatrice à l'époque, dans le cadre de mon cours de politique canadienne. Son message m'a inspiré et motivé et, peut-être pour la première fois de ma vie, j'ai cru qu'en tant que personne j'avais la capacité de faire bouger les choses dans notre régime politique.

As Chairperson of Youth Parliament of Manitoba this year, I felt it was my obligation to invite Senator McPhedran to speak to our members and our communities, to inspire them and to show them the power that individuals can have in our political system, just like she inspired me three years prior.

Thank you for your time, senators. I'm happy to answer any questions that you might have.

The Chair: Thank you very much.

We will go to our next witness.

Shania Pruden, as an individual: Thank you, senators. Good morning. My name is Shania Pruden, and I am the Minister of Reconciliation for this year's session of Youth Parliament of Manitoba. This time last year, I was sitting at home with my computer open, contemplating whether to attend the ninety-fifth winter session of Youth Parliament. I closed it, but a couple weeks later, my mother and I had a discussion, and she strongly encouraged me to go for it. That day, I signed up.

It was really nerve-wracking the first day, and I thought maybe it was a bad idea, so I hid in the corner. But as the day went on, I soon realized that the people who were there were just as eager as I was to get involved with politics.

Since then I've only had phenomenal, wonderful memories from my time with Youth Parliament of Manitoba. I've met so many phenomenal people. I'm super excited to say that, this year, I am attending Youth Parliament again as the Minister of Reconciliation, helping to bring more indigenous youth to participate in the Youth Parliament of Manitoba and to hopefully inspire them to strive for a future in politics.

When I heard that Senator Marilou McPhedran would be attending the Youth Parliament of Manitoba's Speaker's Night as our keynote speaker, I was beyond excited, as were my friends. I first learned about Senator McPhedran from the Canadian Museum for Human Rights and her work around women's rights. Senator McPhedran spoke about the importance of supporting youth organizations such as the Youth Parliament of Manitoba, a youth organization run by youth. She also encouraged us to keep being politically involved and reminded us that we do have a voice, and we have the right to use it in any form we wish to.

After hearing Senator McPhedran speak, she inspired me to continue my path with the Youth Parliament of Manitoba, to strive and continue with my political activism, but also to always remember that my voice is important and to never let anyone stop me from using my voice to make the changes that I wish to

En tant que président du Parlement jeunesse du Manitoba cette année, j'ai jugé qu'il m'incombait d'inviter la sénatrice McPhedran à parler à nos membres et à nos collectivités, à les inspirer et à leur montrer le pouvoir que les gens peuvent avoir dans notre régime politique, tout comme elle l'a fait pour moi trois ans plus tôt.

Sénateurs, je vous remercie du temps que vous m'avez accordé. Je serai ravi de répondre à toutes vos questions.

Le président : Merci beaucoup.

Nous passons au prochain témoin.

Shania Pruden, à titre personnel: Je remercie les sénateurs. Bonjour. Je m'appelle Shania Pruden, et je suis ministre de la Réconciliation pour la session du Parlement jeunesse du Manitoba cette année. À la même période, l'an dernier, j'étais à la maison, assise devant mon ordinateur, je me demandais si j'allais participer à la 95^e session d'hiver du Parlement jeunesse. J'ai fermé l'ordinateur, mais, deux ou trois semaines plus tard, j'ai discuté avec ma mère et elle m'a fortement incitée à m'inscrire, ce que j'ai fait ce jour-là.

Le premier jour, j'étais très nerveuse, et je me suis dit que c'était peut-être une mauvaise idée, et je me suis cachée dans un coin. Or, au cours de la journée, j'ai vite compris que les gens qui étaient présents avaient aussi envie que moi de participer à des activités politiques.

Depuis, je n'ai que de merveilleux souvenirs de mon expérience au Parlement jeunesse du Manitoba. J'ai rencontré tellement de gens fantastiques. Je suis vraiment ravie de dire que cette année, j'y participe à nouveau en tant que ministre de la Réconciliation. J'amènerai un plus grand nombre de jeunes Autochtones à participer au Parlement jeunesse du Manitoba et j'espère les inspirer à agir pour l'avenir en politique.

Lorsque j'ai su que la sénatrice Marilou McPhedran participerait à la soirée-conférence du Parlement jeunesse du Manitoba en tant que conférencière principale, j'étais emballée, et mes amis l'étaient aussi. J'ai entendu parler pour la première fois de la sénatrice au Musée canadien des droits de la personne et il était question de ses travaux sur les droits des femmes. Elle a parlé de l'importance de soutenir les organismes jeunesse comme le Parlement jeunesse du Manitoba, qui est dirigé par des jeunes. Elle nous a également encouragés à rester actifs en politique et nous a rappelé que nous avons notre mot à dire et que nous avons le droit de nous faire entendre de toutes les façons voulues.

Ce qu'a dit la sénatrice McPhedran m'a incitée non seulement à continuer mon parcours au Parlement jeunesse du Manitoba et à poursuivre mes activités politiques, mais également à ne jamais oublier qu'il est important de me faire entendre et de ne jamais laisser quiconque m'empêcher de me faire entendre pour que les see in the world

Senator McPhedran's speech is something I will always remember, because it showed me the true value of encouragement. She encouraged each and every one of us to keep doing what we're doing. Hearing that I'm doing the right thing from a senator herself is something I will never forget. It meant so much to me, and I'm super honoured to say that I have such an influential political leader in my life. She continues to inspire me to always reach for my fullest potential.

To end, I would like to say that I really hope one day a young person looks up to me the same way I look up to Senator McPhedran. I would also like to say *meegwetch* to the senator for all of the incredible opportunities she has provided me. Thank you.

The Chair: Thank you very much, both of you, for presenting today. It goes without saying that the Youth Parliament of Manitoba is an important function for young people. This isn't about whether you or your organization is important. I hope you understand that. From everyone at this table, there's great respect for what you do, and we hope that in the future that you'll be here and not me with a white beard. I thank you very much.

Does anyone have questions for these witnesses?

Senator Batters: Thank you to our two witnesses. I want to say, first, what a noble effort youth parliaments are. My husband is a very proud alumnus of the Saskatchewan Youth Parliament. He always referenced that.

I have a few questions about your particular event. You've indicated today what an important fundraising event this is for your organization to take care of all your noble causes. I note that the post about your May 4 event, which continues to be on your website, says that Speaker's Night is fundraising event in support of Youth Parliament of Manitoba, with Senator Marilou McPhedran's name and photo being predominantly displayed. Above her photo, the \$100 ticket price is noted.

You also have a Facebook post up about this particular event on May 4. It says that Speaker's Night is the Youth Parliament of Manitoba's premier fundraising event. I'm happy to hear you were pleased with the results of the fundraising.

The ticket price is \$100. It isn't just a cost-recovery event. You've talked about how important this fundraising event is for you. How much of the \$100 ticket price was used for the actual cost of the event?

changements que je souhaite voir se produire dans le monde se réalisent.

Je me souviendrai toujours du discours de la sénatrice McPhedran, car elle m'a montré la valeur inestimable de l'encouragement. Elle a encouragé chacun d'entre nous à continuer de faire ce que nous faisons. Entendre une sénatrice dire que je fais la bonne chose, c'est une chose que je n'oublierai jamais. Cela m'a beaucoup marquée, et je suis fière de pouvoir dire qu'une politicienne influente fait partie de ma vie. Elle me pousse encore aujourd'hui à réaliser mon plein potentiel.

Pour terminer, j'aimerais dire que j'espère vraiment qu'un jour, j'inspirerai une jeune personne de la même façon que la sénatrice McPhedran m'inspire. J'aimerais dire *meegwetch* à la sénatrice pour toutes les immenses possibilités qu'elle m'a offertes. Merci.

Le président: Je vous remercie beaucoup tous les deux de vos exposés. Il va sans dire que le Parlement jeunesse du Manitoba joue un rôle important pour les jeunes. La question n'est pas de savoir si vous ou votre organisme êtes importants. J'espère que vous le comprenez. Chaque personne ici présente a un grand respect pour ce que vous faites, et nous espérons que plus tard, c'est vous qui serez ici plutôt que moi, avec ma barbe blanche. Je vous remercie beaucoup.

Avez-vous des questions à poser aux témoins?

La sénatrice Batters: Je remercie nos deux témoins. Je veux tout d'abord dire à quel point la démarche des parlements jeunesse est noble. Mon mari est un très fier ancien du Parlement jeunesse de la Saskatchewan. Il l'a toujours dit.

J'ai quelques questions sur votre activité. Vous avez dit aujourd'hui à quel point c'est une activité de financement importante pour toutes les nobles causes dont s'occupe votre organisme. Je remarque que l'annonce sur votre activité du 4 mai, qui se trouve toujours sur votre site web, présente votre soirée, la Speaker's Night, comme une activité de financement visant à appuyer le Parlement jeunesse du Manitoba et que le nom et la photo de la sénatrice Marilou McPhedran y sont bien en vue. Au-dessus de la photo, on indique que le prix des billets est de 100 \$.

Il y a également une annonce sur Facebook à propos de l'activité du 4 mai. On y indique que c'est la principale activité du Parlement jeunesse du Manitoba. Je suis heureuse d'apprendre que vous avez été satisfaits des résultats de l'activité de financement.

Un billet coûte 100 \$. Le prix ne couvre pas seulement les coûts liés à l'activité. Vous avez parlé de l'importance qu'a cette activité de financement pour vous. Quelle proportion du prix du billet, du montant de 100 \$, a été utilisée pour le coût réel de l'activité?

Mr. Melamedoff: Thank you for the question, senator.

We were very lucky to be hosted for Speaker's Night by the Winter Club in Winnipeg. They give us a generous deal in which we pay \$40 a plate and no cost for renting the room in which we hold the event. So our margins are \$40 per plate for attendance at the event and \$60 of every ticket comes to the organization.

However, we also have lots of tickets that are comped by organizations. For example, Senator McPhedran did not pay to attend the event and we have a few other dignitaries who did not pay. As part of our sponsorship package for individuals and organizations that sponsor the organization for the rest of the year, we include some benefits such as seats at Speaker's Night. We had a large number of — I think about 15 per cent of — attendees at Speaker's Night who did not pay for their tickets at all. That messes up the margins of our revenues a bit, but it's more or less \$40 that goes to paying for the event and \$60 that comes to us.

Senator Batters: That's amazing. A 60 per cent fundraising profit for your event is incredible. Given my many years of organizing fundraising events, I can tell you that's a very good profit.

Ariel, you delivered a speech at that event. I think a fair portion of your speech discussed two of the really noble purposes of your event: the alumni scholarship and your reconciliation fund. Can you briefly talk about that? Is it correct that both of those noble purposes are made possible by the organization's fundraising efforts?

Mr. Melamedoff: First, just a quick note. The alumni scholarship recently changed its name to the Manitoba Emerging Leaders Award. It's a scholarship organized by some alumni of our organization who raise money within their circles of other alumni in order to pay the attendance costs of underprivileged youth, who go through an organization called Youth Agencies Alliance to recruit young people who are interested and who are associated with agencies in Manitoba for youth.

Importantly, as I mentioned in the speech, the Manitoba Emerging Leaders Award not only pays the registration cost for these youths to attend, which is \$120, but it also gives them a fairly large stipend for all food costs they incur during the event and for purchasing formal clothing if they don't have clothes they can wear to our event. They get to keep those clothes at the end of the day, which is an incredible service our alumni started a few years ago.

Based on that effort of our alumni, we started our own reconciliation fund, which Shania is in charge of this year, in which we essentially do the same task but specifically target it toward young indigenous people in Manitoba who can't afford to

M. Melamedoff: Je vous remercie de la question, sénatrice.

Nous avons eu la chance de tenir l'activité au Winter Club, à Winnipeg qui est très généreux envers nous : nous avons payé 40 \$ par personne, mais nous n'avons pas payé pour la location de la salle dans laquelle l'activité a eu lieu. Par conséquent, sur le prix d'un billet, 40 \$ couvrent les coûts de participation à l'activité et 60 \$ sont versés à l'organisme.

Toutefois, un grand nombre de billets sont donnés par des organismes. Par exemple, la sénatrice McPhedran n'a pas payé pour participer à l'activité, et nous recevions quelques autres dignitaires qui n'ont pas payé non plus. Dans le cadre du parrainage pour les gens et les organismes qui parrainent l'organisme le reste de l'année, nous incluons des avantages, comme des places à la soirée-conférence. Un grand nombre de participants — je pense que c'était 15 p. 100 — n'ont pas acheté leur billet. Cela modifie quelque peu les chiffres, mais environ 40 \$ servent à payer la tenue de l'activité et 60 \$ sont versés à notre organisme.

La sénatrice Batters: C'est remarquable. Vous faites un profit qui correspond à 60 p. 100 du prix des billets; c'est extraordinaire. Compte tenu de mes nombreuses années d'expérience dans l'organisation d'activités de financement, je peux vous dire que c'est excellent.

Ariel, lors de cette activité, vous avez prononcé un discours. Je crois qu'il portait en grande partie sur deux des objectifs très nobles de votre activité : la bourse d'études des anciens et le fonds de réconciliation. Pouvez-vous en parler brièvement? Estil exact que ces deux nobles projets sont possibles grâce aux activités de financement de l'organisme?

M. Melamedoff: Je veux tout d'abord faire une brève remarque. La bourse des anciens s'appelle maintenant depuis peu le Manitoba Emerging Leaders Award. Il s'agit d'une bourse d'études établie par certains anciens de notre organisme qui recueillent des fonds auprès d'autres anciens afin de couvrir les coûts de participation de jeunes défavorisés, en passant par un organisme qui s'appelle Youth Agencies Alliance pour recruter des jeunes qui s'intéressent aux organismes pour jeunes au Manitoba et qui y sont associés.

Surtout, comme je l'ai mentionné dans le discours, non seulement le Manitoba Emerging Leaders Award sert à payer le coût d'inscription, qui est de 120 \$, mais il donne au jeune un montant assez important pour la nourriture et l'achat de vêtements de circonstance s'ils n'en ont pas. Ils peuvent garder les vêtements après l'événement, ce qui est un service remarquable que nos anciens ont commencé à offrir il y a quelques années.

En nous inspirant des efforts de nos anciens, nous avons créé notre propre fonds de réconciliation, dont s'occupe Shania cette année. Nous faisons essentiellement le même travail, mais nous l'utilisons pour de jeunes Autochtones du Manitoba qui n'ont pas come to our event. We also pay their registration and travel fees and give them a stipend for food and formal clothing that they get to keep after the event is over.

As I mentioned in my speech today, the ability to focus on these particular fundraising efforts would not be possible if we did not have the financial backing of an event like Speaker's Night.

Senator Batters: Thank you very much and best of luck in the future. We hope to see you sitting in the halls of Parliament with us one day.

[Translation]

Senator Carignan: My question is for Senator McPhedran. I do not think you provided enough facts. The request was first presented for fundraising, which was refused. You then appealed to the committee.

[English]

The Chair: Senator Carignan, if it's specifically a question for Senator McPhedran, can we hold off until we go through our process and then come back to it?

[Translation]

Senator Carignan: Yes, I thought the senator was a witness. Okay, I can ask my question later on.

[English]

The Chair: It's dark in Winnipeg.

[Translation]

Senator Carignan: As long as she is available to answer other questions, because I have a number of questions.

[English]

The Chair: I want to thank you for coming today and, as Senator Batters said, good luck with your organization. Thank you very much.

We will now go to Item No. 3 on our agenda, which is the funding for the Independent Senators Group.

Senator McPhedran: Excuse me for interrupting, but I would like some clarification on timing for this due to other commitments I have this morning. The way this is organized, if I understand, is that if I wish to be present to respond to questions, that will not happen now that you've made the decision to have me sit and wait while you go through more of your program before questions can be directed to me.

les moyens de participer à notre activité. Nous payons également leurs frais d'inscription et de déplacement et leur donnons un montant pour couvrir la nourriture et les vêtements de circonstance qu'ils peuvent garder une fois l'activité terminée.

Comme je l'ai mentionné dans mon exposé aujourd'hui, nous ne pourrions pas nous concentrer sur ces activités de financement si ce n'était de l'argent recueilli lors d'un événement comme notre soirée-conférence.

La sénatrice Batters: Je vous remercie beaucoup et vous souhaite la meilleure des chances pour l'avenir. Nous espérons vous revoir un jour parmi nous.

[Français]

Le sénateur Carignan: Ma question s'adresse à la sénatrice McPhedran. Il me semble que vous n'êtes pas allée assez loin dans les faits. La demande a été présentée une première fois pour une collecte de fonds qui a été refusée. Vous avez interjeté appel auprès du comité.

[Traduction]

Le président : Sénateur Carignan, si votre question s'adresse à la sénatrice McPhedran, pouvons-nous y revenir plus tard?

[Français]

Le sénateur Carignan : Oui, je croyais que la sénatrice était témoin. D'accord. Je peux poser ma question plus tard.

[Traduction]

Le président : Il fait noir à Winnipeg.

[Français]

Le sénateur Carignan: Pourvu qu'elle soit disponible pour répondre à d'autres questions, parce que j'en ai plusieurs à poser.

[Traduction]

Le président : Je vous remercie d'avoir comparu devant nous aujourd'hui. Comme l'a dit la sénatrice Batters, je souhaite bonne chance à votre organisme. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au troisième point à l'ordre du jour, qui porte sur le financement du Groupe des sénateurs indépendants.

La sénatrice McPhedran: Je suis désolée de vous interrompre, mais j'aimerais obtenir quelques précisions sur l'horaire, étant donné que j'ai d'autres engagements ce matin. Si je comprends bien, si je souhaite répondre aux questions, ce ne sera pas maintenant; vous avez décidé de me faire attendre et de passer à d'autres travaux avant que les membres du comité me posent des questions.

The Chair: You don't have to sit and wait. We can call you back. We're going forward because we have a time-sensitive agenda and yours, quite frankly, isn't time sensitive. It's a matter of either yes or no.

Senator McPhedran: Quite frankly, sir, my day is timesensitive. I have many other commitments this morning. With all due respect, I can't promise to walk out of the events where I'm speaking in order to come back to answer your questions, so if you can give me a sense of how that will work, I would appreciate knowing.

The Chair: Senator, I would have hoped you would have cleared at least two hours this morning for this. We're all here to listen to you.

Senator McPhedran: And I'm here to answer questions, but I'm not sure how much longer you would like me to sit and listen to other items.

The Chair: I suppose, then, the answer is that if you're not here and you can't make it, we'll be back next Thursday and we'll continue then.

Senator McPhedran: Will there be a call to my office?

The Chair: We'll have your office called, yes.

Senator McPhedran: All right. Thank you.

The Chair: Item No. 3 is Independent Senators Group funding.

Honourable senators, we're continuing our debate from the last meeting on the funding request from the Independent Senators Group for the current fiscal year. Is there any further debate?

Senator Plett: I don't see Senator Woo in the room. If we're going to be discussing this, I'm surprised he's not here because I have some questions for him.

The Chair: Senator Woo isn't here.

Senator Plett: Chair, that is problematic, then. As I said last week when Senator Woo was here, there were certain criteria around the agreement that we made with him, as a group, with regard to this funding and, as a matter of fact, he nodded when I suggested that. I think that before we can have a vote on this, Senator Woo needs to be here to explain whether what I'm going to suggest is, in fact, correct.

Le président : Vous n'avez pas à attendre. Nous pouvons vous appeler à comparaître de nouveau. Nous poursuivons nos travaux parce que nous avons des contraintes de temps, des questions urgentes et, à vrai dire, il n'est pas urgent que vous répondiez aux questions.

La sénatrice McPhedran: Bien franchement, monsieur, je n'ai pas beaucoup de temps aujourd'hui. J'ai d'autres engagements ce matin. Sans vouloir vous offenser, je ne peux pas vous promettre que je quitterai les événements auxquels je participerai aujourd'hui pour revenir répondre à vos questions, alors si vous pouviez me donner une idée de la façon dont les choses fonctionneront, j'aimerais le savoir.

Le président : Sénatrice, j'aurais souhaité que vous prévoyiez au moins deux heures pour votre comparution. Nous sommes tous ici pour vous écouter.

La sénatrice McPhedran: Et je suis ici pour répondre aux questions, mais j'ignore pendant encore combien de temps vous voulez que je reste pendant que le comité discute des autres points à l'ordre du jour.

Le président : J'imagine alors que si vous ne pouvez pas rester, nous y reviendrons jeudi prochain.

La sénatrice McPhedran : Mon bureau recevra-t-il un appel?

Le président : Nous demanderons à ce qu'on communique avec votre bureau, oui.

La sénatrice McPhedran : D'accord. Merci.

Le président : Le troisième point concerne le financement du Groupe des sénateurs indépendants.

Honorables sénateurs, nous poursuivons notre discussion de la semaine dernière sur la demande de financement soumise par le Groupe des sénateurs indépendants pour l'exercice actuel. Y a-t-il d'autres interventions?

Le sénateur Plett: Je constate que le sénateur Woo est absent. Si nous devons discuter de cette question, je suis surpris qu'il ne soit pas présent, car j'ai des questions à lui poser.

Le président : Le sénateur Woo n'est pas ici.

Le sénateur Plett: Monsieur le président, alors c'est un problème. Comme je l'ai dit la semaine dernière, lorsque le sénateur Woo était ici, il y avait certains critères concernant l'entente que nous avons conclue en tant que groupe avec lui au sujet de ce financement et, en fait, il a hoché la tête lorsque j'en ai parlé. Je crois que, avant que nous votions à ce sujet, il faut que le sénateur Woo soit présent pour nous dire si ce que je pense est correct.

The Chair: Senator Saint-Germain is the deputy and she is here. I see her hand.

Senator Saint-Germain: Thank you, chair. I just want to say that Senator Woo was told he was to be heard at 9:15. He's on his way here.

The Chair: Okay, fine. I wish I had known that before.

We'll move on to Item No. 4 and come back to Item No. 3.

Number 4 relates to the subcommittees. It's the reestablishment of the membership of the subcommittees, and the draft motion has been distributed. The motion has three parts. The first part names the members of each subcommittee, except for estimates, which was previously done. All subcommittees will be composed of five members, except for the diversity subcommittee, which will have three.

The second part makes a membership adjustment to the estimates subcommittee.

Finally, the third part delegates to the whips and facilitator the ability to make substitutions on all subcommittees, just like on full committees. Motions will no longer be necessary here for each membership change.

Does anyone have any questions on this? Do you see a necessity for me to read out all of the names on all the committees? Dispense? Fine.

Could I have somebody move the motion?

It is moved by Senator Munson, seconded by Senator Forest.

All those in favour? Opposed? Carried.

Honourable senators, Item No. 5 is the motion to change the Advisory Working Group on the Review of Human Resources into the Subcommittee on Human Resources. Are there any questions on this one?

[Translation]

Senator Verner: I understood that a working group was created to review the effectiveness of our policy on sexual harassment. Does this new subcommittee include that working group or will the work that the subgroup has begun be separate?

Le président : La sénatrice Saint-Germain, qui est viceprésidente, est présente et je vois qu'elle a levé la main.

La sénatrice Saint-Germain: Merci, monsieur le président. Je veux seulement dire qu'on a dit au sénateur Woo qu'il comparaîtrait à 9 h 15. Il est en chemin.

Le président : D'accord. J'aurais aimé le savoir avant.

Nous allons passer au point 4, puis nous reviendrons au point 3.

Le point 4 a trait aux sous-comités. Il vise à rétablir les membres des sous-comités; le projet de motion a été distribué. La motion comporte trois parties. La première nomme les membres de chaque sous-comité, à l'exception du sous-comité du budget des dépenses, qui a déjà été établi. Tous les sous-comités seront composés de cinq membres, à l'exception du sous-comité sur la diversité, qui comptera trois membres.

La deuxième partie de la motion vise à modifier la composition du sous-comité du budget des dépenses.

Enfin, la troisième partie de la motion confère aux whips et au coordonnateur le pouvoir d'apporter des changements à tous les sous-comités, de la même façon qu'ils le font pour les comités. Il ne sera plus nécessaire de présenter une motion à chaque changement dans la composition des sous-comités.

Avez-vous des questions à ce sujet? Est-il nécessaire que j'énumère tous les membres des sous-comités? J'en suis dispensé? D'accord.

Quelqu'un peut-il présenter la motion?

La motion est présentée par le sénateur Munson, avec l'appui du sénateur Forest.

Êtes-vous tous en faveur de cette motion? Y a-t-il des voix contre? La motion est adoptée.

Honorables sénateurs, le point 5 est la motion visant à remplacer le Groupe de travail consultatif sur l'examen des ressources humaines par le Sous-comité sur les ressources humaines. Avez-vous des questions à ce sujet?

[Français]

La sénatrice Verner : J'avais cru comprendre qu'un groupe de travail avait été créé pour revoir l'efficacité de notre politique en matière de harcèlement sexuel. Je voulais savoir si la création de ce nouveau sous-comité englobait ce groupe de travail ou si le travail qui a été commencé par le sous-groupe représentera encore une entité distincte?

[English]

The Chair: There will be a working group on sexual harassment, and I believe there is a group already involved in that. My hope is that there will be somebody from the HR subcommittee also sitting on the working group for sexual harassment, but it will be ongoing. In fact, within this is that the subcommittee is authorized to conduct a review of the Senate policy on prevention and resolution of harassment in the workplace. It's going to be an ongoing thing. I think there are actually going to be two groups. One will be a subcommittee and one will be a working group looking at sexual harassment in particular.

[Translation]

Senator Verner: Okay. Thank you.

[English]

The Chair: Can I have someone move the motion?

You're popular today, Senator Munson. Senator Munson, seconded by Senator McCoy.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Thank you.

I see Senator Woo. Welcome. We have some questions with regard to the budget. Thank you for coming. I believe it was Senator Plett.

Senator Plett: Senator Woo, you've made your request — I don't have it in front of me — for an additional \$700,000 or whatever it is. It's kind of irrelevant what the amount is. In any event, you made a request to increase your funding based on your complement of senators.

As you recall, Senator Woo, when we were discussing the composition of the committees, this was an item discussed during those meetings. There was some agreement, off the record, that we would be supporting this.

We raised a concern. You suggest that you have that coming to you because of your numbers; probably no argument there. We further talked about the fact that, however, the Leader of the Government in the Senate was receiving well in excess of \$1 million and has only three members. You agreed, Senator Woo, that a good portion of your extra money should be coming from Senator Harder's budget. As a matter of fact, you did.

[Traduction]

Le président: Il y aura un groupe de travail sur le harcèlement sexuel et je crois qu'il y a déjà un groupe qui s'affaire à cela. Ce que j'espère, c'est qu'un membre du souscomité des ressources humaines fera aussi partie du groupe de travail sur le harcèlement sexuel. En fait, la motion prévoit que le sous-comité révise la Politique du Sénat sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail. Ce sera un travail continu. Je crois qu'il y aura deux groupes: un sous-comité et un groupe de travail qui se penchera sur le harcèlement sexuel de façon particulière.

[Français]

La sénatrice Verner : D'accord. Merci.

[Traduction]

Le président : Quelqu'un peut-il présenter la motion?

Vous êtes populaire aujourd'hui, sénateur Munson. Le sénateur Munson présente la motion, avec l'appui de la sénatrice McCoy.

Êtes-vous tous en faveur de cette motion?

Des voix: D'accord.

Le président : Y a-t-il des voix contre? Merci.

Je vois que le sénateur Woo est là. Nous vous souhaitons la bienvenue. Nous avons des questions au sujet du budget. Nous vous remercions de votre présence. Je crois que le sénateur Plett avait une question pour vous.

Le sénateur Plett: Sénateur Woo, vous avez présenté une demande — je ne l'ai pas devant moi — afin d'obtenir 700 000 \$ de plus, ou quelque chose comme cela. Le montant n'a pas vraiment d'importance. Quoi qu'il en soit, vous avez demandé à ce qu'on augmente votre financement en raison de votre effectif de sénateurs.

Comme vous le savez, sénateur Woo, lorsque nous avons discuté de la composition des comités, nous avons abordé ce sujet. Nous avons convenu officieusement d'appuyer votre demande.

Nous avions soulevé une préoccupation. Vous dites que vous avez besoin de ces fonds en raison de votre nombre; vous avez probablement raison. Nous avons toutefois fait valoir que le leader du gouvernement au Sénat recevait bien au-delà de 1 million de dollars alors qu'il n'avait que trois membres. Vous aviez convenu, sénateur Woo, qu'une bonne partie de ces fonds supplémentaires devait provenir du budget du sénateur Harder.

Now, I do not see in your request anywhere as to where this money is supposed to come from. Have you changed your mind on that, or could you explain that?

Senator Woo: Thank you, Senator Plett, for your question.

I think we're referring to the budget for the current year and the additional amount that would be for expenses in 2017-18, rather than 2018-19. It's not correct to say that we are asking for an increase in our budget. Technically, we're asking for what is due to us that's already written into the rules. So I remind you that Division 6 states very clearly, based on the agreement made by this committee on June the whatever, that caucuses and parliamentary groups with 20 or more members should be entitled to \$1,060,000. We currently only get \$722,000, the difference being \$338,000.

However, we recognize that this new figure was only put in place on June 21, and, therefore, we're asking for only the prorated amount of \$262,066.

To reiterate, we're not technically asking for an increase in the sense of wanting more money than is due to us. We're asking for the amount that is due to us that has already been agreed to by the Senate.

Secondly, it is also incorrect to say that we are asking for these monies because of an increase in our parliamentary group. There has been an increase in our parliamentary group, and that in itself might be a reason to consider increasing our funds and certainly should be a reason for increasing our funds for next year's budget, but that's a different topic. We would be entitled to this increase in budget, the \$262,066, even if there were no change in our numbers because we were already above 20 as of June 21, 2017. As it turns out, we're at 39. But even if we had received no more members in the last four or five months, we would be entitled, I believe, to the increase on a prorated basis simply because we were over 20 on June 21.

Senator Plett: I don't think that at any point in my comments to you did I dispute what you're entitled to or, in fact, the amounts that you're asking for or whether they're prorated. The discussion we had and where we agreed to support you was because you did agree with us that Senator Harder does not have the same numbers you do and thereby is probably getting more than he's entitled to.

We did have an unofficial agreement that that's where the money would be coming from.

Senator Woo: I don't think that's correct. In any case, I believe the basis on which — if I may be so bold — this committee should make its decision is on the rules that you have

Or, dans votre demande, vous ne faites pas mention de la provenance de ces fonds. Avez-vous changé d'avis? Pouvez-vous nous expliquer cela?

Le sénateur Woo: Je vous remercie de votre question, sénateur Plett.

Je crois que nous faisons référence au budget de l'année en cours; le montant supplémentaire viserait les dépenses de 2017-2018 plutôt que celles de 2018-2019. Ce n'est pas juste de dire que nous demandons d'augmenter notre budget. Techniquement, nous demandons à recevoir ce qui nous est dû en vertu des règles. Je vous rappelle que la section 6 énonce très clairement, selon l'entente prise par le comité en juin, que les caucus et groupes parlementaires de 20 membres et plus ont droit à 1,06 million de dollars. À l'heure actuelle, nous recevons uniquement 722 000 \$; il y a donc une différence de 338 000 \$.

Toutefois, nous reconnaissons que ce nouveau chiffre a été établi le 21 juin seulement. Ainsi, nous demandons uniquement à recevoir un montant calculé au prorata de 262 066 \$.

Je réitère que, techniquement, nous ne demandons pas d'augmentation; nous demandons uniquement à obtenir l'argent qui nous est dû et que le Sénat avait convenu de nous donner.

Deuxièmement, il est aussi inexact de dire que nous demandons ces fonds en raison de l'augmentation du nombre de membres de notre groupe parlementaire. Ce nombre a bien augmenté, et cette augmentation à elle seule suffirait pour qu'on augmente notre financement dans le budget de l'année prochaine, mais il s'agit d'un autre sujet. Nous aurions droit à cette augmentation dans le budget — les 266 066 \$ — même s'il n'y avait eu aucun changement dans notre composition puisque nous étions déjà plus de 20 membres au 21 juin 2017. Nous sommes présentement 39. Or, même si nous n'avions accueilli aucun nouveau membre au cours des quatre ou cinq derniers mois, nous aurions tout de même droit, je crois, à une augmentation au prorata, parce que nous étions plus de 20 membres au 21 juin.

Le sénateur Plett: Je ne crois pas avoir dit à aucun moment que je remettais en question votre droit de recevoir l'argent ou le montant demandé, ni le fait qu'il soit calculé au prorata. Lors de notre discussion, nous avions accepté de vous appuyer parce que vous aviez convenu avec nous que le sénateur Harder recevait probablement plus de fonds qu'il ne le devrait.

Nous avions convenu officieusement que c'est de là que devaient provenir les fonds.

Le sénateur Woo: Je ne crois pas que ce soit le cas. De toute façon, si vous me le permettez, je dirais que le comité doit prendre sa décision en fonction des règles qui ont été établies. La

established. The rules in Division 6 stipulate an amount for the government for the current year. Presumably that's the amount that they get.

The same rules, as of June 21, stipulate that parliamentary groups 20 and over should get \$1,060,000. That should be the amount that groups with 20 members and over should get. So I'm simply stating the rules and asking for them to be applied to us.

Presumably you want to apply the same rules to the government as well, but that's not for me to defend.

Senator Batters: Following up on your remarks, Senator Woo, you contend that this should be an automatic increase, yet you didn't make your request last June 21. You didn't make your request last September when ISG elected its new leadership, including you. You instead made this unbudgeted, mid-year request; I think it was one day after you came to an agreement in principle on Senate committee restructuring. Is that right?

Senator Woo: Thank you for your question, Senator Batters.

First of all, I do not characterize this as an automatic increase. I characterize it as following the *Rules of the Senate*. The rules have been established by this committee and agreed to by the Senate. Again, I reiterate that the rules state very clearly that groups with 20 or more, as of June 21, get \$1,060,000. When we discovered that this was the fact, we put in our request, after some consideration, of course.

This meeting that approved the increase to \$1,060,000 was in June. That was during the break. It's quite reasonable, I think, that we did not act on it until we got back. The request put in on October 27 has no particular significance, except that that's the date we put the request in. I would note, however, that it was not acted upon until today, I guess, or until last week, when I first presented this request. So there has been a delay of six weeks now. That's why we're urging to put this matter to rest.

Senator Batters: I do note that those of us on the steering committee only received this request one day before you appeared last week.

Also, the amount that you're requesting is an amount from this past June 21 up until March 31, 2018, which is the end of the Senate's fiscal year. But the amount you're requesting is for an increase to your office budget. None of those amounts have been spent yet. Normally, in an office budget the vast majority would be based on salaries, and you indicated last week that you intend to hire additional people in your coordinated Independent Senators Group office. But you haven't hired those people yet.

section 6 prévoit un montant pour le gouvernement, pour l'année en cours. Je présume que c'est le montant qu'il reçoit.

Selon les mêmes règles, en date du 21 juin, tous les groupes parlementaires qui comptent 20 membres ou plus doivent recevoir 1,06 million de dollars. C'est le montant que doivent recevoir les groupes qui comptent 20 membres et plus. Je ne fais qu'invoquer les règles et demander qu'elles s'appliquent à nous.

Il faudrait probablement appliquer les mêmes règles pour le gouvernement, mais ce n'est pas à moi de défendre cela.

La sénatrice Batters: Pour faire suite à vos commentaires, sénateur Woo, vous soutenez que cette augmentation devrait être automatique, mais vous n'avez pas présenté votre demande le 21 juin. Vous ne l'avez pas non plus présentée en septembre lorsque le GSI a élu ses nouveaux leaders, dont vous faites partie. Vous avez plutôt décidé de présenter une demande non prévue au budget, à la mi-année; je crois que vous l'avez présentée au lendemain de l'accord de principe sur la restructuration des comités du Sénat. Est-ce exact?

Le sénateur Woo: Je vous remercie de votre question, sénatrice Batters.

Tout d'abord, je ne qualifie pas la demande d'augmentation automatique. Je crois qu'il s'agit seulement de respecter le *Règlement du Sénat*. Les règles ont été établies par le comité et approuvées par le Sénat. Je répète que les règles énoncent très clairement qu'au 21 juin, les groupes composés de 20 membres et plus obtiennent 1,06 million de dollars. Lorsque je me suis rendu compte de cela, nous avons présenté notre demande, après avoir étudié la question, bien entendu.

C'est lors d'une réunion de juin que nous avons approuvé le montant de 1,06 million de dollars, pendant la pause estivale. Il est tout à fait raisonnable, je crois, de ne pas avoir pris de mesure avant notre retour. La date du 27 octobre n'a pas d'importance particulière; il s'agit tout simplement de la date à laquelle nous avons présenté notre demande. Je souligne toutefois que la demande n'a pas été prise en compte avant aujourd'hui, ou la semaine dernière. C'est donc un délai de six semaines. Voilà pourquoi nous vous exhortons à régler la question.

La sénatrice Batters: Je souligne que les membres du comité directeur n'ont reçu la demande qu'un jour avant votre témoignage la semaine dernière.

De plus, le montant que vous demandez vise la période du 21 juin 2017 au 31 mars 2018, date de la fin de l'exercice du Sénat. Or, le montant demandé vise une augmentation du budget de votre bureau. Vous n'avez dépensé aucun de ces montants. Habituellement, le budget d'un bureau est en grande partie fondé sur les salaires et vous avez dit la semaine dernière que vous comptiez embaucher de nouvelles personnes pour le bureau du Groupe des sénateurs indépendants. Vous n'avez pas encore

When salaries would constitute by far the largest component of a group office budget, why would you need retroactive money for the last six months if you haven't hired those people yet?

In any scenario that this committee looks at for this particular case, I think that it should start January 1, not last June.

Senator Woo: Thank you very much for your question. There are two answers to that.

The first is, again, we should be entitled to the amount that has been set out in the rules. We wish we had received this money even sooner, perhaps soon after October 27 when we requested it. It's unfortunate we're still discussing it at this late stage.

My second answer is that we do not spend money until we have assurance of it. It's simply a matter of good financial management and prudence. If we do get the money, we will put in action the plan we have to hire additional people. If we're not able to spend it all, we will, of course, give it back to the Senate. But the principle of obtaining the funds that has been set out in the rules for groups such as ours, in the amounts that are designated, I believe should be followed. I can assure you that if we get approval today, our staff will immediately put into action the plan to hire the people and do the things we need to do for an effective ISG secretariat.

Senator Batters: For the record, Senator Harder's amount for the Senate government leader's budget is \$1.5 million. And along with his deputy government leader and government whip's office, the total for those three functions is \$1.7 million for their office budgets.

Senator Tkachuk: Senator Woo, last week I asked about government legislation. It seems to me the budgets are given to the government for work they have to do on the government's agenda. Money is given to the opposition for the work they do on opposing the government's agenda, as well as their own senators who have needs from time to time that they use the money for.

I think I asked Senator Mitchell about this, but the majority of the government business is done by the Independent Senators Group. Is that not right? The majority of the bills are introduced by members from your group.

Senator Woo: The bills are introduced by the Speaker, technically speaking. You are referring to the sponsorship of bills.

embauché ces personnes. Alors que les salaires représentent de loin la plus importante composante du budget d'un bureau de groupe, pourquoi auriez-vous besoin d'un montant rétroactif pour les six derniers mois alors que vous n'avez pas encore embauché ces personnes?

Selon tous les scénarios envisageables dans le cas présent, je crois que le montant devrait viser la période qui débute le 1^{er} janvier, pas le mois de juin dernier.

Le sénateur Woo: Je vous remercie de votre question. J'y répondrai en deux temps.

Premièrement, nous devrions avoir droit au montant prévu dans le Règlement. Nous aurions aimé le recevoir avant, peu après avoir présenté la demande le 27 octobre. C'est malheureux que nous soyons encore en train de débattre de la question à une étape aussi tardive.

Deuxièmement, nous ne dépensons pas d'argent si nous ne sommes pas certains de l'avoir. C'est tout simplement une question de bonne gestion financière et de prudence. Si nous recevons les fonds, nous allons mettre en œuvre notre plan d'embauche. Si nous ne dépensons pas tous les fonds, nous allons bien sûr les rendre au Sénat. Je crois toutefois qu'il faut respecter le principe voulant qu'on obtienne les fonds prévus au Règlement pour les groupes comme le nôtre. Je peux vous assurer que si notre demande est approuvée aujourd'hui, nous allons immédiatement mettre en œuvre notre plan d'embauche et prendre les mesures nécessaires pour assurer l'efficacité du secrétariat du GSI.

La sénatrice Batters: J'aimerais dire, aux fins du compte rendu, que le budget du sénateur Harder pour le leader du gouvernement au Sénat est de 1,5 million de dollars. Si l'on ajoute à cela le budget de la leader adjointe du gouvernement et celui du bureau du whip du gouvernement, on obtient un montant total de 1,7 million de dollars.

Le sénateur Tkachuk: Sénateur Woo, la semaine dernière, je vous ai questionné au sujet de la législation gouvernementale. Il me semble que les budgets sont accordés au gouvernement en fonction du travail associé à son programme. On donne de l'argent à l'opposition pour son travail d'opposition au programme du gouvernement, de même que pour ses sénateurs qui ont des besoins de temps à autre.

Je crois que j'ai posé la question au sénateur Mitchell, mais la majorité des affaires du gouvernement sont prises en charge par le Groupe des sénateurs indépendants. N'est-ce pas le cas? La majorité des projets de loi sont présentés par les membres de votre groupe.

Le sénateur Woo: Techniquement, les projets de loi sont présentés par le Président. Vous faites référence au parrainage des projets de loi.

Senator Tkachuk: The majority of the bills are introduced by the Independent Senators Group. That's what I was told last week

Senator Woo: That's correct.

I think the question you have is best addressed to the Internal Committee as a whole, because it is this committee that decided, before I arrived here, that the government's budget should be the \$1.5 million-plus that Senator Batters referred to. That was the decision made by this committee, not by the independent senators, so I'm not able to answer your question.

Senator Tkachuk: I understand all that fully.

There was an election. The Prime Minister ran on appointing independent senators. It was a new experiment. We tried to assist the process along. But now we're in the middle of it and seeing how the process is going. We have a government budget, which we used to have, of \$1.5 million. We did all the government's work out of that \$1.5 million. Now we have \$1.5 million from the government to introduce barely any legislation at all. There's not much coming, but they still don't introduce a lot of legislation. You basically introduce the rest of it. Now they don't pay you anything for introducing that legislation, which I think, in the end, is Senator Plett's point; they should be paying you to do this. It should be coming out of their budget. Why do we need \$2.5 million to pass eight pieces of legislation?

The Chair: I believe you're wandering just a bit, senator.

Senator Tkachuk: I'm not wandering too far, I don't think. I'm just trying to get to the point of it all.

Senator Woo: I am unable to answer the question about why this committee decided to allocate that amount to the government. I will reiterate for the record, as I said last week, that the Independent Senators Group is not part of the government. We do not coordinate positions with the government. We sponsor bills but we take the bills, and our perspective and views on the bills, in an independent direction unrelated to the work of the government and its position.

Senator Tkachuk: I'll leave it at that. You do admit you do sponsor a majority of the government bills.

Senator Woo: I think I have answered that question. It's on the record.

Le sénateur Tkachuk: La majorité des projets de loi sont présentés par le Groupe des sénateurs indépendants. C'est ce qu'on m'a dit la semaine dernière.

Le sénateur Woo: C'est exact.

Je crois que ce serait au Comité de la régie interne de répondre à votre question, parce que c'est ce comité qui a décidé — avant que je n'arrive — que le budget du gouvernement auquel a fait référence la sénatrice Batters serait de 1,5 million de dollars et plus. Cette décision a été prise par le comité, pas par les sénateurs indépendants, alors je ne peux pas répondre à votre question.

Le sénateur Tkachuk: Je comprends cela tout à fait.

Il y a eu des élections. Le premier ministre voulait nommer des sénateurs indépendants. C'était une nouvelle expérience. Nous avons tenté d'appuyer cette démarche. Nous sommes maintenant au milieu du processus et nous avons vu comment cela se passait. Il y a le budget du gouvernement — que nous avions auparavant — de 1,5 million de dollars. Tout le travail du gouvernement était fait avec ce montant de 1,5 million de dollars. Aujourd'hui, nous avons 1,5 million de dollars pour le gouvernement, qui ne présente presque aucune mesure législative. Il n'y a pas grand-chose qui s'en vient, mais il ne présente toujours pas beaucoup de mesures législatives. Vous présentez le reste, essentiellement. Le gouvernement ne vous paie pas pour présenter ces mesures législatives, mais je crois qu'il devrait le faire, comme l'a fait valoir le sénateur Plett. Cet argent devrait provenir du budget du gouvernement. Pourquoi avez-vous besoin de 2,5 millions de dollars pour faire adopter huit mesures législatives?

Le président : Je crois que vous vous égarez un peu, monsieur le sénateur.

Le sénateur Tkachuk: Je ne crois pas que je m'égare. J'essaie d'en venir aux faits.

Le sénateur Woo: Je ne peux pas vous dire pourquoi le comité a décidé d'accorder ce montant au gouvernement. Je vais répéter, aux fins du compte rendu, ce que j'ai dit la semaine dernière: le Groupe des sénateurs indépendants ne fait pas partie du gouvernement. Nous ne coordonnons pas les postes avec le gouvernement. Nous parrainons des projets de loi, mais notre opinion à leur sujet n'a rien à voir avec le travail et la position du gouvernement.

Le sénateur Tkachuk : Je vais m'en tenir à cela. Vous reconnaissez que vous parrainez la majorité des projets de loi du gouvernement.

Le sénateur Woo: Je crois que j'ai répondu à cette question. Ma réponse a été consignée.

The Chair: You're not suggesting that the government actually pay the independents to introduce bills, are you?

Senator Tkachuk: I'm suggesting that they could use part of their budget or, if they need assistance in research, which is what the money goes to, they could use the government's. It's half a million dollars per member. They have three members. They get \$1.5 million. I think that's outrageous.

[Translation]

Senator Forest: There are two specific issues here. The first is following the rules that we have set as an institution and organization. On June 21, our rules were amended. We decided that a group of more than 20 senators is entitled to a budget of \$1.06 million. We can ask how that money will be used and look at the budget items. We can ask to see our friends' budget to make sure that each item for the Conservative Party is used advisedly. Nonetheless, there is a rule providing that, as of June 21, a group of more than 20 senators is entitled to a budget of \$1.06 million. To my mind, this is an issue.

The other issue — and we can discuss this — is whether the budget for the government's representative is too high in view of his responsibilities. That is an entirely legitimate question. These are actually two separate issues. For example — and my fellow senator will agree — when we decided in the fall to change the rules regarding the authorization of travel expenses for fundraising activities, we did not wait until the end of March to bring this rule into force. The rule has been in effect since it was changed.

The rule was changed on June 21. It says that, regardless of the group, if it has more than 20 senators, the operating budget that is provided and allowed is \$1.06 million. It is awkward having to defend the fact that, as an organization, we have to follow the rules that we have set for ourselves. The other issue is one thing, I agree, but there is something we have to agree on. We can play the "my father is stronger than your father" game. Nonetheless, we set the rules, so let's follow them. If there are other issues to improve the operation of the institution, I am willing to discuss them, but let's not mix up all the issues. We have to follow the rules that we set for ourselves. We have to realize that no one imposed this rule. It was voted on and agreed to by everyone. As a result, let's be consistent and follow these rules. We can decide on the other issue later, namely, how to allocate budgets to the senators based on their duties. Otherwise, we will be fiddling with the budgets. I will be asking the Conservative Party for its budget and we will be looking at each expense to make sure it is relevant, but we are not at that point.

Le président : Vous ne proposez pas que le gouvernement paie les sénateurs indépendants pour qu'ils présentent les projets de loi, n'est-ce pas?

Le sénateur Tkachuk: Je dis qu'ils pourraient utiliser une partie de leur budget ou, s'ils ont besoin d'aide avec la recherche — et c'est à cela que sert l'argent —, ils peuvent utiliser le budget du gouvernement. C'est un demi-million de dollars par membre. Il y a trois membres. Cela fait 1,5 million de dollars. Je trouve que c'est scandaleux.

[Français]

Le sénateur Forest: Il y a deux enjeux en particulier dans cette question. Le premier est celui de respecter les règles qu'on s'est données comme institution et comme organisation. Le 21 juin, une modification a été apportée à nos règles. On a décidé ensemble qu'un groupe de plus de 20 sénateurs avait droit à un budget de 1,06 million de dollars. On peut s'interroger à savoir comment cet argent sera utilisé et l'on peut regarder les postes. On peut demander de voir le budget de nos amis pour vérifier si chacun des postes au Parti conservateur est utilisé à bon escient. Toutefois, il y a un règlement qui stipule, depuis le 21 juin, qu'un groupe de plus de 20 sénateurs a droit à un budget de 1,06 million de dollars. À mon avis, cet aspect est un enjeu.

L'autre enjeu — et l'on peut en discuter — est celui de voir si le budget du représentant du gouvernement est trop élevé compte tenu de ses responsabilités. Il est très légitime de poser cette question. Actuellement, ce sont deux enjeux différents. À titre d'exemple – et ma collègue sénatrice sera d'accord – lorsqu'on a décidé, à l'automne, de changer la règle sur l'autorisation des dépenses de déplacement pour des activités de financement, on n'a pas attendu la fin de mars pour mettre cette règle en application. La mesure est en application à partir du moment où la règle a été changée.

La règle a été changée le 21 juin. Elle dit que, peu importe le groupe, s'il comprend plus de 20 sénateurs, le budget de fonctionnement reconnu et admis est de 1,06 million de dollars. Je trouve embêtant de devoir défendre le fait qu'on se doit, en tant qu'organisation, de respecter les règles qu'on s'est données. Que l'on discute de l'autre enjeu, c'est une chose, je suis d'accord, mais il faut s'entendre sur un élément. On peut jouer au jeu de « mon père est plus fort que le tien ». Toutefois, on s'est donné des règles. Respectons-les. S'il y a d'autres enjeux pour améliorer le fonctionnement de l'institution, je suis disposé à en discuter. Cependant, ne mélangeons pas tous les enjeux. Nous devons respecter les règles qu'on s'est données. Il faut réaliser que personne n'a imposé cette provision. Elle a été votée et reconnue par l'ensemble. Par conséquent, soyons cohérents et respectons ces règles. Par la suite, on décidera de l'autre enjeu, qui est de voir comment allouer les budgets aux sénateurs en fonction des responsabilités de chacun. Sinon on va s'amuser avec les budgets. Je vais demander le budget du Parti [English]

Senator Tkachuk: I would be happy to do that; a lot cheaper than yours.

Senator Mitchell: I'm quite interested in this debate. There are two principles that have been outlined by some. One is the question of proportionality driving funding, and the other is the relationship between the government group and the ISG, specifically with respect to sponsorship. It seems to me that there are two competing sets of precedents with respect to proportional funding, and you can't have your cake and eat it too.

Immediately after the election when the Conservatives and the Liberals in the Senate negotiated agreements about their funding, that wasn't proportional at all. The Conservatives had twice as many members as the Liberals. The Liberals at that time got about \$1 million and the Conservatives I think got \$1.2 million, so already proportionality wasn't a principle that was being established.

Secondly, even now, the proportionality isn't established. The Conservative opposition gets \$1.3 million with 34 members. So the \$1,060,000 being requested and annualized by ISG wouldn't even be proportional because they would be getting less still than the opposition, even though they have five more members. They're on the way, perhaps, for even more.

Having said that, on the other hand, it isn't proportional to that degree at all. Actually, a whole chunk of spending is proportional, because if you take the office allocations, the ISG has about \$8.5 million in office allocations, because they have 30 members. The Conservatives also have about \$7.5 million because of their office allocations, and the G3 — the three of us — have \$660,000.

The whole question of proportionality is not clear, and we've been getting competing arguments from the Conservatives on that issue and competing precedence. You can't have your cake and eat it too.

The second case is about sponsorship. We asked members in every corner of this house to sponsor. We did get a Conservative member who sponsored. Subsequently, that Conservative member was removed from that caucus.

Senator Plett: That's not on the record. Don't say things that aren't true.

Senator Mitchell: I have the floor here. I don't think it was a coincidence.

The Chair: Everybody will have their chance here.

conservateur, et on va regarder si chacune des dépenses est pertinente. Or, on n'en est pas là.

[Traduction]

Le sénateur Tkachuk: Ce sera avec plaisir; notre budget est beaucoup moins élevé que le vôtre.

Le sénateur Mitchell: Ce débat m'intéresse beaucoup. On a souligné deux principes. Le premier a trait à la proportionnalité du financement et le deuxième a trait à la relation entre le groupe du gouvernement et le GSI, surtout en ce qui a trait au parrainage. Il me semble y avoir deux ensembles de précédents en ce qui a trait au financement proportionnel. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre.

Tout de suite après les élections, lorsque les conservateurs et les libéraux au Sénat ont négocié les accords de financement, il n'était aucunement question de proportionnalité. Les conservateurs étaient deux fois plus nombreux que les libéraux. À ce moment-là, les libéraux recevaient environ 1 million de dollars et les conservateurs recevaient 1,2 million, je crois. La proportionnalité n'était donc pas un principe établi.

De plus, même maintenant, la proportionnalité n'est pas établie. L'opposition conservatrice reçoit 1,3 million de dollars pour ses 34 membres. Le montant annuel de 1 060 000 \$ demandé par le Groupe des sénateurs indépendants n'est donc pas proportionnel, puisque c'est encore moins que ce qu'obtient l'opposition, même si le GSI compte cinq membres de plus. Et c'est possible que d'autres membres s'ajoutent à l'effectif.

La proportionnalité est loin d'être acquise de ce côté. Cependant, bien des dépenses sont proportionnelles. Prenons l'attribution des bureaux. Parce qu'il compte 30 membres, le GSI dispose de 8,5 millions de dollars. Les conservateurs disposent quant à eux d'environ 7,5 millions, et le G3 — nous trois — a 660 000 \$.

La question de la proportionnalité est loin d'être claire. Les arguments que nous servent les conservateurs sont contradictoires et nous devons composer avec des priorités concurrentes. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre.

Il y a ensuite la question du parrainage. Nous avons demandé à absolument tous les sénateurs de nous parrainer. Un sénateur conservateur a accepté, mais il a par la suite été retiré du caucus.

Le sénateur Plett : Ce n'est pas confirmé. N'allez pas répandre de faussetés.

Le sénateur Mitchell : J'ai la parole. Je ne crois pas que ce soit une coïncidence.

Le président : Tout le monde aura la chance d'intervenir.

Senator Mitchell: The fact of the matter is that while we are very grateful for the sponsorship from ISG and Senator Greene as well, it's not as though that establishes a direct and continuing link in support of what the government does.

I'll give you an example. The chair was the sponsor of Bill C-7, and Bill C-7 went back, in whole. It was rejected and went back to the other side. Frequently, we've negotiated changes to legislation and accepted amendments because the ISG has driven it.

People worry about the question of official opposition in this house. It is an important question. As the person responsible for getting this government legislation through, I've got nothing but opposition. That's not the problem. Just every once in a while we'd like to get some support.

As for time, the opposition has one critical role, among others: to appoint sponsors. It took four weeks to appoint a sponsor to Bill C-49, so I don't know how long that has to take.

In any event, my point is that there is proportionality in some funding and direct disproportionality in other funding, and the latter point recognizes that there is not a direct relationship between the number of people you have and the amount of work you have to do. In fact, sometimes it's quite the contrary in that the fewer the people you have facing significant work — and we do in the G3 — requires that disproportionality. Opposition funding reflects that and has for a long time, as did Liberal funding right after the election.

The Chair: Thank you, Senator Mitchell.

[Translation]

Senator Saint-Germain: Since Senator Plett has referred to negotiations with our colleagues in the Conservative caucus, I would like to provide a few facts.

I am the senator chosen by the facilitator, Senator Woo, to conduct these preliminary negotiations, which I conducted with Senator David Wells, who was Chair of the Subcommittee on the Senate Estimates at the time. Our discussions did not in any way link the budget for the current year to next year's budget. It is also entirely true that we agreed on certain premises, including the equitable redistribution of the budgets allocated to all the groups so that taxpayers, who we are all concerned about — at least the Independent Senators Group is — do not have to cover an additional budget for the Senate next year.

Le sénateur Mitchell: Bien que nous soyons très reconnaissants au GSI et au sénateur Greene de nous avoir parrainés, le fait est que cela n'établit aucun lien direct et continu en appui aux activités du gouvernement.

Je vais vous donner un exemple. Le président a parrainé le projet de loi C-7, qui a été renvoyé intégralement au comité. Le projet de loi a été rejeté avant d'être renvoyé de l'autre côté. Nous avons souvent négocié des modifications législatives et accepté des amendements parce que le GSI avait pris les choses en main.

Les gens s'inquiètent de la question de l'opposition officielle au Sénat. C'est un dossier important. Face à mes efforts en vue de faire adopter ce projet de loi émanant du gouvernement, je n'ai eu qu'opposition. Le problème n'est pas là, mais, de temps à autre, ce serait bien d'avoir un peu d'appui.

Pour ce qui est du temps alloué, l'opposition a l'important mandat, entre autres, de désigner des parrains. Il lui a fallu quatre semaines pour désigner un parrain pour le projet de loi C-49. Je ne sais pas combien de temps cela devrait prendre.

Quoi qu'il en soit, là où je veux en venir, c'est que le financement est proportionnel dans certains cas, et totalement disproportionnel dans d'autres. Force est de reconnaître qu'il n'y a pas de lien direct entre le nombre de personnes de l'équipe et la quantité de travail à abattre. En fait, c'est parfois même le contraire : moins on a de sénateurs, plus la tâche est lourde, et plus on a besoin de ressources. C'est le cas pour le G3. Le financement de l'opposition reflète cette réalité depuis longtemps, et les libéraux ont fait de même tout juste après leur élection.

Le président : Merci, sénateur Mitchell.

[Français]

La sénatrice Saint-Germain: Puisque le sénateur Plett s'est référé à des négociations que nous aurions eues avec nos collègues du caucus conservateur, j'aimerais apporter des précisions factuelles.

Je suis la sénatrice mandatée par le coordonnateur, le sénateur Woo, pour mener ces négociations préliminaires, que j'ai menées avec le sénateur David Wells, à l'époque, président du Souscomité du budget des dépenses du Sénat. Nos discussions n'ont aucunement lié le budget de la présente année et celui de l'an prochain. Il est par ailleurs tout à fait exact que nous nous sommes entendus sur certaines prémisses incluant la redistribution équitable entre tous les groupes des budgets alloués de telle sorte que les contribuables, pour lesquels nous sommes tous préoccupés — en tout cas, je peux le confirmer pour le Groupe des sénateurs indépendants — n'aient pas à payer un budget additionnel pour le Sénat l'an prochain.

The second issue is transparency. I expressed a wish, which Senator Wells seems to have accepted and that will be put forward, namely, that the budgets should be reviewed next year in a public meeting of this committee. This is in contrast to what happened in previous years, where the two political caucuses had budgets without a detailed breakdown. It is 2017 and it will soon be 2018. That does not meet the current transparency criteria.

Third, it was stated in this room that we are seeking proportional budgets. That is not correct. We are asking for the principle of proportionality to be applied to the extent that is reasonable. The Independent Senators Group will not request a proportional budget. The amount appears much too high for our needs. That said, since some figures have been mentioned, I would like to point out that we now have 39 senators and we are seeking the \$1.06 million budget to which we are entitled pursuant to the Rules. The Independent Senators Group has 34 senators and a budget of \$1.297 million. I recognize that the government leader also has a budget of \$1.678 million, for reasons that the government representative has to explain.

Another principle that is important to us is equity. I am asking for the rule to apply as of June 21 as voted on, that this rule apply to the Independent Senators Group.

I would also like to respond to Senator Batters. I think your comment is very unfair. You said that we took a long time to make this request. Senator Woo and I were elected on September 25 and, less than a month later, we presented this request, which was the subject of a preliminary discussion. That comment is particularly unfair since two new senators have been appointed who, in addition to their duties as senators, also have to take over the transition files and coordinate their work with their colleagues. I have to say that I find your remark very regrettable.

Senator Carignan: The Rules are clear. It has been debated and adopted. Amounts are provided for caucuses or groups based on their size. The request can nonetheless be justified on the basis of the new rules that were debated and that everyone agreed on. We should move on to another matter and approve the request. If there is an issue regarding the budget for the government leader, since the amounts are not in proportion to what he actually does, we could always review that funding when we consider the estimates. For the time being, the request complies with the rules. We cannot start challenging the rules every time there is a request regarding the application of the rules. That is a decision that has already been made. We shall apply the decision that was made regarding the rule. Let's move

Le deuxième élément est celui de la transparence. J'ai formulé un souhait, que le sénateur Wells semble avoir bien accepté et qui sera proposé : que l'examen des budgets, l'an prochain, se déroule en séance publique de ce comité. C'est contraire à ce qui s'est fait dans les années précédentes, où les deux caucus politiques ont eu des budgets sans présenter une ventilation détaillée. Nous sommes en 2017 et serons bientôt en 2018. Cela ne correspond pas aux critères de transparence exigés.

Troisièmement, il a été indiqué en cette salle que nous demandions une proportionnalité budgétaire. Cela est inexact. Nous demandons que le principe de la proportionnalité soit respecté dans la mesure de ce qui est raisonnable. Le Groupe des sénateurs indépendants ne demandera pas de budget correspondant à sa proportionnalité. C'est un montant qui nous apparaît beaucoup trop élevé par rapport à nos besoins. Cela dit, puisque des chiffres ont été mentionnés, je tiens à souligner que nous sommes aujourd'hui 39 sénateurs et que nous demandons conformément au Règlement le budget qui nous est dû est de 1,06 million de dollars. Le Groupe des sénateurs conservateurs est composé de 34 sénateurs et a un budget de 1,297 millions de dollars. Je reconnais que le budget du leader du gouvernement est aussi de 1,678 millions de dollars, pour des raisons qui sont au représentant du gouvernement à expliquer.

Un autre principe qui nous est cher est celui de l'équité, qui doit s'appliquer. Je demande l'application du Règlement à partir du 21 juin tel que voté, que ce Règlement s'applique au Groupe des sénateurs indépendants.

J'aimerais aussi répondre à la sénatrice Batters. Votre commentaire m'apparaît fort injuste. Vous avez dit que nous avons tardé à présenter cette demande. Le sénateur Woo et moi avons été élus le 25 septembre et, moins d'un mois plus tard, nous avons présenté cette demande, qui avait fait l'objet d'une discussion préliminaire. C'est un commentaire particulièrement injuste dans le contexte où deux nouveaux sénateurs, en plus de leurs responsabilités sénatoriales, doivent prendre possession des dossiers de transition et faire la concertation avec les collègues. Je tiens à le souligner et à vous dire combien je regrette votre commentaire.

Le sénateur Carignan: Le Règlement est clair. Il a déjà été adopté et débattu. Des sommes sont prévues pour les caucus ou les groupes en fonction de leur nombre. La demande est quand même justifiable en fonction des nouvelles règles débattues, sur lesquelles tout le monde était d'accord. Nous devrions passer à un autre point et accepter la demande. S'il y a un enjeu sur le financement du leader du gouvernement, puisqu'il y a une disproportion entre les moyens et ce qui est fait réellement, nous pourrions toujours revoir ce financement lorsque nous ferons l'étude du budget des dépenses. Pour l'instant, cependant, la demande respecte les règles. Nous ne pouvons pas commencer à remettre en question les règles chaque fois qu'il y a une demande en application des règles. C'est une décision qui a déjà été prise.

on to another request.

[English]

The Chair: Thank you, Senator Carignan.

Do I have a motion that the ISG be allotted \$262,066 for the current financial year of 2017-18?

Senator Moncion, seconded by Senator Dawson.

All those in favour of that motion?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: All those opposed?

Some Hon. Senators: No.

The Chair: The motion passes. Thank you, senators.

We'll move on to Item No. 6.

Honourable senators, the committee received a budget request from the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. However, the Subcommittee on Committee Budgets, which usually reviews budget applications, has not been reestablished yet. Since this request is time-sensitive, the steering committee reviewed the budget request and is making a recommendation to release the funds for the committee to send three senators and the Library of Parliament analysts to a cybersecurity conference in New York City. The amount budgeted is \$19,064.

The steering committee met this week with the deputy chair, the Honourable Senator Stewart Olsen, during its review of the budget. As such, it is my honour to present the seventh report of the Subcommittee on Agenda and Procedure, which recommends the release of funds in the amount of \$19,064 to the Banking, Trade and Commerce Committee.

Can I please have a motion to approve?

Senator Munson: So moved.

The Chair: Second Senator Tannas.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? Carried.

Next is Item No. 7.

Nous appliquons la décision de la règle qui a déjà été prise. Passons à un autre appel.

[Traduction]

Le président : Merci, sénateur Carignan.

Quelqu'un veut proposer une motion prévoyant que le GSI se voit attribuer un montant de 262 066 \$ pour l'année financière en cours, soit 2017-2018?

La sénatrice Moncion en fait la proposition, appuyée par le sénateur Dawson.

Êtes-vous tous en faveur de la motion?

Des voix : Oui.

Le président : Ceux qui sont contre?

Des voix: Non.

Le président : La motion est adoptée. Merci, sénateurs.

Nous passons au point 6.

Honorables sénateurs, le comité a reçu une demande de budget du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Cependant, le Sous-comité des budgets de comité, qui étudie normalement les demandes de budget, n'a pas encore été rétabli. Puisque le temps presse, le comité directeur a examiné la demande et recommande de verser au comité les fonds nécessaires pour dépêcher trois sénateurs et les analystes de la Bibliothèque du Parlement à une conférence sur la cybersécurité, qui aura lieu à New York. Le budget établi s'élève à 19 064 \$.

La vice-présidente, l'honorable sénatrice Stewart Olsen, s'est jointe au comité directeur cette semaine pour examiner le budget. J'ai ainsi l'honneur de vous présenter le septième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure, qui recommande d'allouer 19 064 \$ au Comité des banques et du commerce.

Puis-je avoir une motion à cet effet?

Le sénateur Munson : J'en fais la proposition.

Le président : La motion est appuyée par le sénateur Tannas.

Tous ceux qui sont pour?

Des voix: Oui.

Le président : Contre? La motion est adoptée.

Nous passons au point 7.

Honourable senators, pursuant to the order of this committee, the Subcommittee on Agenda and Procedure is authorized to make decisions when the committee is not able to meet. It has an obligation to report its decision at the first available time.

It is my honour to table the eighth report of the subcommittee, which deals with a membership change on the Joint Interparliamentary Council. The report is placed before you for information.

Are there any questions? All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed?

Passed. Thank you.

Now we're at Part A. Last week Senator Plett had a question on this. It deals with staff attendance during the in camera sessions of CIBA. This is a continued discussion from last week.

You will recall, colleagues, that prior to 2017, CIBA met primarily in camera. At that time, only the recording secretary and her administrative assistant were permitted in the room. When we began meeting in public more routinely, it eventually evolved and extended to more people, by decision of this committee.

This committee continues to abide by those decisions. You were provided with a copy of the decisions in your package of documents. I turn to the committee for guidance on whether or not there is a need to amend these decisions.

Senator Plett: Well, as we discussed last week, when we look around the room during the in camera portion, there are some staff that need to leave, but certainly the entire steering committee, their staff stays. The Speaker has staff in here. There are a number of administrative staff.

The fact of the matter is that every steering committee member could have an intern in here, not even a permanent staffer. They would be entitled to have an intern in here: my staff or the staff of any of my colleagues, who are running our offices, running all of our affairs, who really assist us in everything. Because the steering committee changed last week, members who had been sitting here for a number of years for the in camera portion needed to leave.

I would like for us, as we do in most other committees — at least all the committees I've been involved in — we allow each senator to have a staffer in the in camera portion. It would make sense that this committee do the same thing.

Honorables sénateurs, conformément à l'ordre adopté, le Souscomité du programme et de la procédure est autorisé à prendre des décisions lorsque le comité n'est pas en mesure de se réunir. Le sous-comité a l'obligation de faire rapport de ses décisions dans les meilleurs délais.

J'ai l'honneur de déposer le huitième rapport du sous-comité, qui porte sur le changement de membres du Conseil interparlementaire mixte. Vous avez reçu le rapport à titre d'information.

Y a-t-il des questions? Tous ceux qui sont pour?

Des voix: Oui.

Le président : Contre?

La motion est adoptée. Merci.

Nous arrivons à la partie A. La semaine dernière, le sénateur Plett avait une question à ce sujet. Il s'agit de la présence des employés lors des délibérations à huis clos du comité. Nous poursuivons ainsi la discussion entamée la semaine dernière.

Vous vous souviendrez, chers collègues, qu'avant 2017 le CIBA se réunissait principalement à huis clos. Seuls le secrétaire de séance et son adjoint administratif pouvaient assister aux séances à huis clos. Quand le comité a commencé à tenir des séances publiques plus régulièrement, il a convenu d'autoriser la présence de plus d'employés lors des délibérations.

Le comité continue de respecter ces décisions. Le dossier que vous avez reçu en contient la liste. Je m'en remets donc à vous : faut-il apporter des modifications aux décisions en question?

Le sénateur Plett : Comme nous l'avons mentionné la semaine dernière, certains employés doivent quitter la salle pendant la partie à huis clos. Par contre, le personnel des membres du comité directeur peut rester. Le personnel du Président est présent, et quelques membres du personnel administratif.

En fait, les membres du comité directeur pourraient même être accompagnés d'un stagiaire, et pas nécessairement d'un employé permanent. Mes employés ou ceux de n'importe quel de mes collègues pourraient être présents, car ce sont eux qui dirigent nos bureaux, qui organisent tout et qui nous aident dans tout ce que nous faisons. Parce que la composition du comité directeur a changé la semaine dernière, des gens qui assistaient aux séances à huis clos depuis des années ont dû quitter la salle.

Comme c'est le cas pour la plupart des comités — du moins, c'est ce que faisaient tous les comités auxquels j'ai siégé —, j'aimerais que nous permettions à chaque sénateur d'être accompagné d'un membre de son personnel pendant les séances à huis clos. Ce serait logique.

Either we go back to an in camera meeting where only senators and the absolute minimum of staff meet, or we go to a situation where every senator should be allowed to have a staffer.

I'm prepared to make a motion to that effect, chair, unless other people want to debate it first.

The Chair: Is there anyone else who wishes to speak on this?

Senator Plett: If not, then I would make a motion. I would move that each committee member be allowed to have one staff person present at in camera meetings, unless there is a decision for a particular meeting to exclude all staff.

The Chair: Any questions on this? All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed?

Carried.

Thank you, Senator Plett.

We will now move in camera.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: We're now back in full committee. Senator McCoy, you have the floor.

Senator McCoy: Thank you.

For my first request, let me put this on the record and indicate that you've already agreed that we would put the full rules in front of us so we're aware of the basis on which we're deciding. Senator McPhedran was good enough to include in her presentation what she called an excerpt from the rules. I don't think it's a complete record of what the rules are, or at least were in May 2017, so I think we should have those in front of us.

Second, I think we need to ensure we're on a formal basis and that we deal with this matter going forward and, even though we're running out of time today, to bring it back.

I would like to make a motion at this time. I move that the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration approve Senator McPhedran's expense claim for May 4 and 5, 2017, thereby overturning the previous decisions by the subcommittee on planning and priorities, commonly known as the steering committee, after further consideration by

Soit nous revenons à ce qui se faisait avant, c'est-à-dire que seuls les sénateurs et un nombre très restreint d'employés peuvent assister aux séances à huis clos, soit nous permettons à tous les sénateurs d'être accompagnés d'un membre de leur personnel.

Je suis prêt à proposer une motion à cet effet, monsieur le président, à moins que le comité veuille d'abord en discuter.

Le président : Quelqu'un veut intervenir?

Le sénateur Plett: Si personne ne veut en débattre, je peux proposer une motion. Je propose que chaque membre puisse se faire accompagner d'un collaborateur aux séances à huis clos, à moins que le comité n'en décide autrement.

Le président : Des questions à ce sujet? Tous ceux qui sont pour?

Des voix: Oui.

Le président : Contre?

La motion est adoptée.

Merci, sénateur Plett.

Nous allons poursuivre la séance à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : La séance publique reprend. Sénatrice McCoy, vous avez la parole.

La sénatrice McCoy: Merci.

J'aimerais que ma première demande soit consignée dans les délibérations, et je précise que vous aviez déjà convenu de nous fournir les règles dans leur intégralité, de façon à ce que nous sachions sur quoi appuyer nos décisions. La sénatrice McPhedran a eu la bonté d'inclure un extrait des règles dans son exposé. Cependant, je ne crois pas qu'il s'agisse d'un compte rendu complet des règles actuelles, ou du moins de ce qu'elles étaient en mai 2017. Je pense donc que nous devrions avoir cette information devant nous.

De plus, j'estime que nous devrions suivre un processus officiel et traiter de cette question plus tard, même si le temps manque aujourd'hui.

J'aimerais, pour le moment, proposer une motion. Je propose que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration approuve la demande de remboursement pour les déplacements des 4 et 5 mai 2017 de la sénatrice McPhedran, ce qui aurait pour effet d'annuler les décisions antérieures du Sous-comité du programme et de la procédure, communément

this committee at one or more future convenings of the committee.

[Translation]

Senator Carignan: I am not sure I understand Senator McCoy's position correctly, but, in my opinion, her request is completely impertinent. We have wasted time today listening to people explain the role of senators. We know very well what their role is. The rules we have adopted are clear; the steering committee refused that request. Then there was a new reason, which the steering committee refused. This request is not consistent with the rules as they were adopted.

I think some people do not understand that we changed the rules because an attitude of "I am owed everything" does not fly here anymore. We have changed; the Senate has changed, and these requests tarnish our reputation. I think this should be refused because we have to send a clear message. When we make a request, it has to be consistent with the rules. If it is not, it is refused, and that is the end of it. Having people to testify about their good cause was interesting, but it does not in any way change the fact that this request has been out of order from the start. Now, there is a desperate attempt to have it approved. It has to be refused to send a clear message that that is over. It is 2017; we had the expense scandal which tarnished the reputation of the Senate and of all senators. It seems that some people did not experience that or cannot remember it, but we have to send a clear message that that nonsense is over.

[English]

The Chair: We are out of time, but before we go, I would like to call the question on this motion.

All in favour of Senator McCoy's motion? All opposed?

The motion is defeated.

We will reconvene next Thursday. I will invite Senator McPhedran back. Thank you very much for coming today.

(The committee adjourned.)

appelé le comité directeur, après un examen plus à fond par le comité au cours de réunions à venir.

[Français]

Le sénateur Carignan: Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la position de la sénatrice McCoy, mais selon moi cette demande est complètement impertinente. On a perdu du temps aujourd'hui à entendre des gens nous expliquer quel était le rôle des sénateurs. On le connaît très bien. Nous avons adopté des règles qui sont claires; cela a été refusé par le comité de direction, et nous sommes arrivés avec une nouvelle motivation, par la suite, qui a été refusée par le comité de direction. Cette demande n'est pas conforme aux règles telles qu'elles ont été adoptées.

Je pense qu'il y a des gens qui n'ont pas compris qu'on a changé les règles, puisque le « tout m'est dû » n'est plus permis ici. On a changé; le Sénat a changé, et ces demandes portent atteinte à notre réputation. Je pense que cela doit être rejeté, puis le message doit passer et être clair. Lorsque l'on fait une demande, c'est conforme aux règles. Si ce n'est pas conforme aux règles, c'est rejeté, et on s'arrête là. Faire témoigner des gens pour qu'ils expliquent pourquoi leur cause est bonne, c'était très intéressant, mais ça ne change rien au fait que cette demande est irrecevable depuis le début. Et là, on s'accroche à essayer de la faire accepter. Il faut rejeter ça et passer le message clair que c'est fini. On est en 2017; on a eu un scandale de dépenses qui a porté atteinte à la réputation du Sénat et de tous les sénateurs. Il y a des gens qui semblent ne pas l'avoir vécu ou ne pas s'en rappeler, mais il faut passer un message clair d'arrêter ces folies.

[Traduction]

Le président : C'est tout le temps que nous avions, mais, avant de lever la séance, j'aimerais mettre la motion aux voix.

Tous ceux qui sont pour la motion de la sénatrice McCoy? Tous ceux qui sont contre?

La motion est rejetée.

Nous serons de retour jeudi prochain. Je vais réinviter la sénatrice McPhedran. Merci beaucoup de votre présence aujourd'hui.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 14, 2017

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day at 8:30 a.m., pursuant to rule 12-7(1), for the consideration of financial and administrative matters.

Senator Larry W. Campbell (*Chair*) in the chair.

[English]

The Chair: Good morning, everyone. My name is Larry Campbell, and I'm the chair. We will open with adoption of the minutes of the proceedings of December 7.

Before I put the question to adopt the minutes, I would like to clarify some information from last week. A question was raised regarding the review of the Senate's harassment policy, and this committee authorized an examination by the Advisory Working Group on the Review of Human Resources. Since we have now changed the working group into an actual subcommittee and not a working group, the new Subcommittee on Human Resources is tasked to complete this review. As a result, we will not have a separate group examining harassment issues, but it will become an important part of the new mandate of the Human Resources Subcommittee. It will be within that subcommittee group.

Can I have a motion to adopt the public portion of the minutes? Senator Plett. Thank you.

All in favour? Opposed?

Carried

Item 2 is the seventh report of the Audit Subcommittee dealing with the financial statements for 2016-17. I will ask the chair of the subcommittee, Senator Moncion, to provide the committee with highlights from the report. We also have Mr. Andrew Newman with us.

We may have to make you part of this committee; you're here so often.

Mr. Newman is from KPMG and he will answer any questions.

[Translation]

Senator Moncion: You have received the documents. We have reviewed the financial statements. You have the copies before you. The auditor is giving us an honest opinion that the work and audits were sufficient. That information is provided in the document. I believe you have had the time to examine the financial statements. I do not know if you have questions about

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 14 décembre 2017

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 8 h 30, afin d'étudier des questions financières et administratives, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement.

Le sénateur Larry W. Campbell (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président : Bonjour, tout le monde. Mon nom est Larry Campbell et je suis président du comité. Commençons avec l'adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre.

Avant de mettre la question aux voix, je veux revenir sur un point qui a été soulevé la semaine dernière. On a posé une question concernant l'examen de la politique du Sénat en matière de harcèlement et le comité l'a confié au Groupe de travail consultatif sur l'examen des ressources humaines. Puisque le groupe de travail est devenu un sous-comité en bonne et due forme, c'est le nouveau Sous-comité sur les ressources humaines qui est chargé de mener à bien l'examen. Les questions de harcèlement ne seront donc pas étudiées par un groupe distinct. Elles représentent maintenant un volet important du mandat du nouveau Sous-comité sur les ressources humaines. Elles seront traitées par ce sous-comité.

Quelqu'un voudrait-il proposer l'adoption du procès-verbal de la partie publique de la réunion? Sénateur Plett. Merci.

Que tous ceux qui sont en faveur de l'adoption du procèsverbal lèvent la main. Que ceux qui s'y opposent lèvent la main.

La motion est adoptée.

Le point 2 porte sur le septième rapport du Sous-comité de la vérification sur les états financiers de 2016-2017. Je demande au président du sous-comité de présenter au comité les points saillants du rapport. M. Andrew Newman est également présent.

Vous êtes si souvent parmi nous qu'il faudra peut-être vous nommer membre du Comité.

M. Newman est de la firme KPMG et répondra aux questions.

[Français]

La sénatrice Moncion: Vous avez reçu les documents. On a passé en revue les états financiers. Vous avez les exemplaires en main. Le vérificateur nous donne une opinion propre, c'est-à-dire que le travail et les vérifications étaient adéquats. Vous disposez de cette information à l'intérieur du document. Vous avez eu, je crois, le temps de consulter les états financiers. Je ne sais pas si

the work that was done on the whole. It is quite voluminous. This work was done before I became the chair of the subcommittee, and the work is well done. So, I do not know if you have questions for me or for Mr. Newman.

Senator Forest: Yes, it is an unqualified opinion. What I see is very clear. Out of curiosity though, looking at the charges on page 9 for fiscal year 2015-16, actual expenditures were \$2.9 million, and in 2016-17, we budgeted \$8.9 million, or \$6 million more. I do not understand the reason for this decision and for such a large gap between actual expenditures in 2015-16 and the budget for 2016-17.

Senator Moncion: You are referring to professional services.

Senator Forest: Yes, professional services, hospitality and meals. There are 8 more senators, but I do not think we need \$6 million.

Senator Moncion: I do not know if Mr. Newman can answer you.

[English]

The Chair: Let's not put a price on whether senators are worth \$6 million or not. Comments?

Andrew Newman, Partner, Audit Leader, Public Sector Audit, KPMG: I would respectfully pass that question over to your former CFO, Pascale.

[Translation]

Pascale Legault, Chief Corporate Services Officer and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration: : Thank you for the question, senator. The budget of \$8.9 million was the best estimate when the budgets were approved last year. Most of the surplus can be explained by two factors. The first is expenditures by senators' offices. When we allocate budgets for senators' offices, we estimate the expected expenditures for consultants' fees and salaries. Senators have the flexibility they need to decide how to spend their money.

In 2016-17, as you can see, we spent less on consultants' fees and more on salaries. That was also the case for the technology group. In view of the large undertaking to modernize corporate services, we had expected that consultants' fees would be higher, but part of the work was done by employees on salary. Once again, this amount was overestimated when the budgets were drawn up. We continue to follow the trends, and for 2018-19, the

vous avez des questions sur l'ensemble du travail qui a été fait. C'est quand même assez volumineux. Ce travail avait été entrepris avant mon arrivée comme présidente du sous-comité, et le travail est bien fait. Alors, je ne sais pas si vous avez des questions à me poser ou à poser à M. Newman.

Le sénateur Forest: En fait, c'est une opinion sans réserve. Ce que je vois est très clair. Toutefois, par curiosité, quand on regarde les charges à la page 9, pour l'exercice financier 2015-2016, on avait des dépenses réelles de 2,9 millions de dollars et on a budgété, en 2016-2017, 8,9 millions de dollars, soit 6 millions de dollars de plus. Je ne comprends pas ce qui motive cette décision et ce qui explique cet écart aussi important entre la dépense réelle de 2015-2016 et le budget de 2016-2017.

La sénatrice Moncion: Vous parlez des services professionnels.

Le sénateur Forest : Oui, les services professionnels, l'accueil et les repas. Il y a huit sénateurs de plus, mais je ne pensais pas qu'on mangeait pour 6 millions de dollars.

La sénatrice Moncion : Je ne sais pas si M. Newman est en mesure de vous répondre.

[Traduction]

Le président : Ne discutons pas à savoir si les sénateurs valent ou non 6 millions de dollars. Y a-t-il des commentaires?

Andrew Newman, associé, chef des vérifications, Vérification du secteur public, KPMG: Je saurais gré à Pascale, votre ancienne dirigeante principale des finances, de bien vouloir répondre à la question.

[Français]

Pascale Legault, dirigeante principale des services corporatifs et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration : Je vous remercie de la question, sénateur. Effectivement, le budget qui avait été établi à 8,9 millions de dollars représentait la meilleure estimation au moment où les budgets ont été approuvés l'année précédente. La majorité du surplus est liée à deux éléments. Le premier est lié aux dépenses des bureaux des sénateurs. Quand octroie les budgets aux bureaux des sénateurs, on fait une estimation entre ce que l'on anticipe comme étant des dépenses en frais de consultation et en frais de salaire. Les sénateurs ont toute la flexibilité voulue pour décider comment ils vont dépenser leur argent.

Pour ce qui est de 2016-2017, comme on peut le constater, nous avons dépensé moins d'argent pour les frais de consultation et davantage pour les salaires. Cela a été aussi le cas pour le groupe des technologies. Étant donné qu'il y avait un gros projet de modernisation des systèmes corporatifs, on avait anticipé qu'il y aurait plus de frais de consultation, mais une partie du travail a été effectuée par des employés salariés. Encore une fois,

anticipated expenditures on professional fees will be reduced to reflect the past trend. We saw that there was a difference last year.

Senator Forest: When I saw the gap, I thought there must be a major project, perhaps not the move, but a large enough project to account for such a large gap between actual and planned expenditures. Thank you.

Senator Saint-Germain: I have two questions along the same lines. First, on page 12, the total budget is \$13 million in 2016 and \$15 million in 2017, in spite of a significant surplus. The funds that are still available at the end of the year are returned to the consolidated revenue fund. So the actual amount of the budget that the Senate used is less than what is published. We provide details, but if we use the actual budget, the budget that is used should also be published. I completely agree with what Senator Plett said the other day. When we inform the public and we have current data, it is important to publish it. I recommend that.

Secondly, on page 12, as to the total budget, which is no longer the administration's budget, but rather the budget for all senators, including office budgets and budgets for caucus groups and government representatives, these amounts are all lumped together in the way we present the budgets. For all senators, caucuses and groups, we had \$74.572 million in 2016 and \$80.678 million in 2017. Do we never provide a further breakdown of these expenditures in the data we publish?

Ms. Legault: In the financial statements, this information is always presented in this format, as in past years. The breakdown is the same.

Senator Saint-Germain: According to the best accounting practices, should this information not be much more detailed and show a substantial difference between salary budgets, operating budgets, other types of budgets, surpluses, if there are any, or deficits, as the case may be? I would like to hear from our external auditors on this.

[English]

Mr. Newman: Thank you, senator, for the question.

The Statement of Operations — and I apologize, chair, that I don't have the same package, so I can't do the page numbers that the senators have — shows the expenses of the Senate on an accrual basis. There is a breakdown of salaries, transportation et

ce montant avait été surévalué au moment de l'établissement des budgets. On continue de suivre les tendances et, pour l'année 2018-2019, on réduira les montants anticipés des dépenses liées aux frais professionnels dans le cadre des budgets des bureaux des sénateurs pour refléter la tendance passée. Cela nous permet de constater qu'il y avait une différence pour l'année dernière.

Le sénateur Forest : Quand j'ai vu l'écart, je me suis dit qu'il y avait sûrement un projet important, peut-être pas le déménagement, mais un projet assez important pour qu'il y ait un écart aussi considérable entre le réel et le provisionnel. Merci.

La sénatrice Saint-Germain: J'ai deux questions dans le même ordre d'idées. Premièrement, je vous réfère à la page 12, où je constate, dans le budget total, 13 millions de dollars en 2016 et 15 millions de dollars en 2017, en dépit de l'excédent assez important. Les fonds qui sont encore disponibles en fin d'année sont retournés au Trésor public. Donc, le budget réel que le Sénat a utilisé est le budget qui est inférieur à ce qui est publié. On donne les détails, mais quand on utilise le budget réel, il faudrait également publier le budget utilisé. Je suis entièrement d'accord avec les propos qu'a tenus le sénateur Plett l'autre jour. Lorsque nous informons la population et que nous avons des données actualisées, il est important de les publier. J'en fais une recommandation.

Deuxièmement, à la page 12, en ce qui concerne l'ensemble du budget, qui n'est plus celui de l'administration, mais le budget de l'ensemble des sénateurs, autant les budgets prévus pour les bureaux que les budgets des groupes des caucus et des représentants du gouvernement, dans notre façon de présenter les budgets, nous amalgamons toutes ces sommes. Pour l'ensemble des budgets des sénateurs, caucus et groupes, nous avions 74,572 millions de dollars en 2016 et 80,678 millions de dollars en 2017. Nous n'allons jamais plus loin dans la ventilation de ces dépenses quant aux données que nous publions?

Mme Legault : En ce qui a trait aux états financiers, cette information est toujours présentée sous ce format, tout comme les années précédentes. La ventilation n'est pas différente.

La sénatrice Saint-Germain : Selon les meilleures pratiques de reddition de comptes, cette information ne devrait-elle pas être beaucoup plus détaillée et présenter une différence importante entre les budgets de la masse salariale, les budgets de fonctionnement, les autres types de budgets, les excédents, s'il y a lieu, ou les déficits, le cas échéant? J'aimerais avoir une réponse de la part de nos auditeurs externes sur cette question.

[Traduction]

M. Newman: Je vous remercie de votre question, sénatrice.

L'état des résultats — je suis désolé, monsieur le président, je ne peux pas donner le numéro de page, car je n'ai pas les mêmes documents que les sénateurs — présente les dépenses du Sénat consignées selon la méthode de la comptabilité d'exercice,

cetera. It shows that \$77.9 million of expenses are under the Senate's control, compared to the budget of \$90 million. We've had questions around some of the differences there already today.

The other expenses of the \$21.5 million are services received without charge — accommodation, employees' contribution to the health and dental insurance plans. For accommodation, the Senate does not pay rent to Public Services. That space is provided for free, but that \$14.8 million is an estimate of the expenses incurred for that service. Similarly, the health and dental plans in the workers' compensation is administered by Treasury Board. Then there is amortization of the tangible capital assets that you have.

The total expenses to run the Senate for the year ended March 31, 2017, all-in was \$99.4 million. There was a bit of miscellaneous revenue, things like that, to get it to the \$99.249 million that you see as the net cost of operations.

Regarding references to the Statement of Cash Flow, the government — all agencies, departments, the Senate and the House of Commons — have accounting in three different ways. This is the accrual that just went through. There is also cash; that is, how much cash was taken out of the Consolidated Revenue Fund. That is shown on page 4 of the Statement of Cash Flow, which fundamentally reconciles the \$99.2 million of accrual expenses to the \$80 million of cash that the Senate took out of the CRF to operate.

Why are there differences? Well, those services provided without charge are obviously included in expenses to run the Senate, but the Senate did not take cash out of the centre to incur those costs; Public Services and Procurement Canada did.

In addition, the other biggest one is acquisitions and tangible capital assets. Like any entity, when you purchase capital assets, you need cash to buy them, but they are set up as capital assets and not expensed until amortized.

The other accounting framework used is in note 3, and that is appropriations. That is what I believe the senator was referring to in the first part of the question. The appropriations used are \$80.6 million. That is the amount charged against your appropriation — that is, against that budget of the \$90 million. Again, what are those differences? It is those services provided without charge between the accrual basis and the appropriation. PSPC is using its appropriations to provide that service. In addition, with capital assets, you're using appropriations to purchase the capital assets that are being incurred on an accrual basis.

réparties entre les salaires, les transports, et cetera. Selon l'état des résultats, 77,9 millions de dollars de dépenses sont sous le contrôle du Sénat, pour un budget de 90 millions de dollars. Des questions ont déjà été posées aujourd'hui à cet égard.

Les autres dépenses de 21,5 millions de dollars englobent notamment les services fournis gratuitement, comme les locaux et les cotisations des employés aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Pour ce qui est des locaux, soulignons que le Sénat ne paie pas de loyer à Services publics. Les locaux lui sont fournis gratuitement, mais on estime à 14,8 millions de dollars les coûts de ce service. De même, les régimes de soins de santé et de soins dentaires, lesquels font partie de la rémunération des employés, sont administrés par le Conseil du Trésor. Il y a aussi l'amortissement des immobilisations corporelles.

Au final, le coût de fonctionnement du Sénat durant l'exercice se terminant le 31 mars 2017 se chiffre à 99,4 millions de dollars. Le montant de recettes diverses et autres choses du genre ramène le coût de fonctionnement net à 99 249 millions de dollars.

Quant à l'état des flux de trésorerie, je dirai que le gouvernement — c'est-à-dire tous les organismes fédéraux, les ministères, le Sénat et la Chambre des communes — utilise trois méthodes comptables différentes. Nous venons de voir la méthode de comptabilité d'exercice. Il y a aussi l'encaisse provenant du Trésor public. C'est ce qu'indique l'état des flux de trésorerie à la page 4. Essentiellement, il concilie les charges consignées selon la comptabilité d'exercice aux 80 millions de dollars que le Trésor public a octroyés au Sénat pour financer son fonctionnement.

Comment expliquer ces différences? Les services offerts gratuitement font partie des coûts de fonctionnement du Sénat, mais le Trésor public a octroyé les fonds servant à leur financement à Services publics et Approvisionnement Canada, et non au Sénat.

Autre élément important : les acquisitions et les immobilisations corporelles. Le Sénat, comme n'importe quelle entité, a besoin de liquidités pour faire l'acquisition d'une immobilisation, mais celle-ci ne sera passée en charge qu'à la fin de la période d'amortissement.

Dans la note 3, on présente les résultats selon l'autre cadre comptable, c'est-à-dire en fonction des crédits parlementaires, dont la sénatrice parlait dans la première partie de sa question. Le total des crédits utilisés est 80,6 millions de dollars. Il s'agit en fait du montant porté aux crédits parlementaires octroyés au Sénat, soit le budget de 90 millions de dollars. Encore une fois, ce sont les services offerts gratuitement qui expliquent l'écart entre les crédits parlementaires et les résultats issus de la méthode de la comptabilité d'exercice. En effet, Travaux publics et Approvisionnement utilise ses propres crédits pour offrir ces services. De plus, les acquisitions d'immobilisations corporelles

From a crash-to-accrual change — and your difference is not that much — it's fundamentally changed in accounts payable. You incur expenses at the end of March that you pay in April, May and June. So you have an expense, an appropriation used, but you haven't taken the cash out of the bank, so to speak.

That is what it's trying to show. With the level of detail of expenses for a general purpose financial statement, this is an appropriate level of detail. It is in accordance with public sector accounting standards, and it is consistent with Treasury Board accounting standards for financial statements of all government entities.

Senator Saint-Germain: I'm sorry, but that was not my question. I will again ask my question. I believe you have access to the translation.

[Translation]

My question is as follows: In the interest of following the best audit practices, do you think the administration's expenditures should be broken down with all the necessary details, while those of senators, senators' offices and groups and caucuses should be lumped together without any breakdown of salaries, operating expenses, hospitality expenses, and any deficits or surpluses? Is our approach to senators' expenditures consistent with best practices? If not, do you have any recommendations for us?

[English]

Mr. Newman: I would say that, yes, it does reflect best practices for a general purpose financial statement under Canadian public sector accounting standards. It is an interesting question whether you would want to break out the \$77.9 million between what was incurred by the centre of the Senate versus what was incurred in senators' offices. That would not be required, but additional disclosure, whether or not it would be useful, I would leave to the Audit Subcommittee and this committee to decide.

I would suggest that this committee and the Audit Subcommittee probably take that suggestion under advisement for the 2017-18 year, as these are the financial statements for March 31, 2017, and we are sitting in December 2017. So we do need, I believe, to get these published in the public domain.

Senator Saint-Germain: Thank you so much for your answer.

faites au moyen de crédits sont inscrites selon la comptabilité d'exercice.

L'écart entre les résultats de la comptabilité de caisse et la comptabilité d'exercice, qui n'est pas si important soit dit en passant, provient essentiellement des variations dans les comptes créditeurs. Des dépenses engagées à la fin de mars sont payées en avril, mai et juin. Une dépense est engagée et des crédits sont utilisés, mais l'argent n'est pas retiré de la banque, pour ainsi dire.

Voilà ce que le document indique. Pour des états financiers à des fins générales, le niveau de détail est approprié et conforme aux normes comptables du secteur public et aux normes comptables du Conseil du Trésor pour les états financiers de toutes les entités gouvernementales.

La sénatrice Saint-Germain : Je regrette, mais cela ne répond pas à ma question. Je vais la répéter. Je crois que vous avez accès aux services des interprètes.

[Français]

Ma question est la suivante : dans un souci d'exercer les meilleures pratiques de vérification, croyez-vous que les dépenses de l'administration devraient être ventilées avec tous les détails requis, mais que celles des sénateurs, des bureaux des sénateurs et des groupes et caucus devraient être amalgamées sans faire l'objet d'une ventilation entre la masse salariale, les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'accueil et, éventuellement, les déficits ou les excédents? Est-ce que notre façon de faire, s'agissant des dépenses des sénateurs, est conforme aux meilleures pratiques? Avez-vous des recommandations à nous faire, si ce n'est pas le cas?

$[\mathit{Traduction}]$

M. Newman: Je dirais que oui, le Sénat satisfait aux meilleures pratiques au chapitre des normes comptables du secteur public concernant les états financiers à des fins générales. Il est intéressant de proposer la ventilation du montant de 77,9 millions de dollars en vue de comparer les dépenses engagées par l'administration centrale du Sénat et celles des bureaux des sénateurs. Cet exercice n'est pas exigé et, pour ce qui est de la divulgation de ces informations, je laisse au Souscomité de la vérification et au comité le soin d'en juger l'utilité.

Compte tenu du fait qu'il s'agit des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 et que nous sommes en décembre 2017, je suis d'avis que le comité et le sous-comité devraient prendre cette question en délibéré pour l'exercice 2017-2018. Il faut, selon moi, rendre publics les états financiers à l'étude.

La sénatrice Saint-Germain : Merci de votre réponse.

Senator Mitchell: Thanks very much, Mr. Newman. I would like to reinforce the point made by Senator Saint-Germain.

We have begun to establish a principle in the discussion of the oversight body that we would be ensuring that all information was made available. That would be our de facto audit function or audit offer, if you like, so that people have confidence that they were seeing everything. This is a pretty big chunk of money. It's spent by 105 different offices. I think it would be worthwhile to provide more detail if we can. That should be the subject of discussion of the ethics subcommittee. That's not a question actually.

My point concerns pension note 8. I think that is the one that is quite different than the one I first addressed. It seems to me to reflect more directly the reality of that situation, although it still uses the word two "accounts." They are in fact notional accounts. I don't know whether that would be more appropriate; I only suggest that.

I have two other questions. Based on fiscal year 2017 — I'm right at the last two lines — plan members contribute at a rate of 15.8 per cent of their salary and at 19.5 per cent of their salary for the last three months of 2017. Essentially, 20 per cent of salary is being paid by senators for their obligation to the pension plan. I'm saying that absolutely without any kind of value-based judgment, but is that true?

Mr. Newman: That is true and factual.

If I may, senator, on note 8, upon the request of this committee, management and my team went back and looked at the pension note. We compared the information provided here compared to that issue included in the Public Accounts of Canada. As well, we compared this disclosure to other entities that have their own pension plan, defined pension plan, to make sure that it was reasonably consistent. It is factual that the percentages you mentioned are indeed what senators are paying into that plan.

On the word "accounts," that's actually their legal name in the legislation, so we can't really remove that word. However, I take the point that it's not the greatest description of what is going on, but it is the legal name in the legislation.

Senator Mitchell: But you could add "notional" before it without changing the legal name because in fact it's true. It is notional. There is no money as normal people would consider it.

Mr. Newman: As we discussed, there are no investments as a normal pension plan would be. The money gets deposited into the Consolidated Revenue Fund and is intermixed with all of the cash of the federal government itself. So regarding the use of the word "notional," yes, we could do it in the non-capitalized word

Le sénateur Mitchell: Merci beaucoup, monsieur Newman. Je veux insister sur le point soulevé par la sénatrice Saint-Germain.

Dans les discussions entourant l'organe de surveillance, il a été question d'appliquer un principe selon lequel toutes les informations seraient divulguées. Il s'agirait, si l'on veut, de notre fonction ou offre de vérification de fait, visant à donner au public l'assurance que toutes les informations sont disponibles. Le montant en question est considérable et il est dépensé par 105 bureaux distincts. Il vaut la peine de donner plus de détails si possible. Le Sous-comité de l'éthique devrait discuter du sujet. Ce n'est pas une question, en fait.

Je souhaite parler de la note 8 sur les comptes de pension. Ce point me semble assez loin de ce que j'ai abordé en début d'intervention. Selon moi, la note reflète directement la réalité de la situation, bien qu'on parle de deux « comptes distincts ». En fait, il s'agit de comptes fictifs. Cette désignation ne serait-elle pas plus appropriée? Ce n'est qu'une suggestion.

J'ai deux autres questions. Pour l'exercice 2017 — je fais référence aux deux dernières lignes —, les membres du régime ont cotisé au taux de 15,8 p. 100 de leur salaire et à un taux de 19,5 p. 100 pour les trois derniers mois de l'exercice. Cela revient à dire, essentiellement, que les sénateurs versent au régime de pension des cotisations équivalant à 20 p. 100 du salaire des membres. Je ne porte absolument aucun jugement de valeur en faisant ce commentaire, mais ai-je bien raison?

M. Newman: Vous avez raison. C'est bel et bien le cas.

Si je puis me permettre, monsieur le sénateur, je souligne que, à la demande du comité, l'administration et mon équipe ont revu la note 8 sur les comptes de pension. Nous avons comparé les informations présentées dans les états financiers à celles que renferment les Comptes publics du Canada. De plus, nous avons comparé la divulgation faite ici à celle faite par d'autres entités qui ont leur propre régime de pension, afin de confirmer qu'elle est de même nature. C'est un fait : les sénateurs cotisent bel et bien au régime de pension au taux que vous avez mentionné.

Quant au mot « comptes », il s'agit du terme utilisé dans le libellé de la loi. Il est pratiquement impossible de le remplacer. Toutefois, je reconnais qu'il ne traduit pas très bien de quoi il est question, bien qu'il soit le terme employé dans la loi.

Le sénateur Mitchell : Vous pourriez tout de même ajouter « fictif » sans trahir le terme prescrit par la loi. En effet, le compte est fictif en réalité, car il n'est pas question d'argent au sens où on l'entend normalement.

M. Newman: Comme nous en avons discuté, il n'y a pas d'investissement comme c'est le cas des régimes de pension ordinaires. L'argent est déposé auprès du Trésor public et intégré à l'ensemble des fonds du gouvernement fédéral. Le mot « fictif » peut donc être utilisé avec le mot « compte » sans lettre

"accounts" if you wish. That would be an easy change to make. It would be factual, but in the capitalized accounts, that is the legal name.

Senator Mitchell: That's fine. If this is that far down the line of being approved, I wouldn't necessarily see that "notional" needs to be in there right now, but maybe next time around it could be; or if it's easy to change, I would do that.

My final question is one of clarification. On page 40, which is different than your pages, it reads:

The Senate contributions, expressed as a multiple of plan members contributions, are on average as follows: 1.5 for the Retirement Allowances Account and 1.6 for the Compensation Arrangement Account.

Could you explain the 1.5 and the 1.6?

Mr. Newman: In the simplest terms, for every dollar that a senator contributes to the Retirement Allowances Account, the Senate puts in \$1.50.

Senator Mitchell: Do they actually put that in or do they put it in when they need to do so?

Mr. Newman: No, it is put in and recorded in the account.

Senator Mitchell: Into these two notional accounts?

Mr. Newman: Into the two. It is \$1.50, and \$1.60 for the Compensation Arrangements Account. That is what the \$3.25 million disclosed earlier in the note is. It's the amount the Senate is paying into the account.

Senator Mitchell: Not to over-noodle this — although I am on the precipice of doing exactly that — I thought it was going to be 50-50. However, 1.5 isn't 50-50.

Mr. Newman: That I can't comment on because I do not know what the intent is, or was.

Senator Mitchell: Okay.

We need to talk about that.

Senator Tannas: Further to Senator Saint-Germain's question, in the corporate world, there is a companion piece that goes with financial statements called management discussion and analysis, where they do exactly what I think Senator Saint-Germain is suggesting. You take numbers that would be of interest to stakeholders — in the corporate world it's generally shareholders, analysts and so on. You would slice and dice them

majuscule, si vous le souhaitez. Cette modification est facile et rendrait le texte plus conforme à la réalité. Toutefois, les noms des comptes, qui commencent par une majuscule, sont inscrits dans la loi.

Le sénateur Mitchell: D'accord. Étant donné que le processus d'approbation est déjà bien entamé, je ne crois pas nécessaire d'inclure le mot « fictif », mais il pourrait l'être dans les prochains états financiers. S'il s'agit d'une modification facile, j'estime qu'elle devrait être apportée.

Pour finir, j'aimerais obtenir une précision. À la page 40, ce qui ne correspond pas à la numérotation de vos pages, on indique ceci :

Les cotisations du Sénat applicables à l'égard des cotisations des membres du régime sont en moyenne : 1,5 pour le compte d'allocations de retraite et 1,6 pour la convention de retraite.

Veuillez expliquer les chiffres 1,5 et 1,6.

M. Newman: Dans les termes les plus simples, cela signifie que, pour chaque dollar qu'un sénateur cotise au compte d'allocations de retraite, le Sénat cotise 1,50 \$.

Le sénateur Mitchell : Cotise-t-il réellement ou seulement lorsque nécessaire?

M. Newman : La cotisation est réelle et enregistrée au compte.

Le sénateur Mitchell : Dans les deux comptes fictifs?

M. Newman: C'est exact. La cotisation est de 1,50\$ et de 1,60 \$ au compte des conventions de retraite. C'est de là que proviennent les 3,25 millions de dollars mentionnés dans la note. Il s'agit du montant que le Sénat verse dans les comptes.

Le sénateur Mitchell: Sans vouloir m'acharner inutilement, quoique c'est à peu près ce que je suis en train de faire, je pensais que les cotisations étaient égales de part et d'autre. Mais 1,5, ce n'est pas moitié-moitié.

M. Newman: Je ne peux pas faire d'observations là-dessus, car j'ignore ce qu'était l'intention initiale.

Le sénateur Mitchell : D'accord.

Il faut discuter de cela.

Le sénateur Tannas: J'aimerais faire suite à la question de la sénatrice Saint-Germain. Dans le monde des affaires, les états financiers sont assortis d'un rapport de gestion comprenant des commentaires et des analyses, qui correspondent, je crois, à ce que la sénatrice Saint-Germain propose. Les données qui sont d'un intérêt particulier pour les intervenants — dans le milieu des affaires, ce sont généralement des actionnaires, des

and break them out in larger or smaller bites, and they all tie back to the audited financial statements.

Clearly, that's not something that has been done with other governments, so it's not best practice. However, could you envision that kind of a document, a companion piece that you would actually have to audit or you would have to read it to make sure that all the numbers tie back? Is that something that you think the Audit and Oversight Committee ought to think about to address this issue that Senator Saint-Germain has surfaced?

Mr. Newman: Thank you, Senator Tannas, for the question. That is one way to do it.

Should the Audit Subcommittee think about that? Quite frankly, as your external auditor, with the new structure I think everything should be on the table with regard to financial reporting. You could do that sort of management discussion and analysis style. For this particular question, you could also do it within the financial statements in a note or a schedule disclosure.

Senator Tannas: Thank you.

The Chair: Do I have a motion to adopt the report?

Senator Forest: I so move.

The Chair: All in favour? Opposed?

Carried.

We will move now to the item on our revised agenda that deals with an appeal of the decision taken by the steering committee with respect to international travel to Iceland. I would like to welcome Senator McPhedran and Senator Pate to the committee and thank them for appearing this morning. Before we hear from our witnesses, I will provide the committee and our viewers with a brief overview of the appeal.

On November 21, 2017, the steering committee received a joint request from Senators Pate, Moncion, Lankin, P.C., and McPhedran to attend the Women Political Leaders Annual Global Summit in Iceland, from November 27 to December 1, 2017. Senator Pate was invited to speak at the summit while the other three senators were participants at the conference.

analystes, et cetera — sont ventilées et traitées de toutes sortes de façons. Ces analyses sont toutes rattachées aux états financiers vérifiés.

De toute évidence, ce n'est pas une approche qui a été appliquée à d'autres gouvernements. On ne parle donc pas de pratique exemplaire. Cela dit, pourriez-vous envisager un tel document, soit un complément d'information, qui devrait faire l'objet d'une vérification ou qui devrait être lu pour confirmer l'exactitude des chiffres? Le Comité de la vérification et de la surveillance devrait-il réfléchir à la production d'un tel document afin de régler la question qui a été soulevée par la sénatrice Saint-Germain?

M. Newman: Je vous remercie, sénateur Tannas, de la question. Un tel document serait une façon de présenter des données complémentaires.

Le Sous-comité de la vérification devrait-il y réfléchir? Très franchement, en tant que votre vérificateur externe, je pense que la mise en place de la nouvelle structure devrait permettre d'envisager toutes les possibilités en matière de présentation de rapports financiers. Vous pourriez opter pour le modèle du rapport de gestion. En ce qui concerne la question qui a été soulevée, vous pourriez également avoir recours à une note ou à une annexe de divulgation dans les états financiers.

Le sénateur Tannas: Merci.

Le président : Quelqu'un veut-il présenter une motion d'adoption du rapport?

Le sénateur Forest : J'en fais la proposition.

Le président : Tous ceux qui sont pour? Ceux qui sont contre?

La motion est adoptée.

Nous passons maintenant au prochain point à l'ordre du jour révisé, qui porte sur l'appel de la décision prise par le comité directeur concernant le voyage en Islande. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux sénatrices McPhedran et Pate à la réunion du comité et à les remercier d'être venues ce matin. Avant d'entendre les témoins, je fournirai un résumé de la situation visée par l'appel pour les membres du comité et les personnes qui sont à l'écoute.

Le 21 novembre 2017, le comité directeur reçoit une demande conjointe des sénatrices Pate, Moncion, Lankin, C.P., et McPhedran pour se rendre en Islande, du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017, afin de participer au Sommet mondial annuel des dirigeantes politiques. La sénatrice Pate a été invitée à prendre la parole au sommet; les trois autres sénatrices veulent s'y rendre à titre de participantes.

Based on the request, steering approved an exception for Senator Pate to attend this summit. The other requesting senators were not approved and were advised accordingly.

On the evening of November 27, 2017, Senator McPhedran requested to appeal the decision from steering. Senator McPhedran also made a request to have her appeal heard by the Internal Economy Committee in advance of the trip to Iceland, which was not possible given the short notice received.

Late that evening, she submitted additional documentation to the steering committee to support her appeal. We have included a copy of the international travel policy provisions under Appendix 9, which state that international travel is only permitted to New York City for United Nations-related business and Washington, D.C.

I remind colleagues that this committee recently decided that senators wishing to travel internationally to other than New York City and Washington, D.C., must publicly appear and seek authorization from our full committee.

Senators are also informed of their right to appeal to this committee when steering communicates its decisions to them. They, of course, have the right to further appeal decisions of this committee, if they so choose, to the Senate as a whole.

In keeping with the previous practice, the documents related to this appeal should be made publicly available. Is it agreed that the background material related to the appeal be filed as an exhibit with the clerk of the committee?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Senator McPhedran and Senator Pate, welcome. I invite you to make a brief statement and then we'll proceed with questions. The floor is yours.

Hon. Marilou McPhedran, Senator, Senate of Canada: Thank you so much, Mr. Chair. I have a number of comments I would like to make, but I think it might be most helpful if I were to ask my colleague Senator Kim Pate to summarize from her particular situation, because it was treated as a separate particular situation, with some communication and information going to Senator Pate, that in fact was not communicated to the other women senators that had applied to participate in the Women Political Leaders Global Summit from November 28 to 30 in Iceland.

If I may, I would like to ask Senator Pate to go through that chronology and then I would like to make my remarks.

The Chair: Of course.

À la suite de la demande, le comité directeur autorise une exception à la politique pour permettre à la sénatrice Pate de participer au sommet. Les autres sénatrices essuient un refus et elles sont informées de la décision.

Le soir du 27 novembre 2017, la sénatrice McPhedran annonce son intention d'en appeler de la décision du comité directeur. Elle demande également que l'appel soit entendu par le Comité de la régie interne avant le voyage en Islande, ce qui est impossible en raison du préavis trop court.

Plus tard le même soir, la sénatrice soumet d'autres documents au comité directeur pour étayer son appel. Nous avons joint à l'annexe 9 une copie des dispositions sur les déplacements à l'étranger. On peut lire dans la politique que seuls les déplacements à New York pour participer à des travaux liés aux Nations Unies et à Washington D.C., sont autorisés.

Je rappelle à mes collègues que, selon une décision récente du comité, les sénateurs qui désirent voyager à l'étranger ailleurs qu'à New York et à Washington D.C., doivent comparaître publiquement devant l'ensemble de notre comité pour obtenir son autorisation.

Les sénateurs connaissent également leur droit d'interjeter appel à ce comité lorsque le comité directeur leur remet sa décision. Bien sûr, ils peuvent aussi en appeler des décisions de notre comité, s'ils le souhaitent, au Sénat dans son ensemble.

Conformément à la pratique antérieure, les documents associés à l'appel devraient être rendus publics. Êtes-vous d'accord pour que les documents concernant l'appel soient déposés comme preuve auprès de la greffière du comité?

Des voix: D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

Sénatrice McPhedran et sénatrice Pate, je vous souhaite la bienvenue. Je vous invite à faire une courte déclaration. Nous passerons ensuite aux questions. La parole est à vous.

L'honorable Marilou McPhedran, sénatrice, Sénat du Canada: Merci beaucoup, monsieur le président. J'ai plusieurs observations à présenter, mais je crois qu'il serait très utile de commencer par inviter ma collègue, la sénatrice Kim Pate, à résumer sa situation particulière. En effet, sa demande a été traitée séparément. La sénatrice Pate a donc reçu certains renseignements qui n'ont pas été communiqués aux autres sénatrices de la demande pour participer au Sommet mondial annuel des dirigeantes politiques, qui s'est déroulé du 28 au 30 novembre, en Islande.

Si vous me le permettez, j'aimerais demander à la sénatrice Pate de raconter la chronologie des événements de son point de vue avant de présenter mes observations.

Le président : Bien sûr.

Senator Pate.

Hon. Kim Pate, Senator, Senate of Canada: Thank you very much, Mr. Chair. Thank you very much to the committee. As I have been here a year, I'm realizing that I'm learning something new all the time, and one of them is how things move along. This was no exception.

I had a meeting with someone in August from the women political leaders group asking if I would be interested in being an ambassador for the group because there had been no response from the Senate about that issue. So I indicated that if there has been no response, I would be happy to. That may have been my first mistake, realizing that maybe there was no response because it was August and I'm the only one here in Ottawa, so guess what? Sure, I would be happy to do something.

I then submitted an application, which was denied with the indication that there was a process for review. I had some discussions with other senators who were also interested. Independent of my interaction, others had been approached as well. I felt that rather than be unfair — in that I was the only one who applied because I happened to be here in August — I had some discussions to put in a joint application for a number of senators.

In the meantime, I had also been sponsoring an event that happened here, the Day of the Girl Child in the Senate. They asked me to speak as well about that if I was coming to Iceland.

The time chronology you have in front of you is that those things sort of crossed. I was asked to speak, then I was denied. Then I put in the appeal on behalf of all of the senators. Then I was approved on the basis that I would be speaking.

Since then, I've been trying to figure out if there are ways that we could develop a process to be involved in that. That is separate from this appeal, but I want to be completely transparent. I haven't done my report back to CIBA yet. But it was such a useful process and I met so many really quite amazing international women parliamentarians that I would be interested in any others who would be interested in participating, men and women. It was predominantly women, but there were also men involved in that organization.

I am interested in that process. I realize that's not part of the appeal, but in the interest of complete transparency, that's something I am trying to figure out. Someone said to me recently, "You can't call yourself new anymore," but it sure feels like I'm still in kindergarten in the Senate. So whatever advice I

Sénatrice Pate, vous avez la parole.

L'honorable Kim Pate, sénatrice, Sénat du Canada: Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie également tous les membres du comité. Depuis mon arrivée il y a un an, je m'aperçois que j'apprends continuellement de nouvelles choses, et l'une d'entre elles est le déroulement des procédures à suivre. La situation dont il est question ne fait pas exception.

En août dernier, j'ai rencontré quelqu'un du groupe des dirigeantes politiques qui m'a proposé d'être leur ambassadrice, étant donné que le Sénat n'avait pas donné suite à leur demande. J'ai dit que si aucune réponse n'avait été donnée, je serais heureuse de jouer ce rôle. J'ai peut-être alors commis ma première erreur : le silence du Sénat pouvait s'expliquer par le fait que j'étais la seule à me trouver à Ottawa en août. Devinezvous ma réaction? J'ai répondu que j'étais ravie de faire les démarches.

J'ai ensuite soumis une demande qui a été rejetée. On m'a indiqué qu'il y avait un processus d'examen. J'ai discuté avec d'autres sénatrices qui étaient aussi intéressées par le sommet. En dehors des échanges que j'ai eus avec le groupe, d'autres personnes ont été approchées. Pour éviter une situation injuste — j'étais la seule qui avait pu présenter une demande parce que j'étais ici en août —, j'ai voulu préparer une demande conjointe pour plusieurs sénatrices.

Entretemps, j'ai aussi été la marraine d'un événement ici :la Journée internationale des filles au Sénat. On m'a demandé d'en parler si je me rendais en Islande.

Comme l'indique la chronologie que vous avez sous les yeux, les événements se sont en quelque sorte contredits. On m'a demandé de prendre la parole au sommet, mais j'ai reçu un refus du comité. J'en ai ensuite appelé de la décision au nom de toutes les sénatrices. J'ai plus tard obtenu une autorisation fondée sur le fait que je prendrais la parole au sommet.

Depuis, je cherche des façons de mettre au point un processus qui nous permettrait d'y participer. Cette question est distincte de l'appel, mais je tiens à faire preuve d'une transparence totale. Je n'ai pas encore présenté mon rapport au Comité de la régie interne, mais je peux vous dire que le voyage a été extrêmement utile. J'ai rencontré un grand nombre de parlementaires étrangères vraiment extraordinaires. Je crois que tous ceux qui le souhaitent devraient avoir l'occasion de participer au sommet, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes. Les femmes étaient largement majoritaires, mais quelques hommes étaient aussi présents.

Le processus m'intéresse. Je suis consciente que cette question ne fait pas partie de l'appel, mais, dans un esprit de transparence totale, c'est quelque chose que j'essaie de comprendre. On m'a dit récemment : « Vous ne pouvez plus dire que vous êtes nouvelle. » Pourtant, j'ai toujours l'impression d'être une can have on how we proceed, I would be happy to have it, whether as part of this process or separate.

Thank you very much again and thank you for the support that I did receive to go. Whatever I can do to assist this in moving forward, I'm happy to do.

Senator McPhedran: Let me begin by indicating my very genuine appreciation to the CIBA committee for your announcement last week that you now have a policy that international travel applications will occur in public before this committee. I commend that. It's most welcome.

A number of the comments that I will be making are really in the line of asking for your consideration not only today but on an ongoing basis as members of this very powerful and influential committee.

I would like to situate my comments for this particular appeal in an observation. My observation comes from some of what I have done in my life prior to becoming a senator, along with Senator Pate. We were sworn in on the same day about a year ago, and I certainly feel, as she has expressed this morning, that this is very much still a time of learning. I can tell you with no reservations that my interactions with the small, private processes of the CIBA steering committee have been a large part of my learning experience thus far.

I want to situate my comments with the fact that I have served as an administrative quasi-judicial decision maker in a number of capacities over the years, certainly within a university setting, but also for a period of time I was a member of the Canadian Human Rights Tribunal with responsibility for implementing the Canadian Human Rights Act. Also for a period of time I was the Chief Commissioner of the Saskatchewan Human Rights Commission. That commission is different from a number of the other commissions in Canada because the chief commissioner is the decision maker and holds the quasi-judicial authority for making decisions on the investigations of complaints that have come to the commission.

The responsibilities that you each have as members of Internal Economy are fairly familiar to me in terms of the quasi-judicial, the administrative decision making that we have entrusted in you. It will come as, I'm sure, not new information for anyone that it seems to me to be a reasonable expectation that we, as senators being governed by you as senators, would be able to anticipate that the principles of natural justice, including consistency, as well as leadership of members of CIBA, particularly executive members of CIBA, for modelling of behaviour reasonably expected of you as decision makers here in the committee, in the Senate Chamber, and as our colleagues.

néophyte au Sénat. Ainsi, je serais heureuse de recevoir tout conseil sur les marches à suivre, que ce soit dans le cadre du processus ou à l'extérieur de celui-ci.

Encore une fois, je vous remercie. Merci de l'appui que j'ai reçu pour participer au sommet. Si je peux être utile pour faire avancer le dossier, je serais heureuse d'apporter ma contribution.

La sénatrice McPhedran: Je commencerai par vous remercier sincèrement, membres du Comité de la régie interne, de votre annonce la semaine dernière: vous disposez maintenant d'une politique selon laquelle les demandes de voyage à l'étranger devront être présentées publiquement devant ce comité. Je vous en félicite. Cette mesure est la bienvenue.

Une partie de mes observations visent à vous inviter à vous pencher sur le processus de demandes aujourd'hui, mais aussi de façon continue, en tant que membres de ce comité très puissant et influent.

Permettez-moi de mettre en contexte mes commentaires sur l'appel qui nous occupe aujourd'hui. Je m'appuierai sur certaines de mes expériences avant de devenir sénatrice, aux côtés de la sénatrice Pate. Nous avons été assermentées la même journée il y a environ un an. J'ai bien l'impression, comme elle l'a dit ce matin, que je suis toujours en période d'apprentissage. Il ne fait aucun doute que la majeure partie des leçons que j'ai tirées jusqu'à maintenant viennent de mes interactions avec les menus processus privés du comité directeur du Comité de la régie interne.

Mes commentaires sont éclairés par les différents rôles que j'ai occupés au fil des ans, où j'exerçais un pouvoir décisionnel quasi judiciaire et administratif. J'ai évidemment travaillé en milieu universitaire, mais j'ai aussi siégé au Tribunal canadien des droits de la personne, qui a la responsabilité de mettre en œuvre la Loi canadienne sur les droits de la personne. De plus, j'ai été commissaire en chef de la Commission des droits de la personne de la Saskatchewan. Cette commission se distingue de plusieurs autres au Canada parce que le commissaire en chef est le décideur et qu'il jouit d'un pouvoir décisionnel quasi judiciaire au sujet des enquêtes sur les plaintes dont la commission est saisie.

Je connais bien les responsabilités qui sont attribuées à chacun d'entre vous, à titre de membres du Comité de la régie interne, en ce qui concerne le pouvoir décisionnel quasi judiciaire et administratif que nous vous avons octroyé. Je ne surprendrai personne en disant qu'il me semble raisonnable de nous attendre, comme sénateurs encadrés par vous, au respect des principes de la justice naturelle, y compris celui de la cohérence. De plus, les membres du Comité de la régie interne, particulièrement ses dirigeants, devraient faire preuve de leadership en adoptant un comportement auquel nous pouvons raisonnablement nous attendre de la part de décideurs qui sont nos collègues, ici, en comité, et au Sénat.

I look forward to returning before you, given this new policy, when I apply to travel to New York during the Senate break in March 2018, where I'll be, once again, as I have for 20 years, facilitating students and other civil society leaders to participate as NGO delegates. I'm doing this in cooperation with the minister and the Parliamentary Secretary for Status of Women.

Indeed, if a decision is made to deny my application, I want to be clear that, as I have done consistently since I became a senator, when my applications for international travel — because I believe what is being done as a global citizen and as a senator is entirely in keeping with our parliamentary role — I will, as I have been doing, go anyway and, in the other aspect of my identity, continue to do the work with civil society leaders and students, as very important civil society leaders.

Let me say, for a moment, regarding the aspect of the principles of natural justice, that I want to commend to CIBA to give greater consideration, to look more closely at your processes to see if indeed there is an opportunity, as I believe there is, for your processes to become more compatible with the principles of natural justice. I say this because, of course, as many of you know, the principles of natural justice apply irrespective of any rules a committee may choose to create, including, I would argue, this august committee of decision makers.

They are principles of law that have been applied over centuries by courts to the conduct of administrative decision making. The application and interpretation of rules by an adjudicative committee should be guided by these principles. When we're talking about them, what are we talking about?

The Supreme Court of Canada has said that the simplest description is "fair play in action." In one reference, the Supreme Court judges relied on Lord Denning. He said that people need to know the case which is made against them. So, of course, I'm saying this in the context of appeals. They must know what evidence has been given and what statements have been made affecting them, and then they must be given a fair opportunity to correct or contradict the evidence and statements, which is what we're doing here this morning and I know we both appreciate. Whoever is to adjudicate must not hear evidence or receive representations from one side behind the back of the other side. That, indeed, is fair play in action. It includes three key principles of fairness or justice that guide the administrative processes and decisions.

Part of my appeal today is to indicate that I think there are some gaps in the processes and decisions that I would like you to take into consideration as part of my appeal.

J'ai hâte de revenir vous rendre visite, conformément à la nouvelle politique, lorsque je présenterai une demande de voyage à New York pendant la pause du Sénat en mars 2018. Encore une fois, comme je le fais depuis 20 ans, je faciliterai la participation d'étudiants et d'autres leaders de la société civile comme délégués d'ONG. J'effectue ce voyage en collaboration avec la ministre et le secrétaire parlementaire de la Condition féminine.

D'ailleurs, si ma demande devait être rejetée, je tiens à dire clairement que, comme je l'ai toujours fait depuis que je suis sénatrice en ce qui concerne mes demandes de déplacements à l'étranger, j'irai de toute façon : je crois que nos actions comme sénateurs et citoyens du monde correspondent parfaitement à notre rôle parlementaire. Fidèle aux autres facettes de ma personnalité, je continuerai à collaborer avec les leaders de la société civile et les étudiants, qui sont des chefs de file extrêmement importants.

Permettez-moi de prendre un moment pour recommander au Comité de la régie interne d'examiner de plus près ses processus afin de déterminer s'il est possible, comme je le crois, de les rendre plus compatibles avec les principes de justice naturelle. Évidemment, je le souligne parce que, comme beaucoup d'entre vous le savent, les principes de justice naturelle s'appliquent, peu importe les règles qu'un comité choisit de créer, ce qui inclut, selon moi, celles de cet auguste comité de décideurs.

Depuis des siècles, les tribunaux appliquent des principes de droit à la prise de décisions administratives. Ces principes devraient guider l'application et l'interprétation des règles par un comité décisionnel. Que sont exactement ces principes de droit?

Selon la Cour suprême du Canada, il s'agit simplement de « jouer franc-jeu ». Dans une décision, les juges de la Cour suprême se sont appuyés sur les propos de lord Denning. Il a dit que les parties doivent connaître la preuve réunie contre elles. Je fais évidemment référence aux procédures d'appels. Les parties doivent être informées des témoignages et des déclarations qui les intéressent et avoir la possibilité raisonnable de les rectifier ou de les contredire. C'est ce que nous faisons ce matin, et je sais que nous vous en sommes toutes les deux reconnaissantes. Quiconque est appelé à rendre une décision ne doit pas recueillir des témoignages ou entendre des arguments d'une partie dans le dos de l'autre. C'est précisément ce que « jouer franc-jeu » signifie. L'approche inclut trois grands principes d'équité ou de justice qui encadrent les décisions et les processus administratifs.

Dans le cadre de l'appel que je présente aujourd'hui, j'aimerais que vous teniez compte de certaines lacunes que j'ai relevées dans les processus et les décisions.

So what are we talking about? We are talking about three key principles. The first is the right to be heard. We're here today. Thank you. That is definitely being offered.

And to be given the fair opportunity to present our case whenever interest might be adversely affected by a decision that you have made.

And that the ruling must be made by you as adjudicators, and it must be made free of bias, and that it must be evidence-based decision making, not based on speculation or suspicion or personal dislike, for example.

And this is a very key part of what I'm raising with you this morning — the decision needs to be communicated in a way that makes clear what evidence was used in making the decision.

Another aspect of the rules of natural justice is consistency. Consistency exists where like facts should produce like results. A key aspect of my appeal today is that is not what happened here.

Only on one occasion, only to one senator of those of us who applied, was there a clear communication that the steering committee was saying yes to Senator Pate, and in that letter — I believe it was November 22. Sorry. It was earlier than that because Senator Pate first asked in August. That letter went only to Senator Pate. In that letter it explained the exception to the international travel ban that is put in place. An aspect of my appeal for your consideration, again not a decision for today, is, please, let's move beyond this parochial view of who we are as senators, which would actually have an international travel ban, which is your existing policy, and then treat every application as some sort of questionable exception.

We're global citizens. Canada has re-entered a time as a country where we are looked to. We have a great deal to contribute internationally in the seeking of peace, human rights and justice. As senators, part of our parliamentary function, certainly with many of us who have already been working internationally, is that we have a great deal to give to those processes as global citizens, part of a sophisticated, modern Senate.

I do urge you, please, to come take another look at this. Now that you've instituted a policy where you're going to be making these decisions in public, then let's revisit a travel ban on international travel. Let's set clear standards. Let's be consistent in articulating those standards. When senators meet the standards set, clearly articulated, please apply them consistently. That

Alors, de quoi s'agit-il exactement? Il existe trois grands principes. Le premier est le droit d'être entendu. Nous sommes ici aujourd'hui. Je vous en remercie. Ce principe est évidemment respecté.

Nous devons aussi avoir la possibilité raisonnable de nous défendre si une décision que vous avez prise peut être préjudiciable.

La décision doit être rendue par vous à titre d'arbitres, sans parti pris. De plus, la prise de décisions doit être fondée sur des faits, et non sur des spéculations, des doutes ou une aversion personnelle, entre autres.

Enfin — et cette condition est très importante dans mon discours ce matin —, la décision doit être communiquée de façon à présenter clairement la preuve utilisée pour trancher la question.

La cohérence est un autre aspect de la justice naturelle : des faits semblables devraient entraîner des résultats semblables. Le non-respect de ce principe est un élément essentiel de l'appel que je présente aujourd'hui.

Le comité directeur n'a communiqué clairement qu'une seule fois, à l'intention de seulement une des sénatrices qui avaient soumis la demande, son approbation du voyage de la sénatrice Pate. Je crois que cette lettre datait du 22 novembre. Désolée, elle a été rédigée plus tôt, étant donné que la sénatrice Pate a fait sa première demande en août. Cette lettre, qui n'a été envoyée qu'à la sénatrice Pate, a expliqué l'exception accordée à l'interdiction de voyager à l'étranger qui est en place. Je veux soumettre ce point à votre examen; encore une fois, je ne m'attends pas à ce qu'une décision soit prise aujourd'hui. Je vous en conjure : abandonnons cette vision étroite de ce que sont les sénateurs, laquelle a permis l'adoption d'une interdiction de voyager à l'étranger, soit votre politique actuelle. Nous en sommes à traiter chaque demande comme une exception contestable.

Nous sommes des citoyens du monde. Le Canada a retrouvé son rôle de modèle sur la scène internationale. Nous avons beaucoup à apporter aux initiatives pour favoriser la paix, le respect des droits de la personne et la justice. À titre de sénateurs, nous occupons des fonctions parlementaires qui nous permettent de contribuer grandement à ces processus en tant que citoyens du monde et membres d'un Sénat qui est raffiné et moderne, d'autant plus qu'un grand nombre d'entre nous a déjà travaillé à l'étranger.

Je vous exhorte à bien vouloir réexaminer cette question. Vous avez déjà mis en place une politique selon laquelle vous prendrez les décisions à ce sujet publiquement. Profitons-en pour revoir l'interdiction de voyager à l'étranger. Établissons des normes claires en adoptant une approche cohérente. Lorsque les sénateurs respectent les normes claires qui ont été fixées,

didn't happen in this particular case.

I will say more about it, although I want to go back for a moment to this notion of consistency. In adjudicative decision making, consistency is a precondition of equality before the law and a prerequisite to the rule of law. Balancing the various aspects of a decision maker — and I need to be very clear here. I respect the authority that we have given to you, that we have entrusted to you, to make these decisions. That's the nature of CIBA. That's the situation as it is now. However, I am asking you to please pay more attention to this notion of balancing, and pay more attention to consistency so that you're not treating one senator one way and the rest of us who applied a different way and not telling us why. There's nothing in the written communications that we received that told us why. Why did you make that decision to turn us down?

In Quebec, we have an act respecting administrative justice. The act deals with procedural fairness and lists the measures that a government must implement to comply with its duty to act fairly. Section 4 of that act sets minimum standards for administrative decision making, and paragraphs 1 and 2 essentially reaffirm the principles of natural justice that I've outlined briefly here.

You can find a version of the Quebec legislation in every one of the provinces and territories. This is a very important principle.

On the matter of my particular appeal today, I am asking for consistency. What I found out — not from this committee because you never told us — is the reason that the steering committee said yes to Senator Pate and said no to the rest of the women senators was because Senator Pate had been asked to speak. This was articulated in a letter that I didn't have any knowledge of until preparing for this appeal today. What I knew, I knew because that was information shared by the women senators who were turned down along with me. My understanding, based on what I was told by someone else, not anyone from this committee or anything in writing from this committee telling me that the missing piece in my application, along with other women senators, was being asked to speak.

I had been told that before, when I had come before the committee previously and been turned down for international travel that I believed was appropriate as a parliamentary function as a senator. However, my point here — and the reason that I took the time to read all of this into the record — is that you are remiss as a steering group. You're remiss in not consistently communicating to senators about what it is that prompts you to make a decision that one senator can go and other women senators cannot.

veuillez les appliquer de façon uniforme. Ce n'est pas ce qui s'est passé dans le cas dont nous discutons.

J'en dirai davantage sur le sujet, mais je reviens un moment sur l'idée de la cohérence. Dans un processus décisionnel officiel, la cohérence est une condition préalable à l'égalité devant la loi et à la primauté du droit. Il faut trouver un équilibre entre les divers aspects de la prise de décision. Je tiens à être bien claire sur ce point. Je respecte l'autorité que nous vous avons accordée, celle que nous vous avons confiée pour prendre ces décisions. C'est la nature même du Comité de la régie interne tel qu'il existe actuellement. Cependant, je vous demande de bien vouloir porter une attention accrue à l'idée d'équilibre et à la cohérence. Il faut éviter d'offrir un traitement différent à une sénatrice par rapport à toutes les autres qui avaient présenté une demande sans en expliquer les raisons. Les communications écrites que nous avons reçues ne nous ont pas précisé les motifs. Pourquoi avez-vous refusé notre demande?

Au Québec, il y a la Loi sur la justice administrative. Elle porte sur l'équité procédurale et énumère les mesures qu'un gouvernement doit mettre en place pour respecter son devoir d'agir équitablement. L'article 4 de la loi établit les normes minimales qui encadrent le processus décisionnel administratif, et les paragraphes 1 et 2 réaffirment essentiellement les principes de justice naturelle dont je viens de vous parler brièvement.

Il existe une version de la loi du Québec dans chaque province et territoire. C'est un principe extrêmement important.

En ce qui concerne l'appel que je présente aujourd'hui, je réclame qu'on fasse preuve de cohérence. Même s'il ne nous l'a jamais révélé, j'ai découvert que le comité directeur a accepté seulement la demande de la sénatrice Pate parce qu'elle avait été invitée à prendre la parole, ce qui n'était pas le cas des autres sénatrices. Le motif était expliqué dans une lettre dont j'ignorais l'existence jusqu'au moment où j'ai commencé à me préparer en vue de l'appel aujourd'hui. Tout ce que je savais, c'était l'information dont disposaient les autres sénatrices qui ont aussi essuyé un refus. Quelqu'un m'a dit que la pièce manquante de ma demande, comme pour les autres sénatrices, était l'invitation à prendre la parole. Je le répète, l'information ne venait d'aucune façon du comité.

J'ai déjà entendu ce motif lorsque j'ai présenté une autre demande de voyage à l'étranger, qui a été refusée par le comité. Je considérais que le voyage était approprié dans le cadre de mes fonctions parlementaires de sénatrice. Cela dit, ce que je veux souligner — et la raison pour laquelle j'ai pris le temps de lire ma déclaration pour qu'elle figure au compte rendu —, c'est que le comité directeur manque à son devoir. Vous ne communiquez pas systématiquement aux sénateurs les motifs qui vous poussent à accepter la demande d'une sénatrice et à rejeter celle d'une autre.

On that understanding — again, not communicated by you — that the magic element was an invitation to speak, I'm in my office working with my team on Monday, November 27, and we get a phone call from Iceland. The phone call from Iceland is very late at night. It's from the organizers of the Women Political Leaders Global Summit. I'm going into some detail with the title of this conference because I want to pause with you for a moment and look at this. This is not a junket.

The Chair: Senator, I'm not trying to interrupt you, but there are time constraints on us here. I don't want to interrupt you or stop you, but just so you know that we have to be out of here at 10:15 and we have business to do.

Senator McPhedran: Can you tell me how much time I've taken to this point?

The Chair: Twenty minutes.

Senator McPhedran: Okay. Then that's the time that we were allocated as an option for a witness as well.

The Chair: I'm not putting a time limit on it. I just want you to know that we do have other business that we have to have done today also because of urgent issues.

Senator McPhedran: Thank you, Mr. Chair.

The emphasis on the Women Political Leaders Global Summit is because women senators in this place are still at a relatively new position, certainly in terms of our numbers. The world is not the same for women parliamentarians as it is for men parliamentarians. The opportunity for a group of women senators to go together to represent Canada at the Women Political Leaders Global Summit, where a hundred countries were represented, is an opportunity for the Senate of Canada to be well represented globally and an opportunity for women senators, because we're not the same as men senators.

This place has been dominated by White male senators for 150 years. We are in a time of major change and major shift.

This was an opportunity lost by the steering committee of CIBA to have a group of women senators represent Canada and enhance their opportunities to become more effective parliamentarians in the modern world, in the global world.

Regarding the fact that we weren't asked to speak, we didn't know we needed to have an invitation to speak. So on Monday, November 27, my phone rings and it's organizers from Iceland. They are reordering their agenda, and they have realized that

J'en suis donc venue à la conclusion — qui, encore une fois, ne s'appuie pas sur de l'information que vous m'auriez envoyée — que l'élément magique est l'invitation à prendre la parole. Le lundi 27 novembre, je travaille au bureau avec mon équipe, et nous recevons un appel de l'Islande tard en soirée. L'appel provient des organisateurs du Sommet mondial annuel des dirigeantes politiques. Je m'attarderai au titre de cette conférence parce que je veux prendre un moment pour y réfléchir avec vous. Ce n'est pas un voyage d'agrément aux frais de la princesse.

Le président : Sénatrice, je ne veux pas vous interrompre, mais je dois vous rappeler que nous sommes soumis à des contraintes de temps. Je ne tente pas de mettre fin à vos observations. Je souhaite seulement vous dire que nous devons sortir d'ici à 10 h 15 et que d'autres tâches nous attendent.

La sénatrice McPhedran : Pouvez-vous me dire combien de minutes de mon temps de parole se sont écoulées jusqu'à maintenant?

Le président : Vingt minutes.

La sénatrice McPhedran: D'accord. Nous disposons donc du temps qui est attribué à un témoin également.

Le président : Je n'impose pas de limite de temps à vos observations. Je veux simplement vous dire que nous devons nous attaquer à d'autres questions urgentes aujourd'hui.

La sénatrice McPhedran : Merci, monsieur le président.

J'insiste sur le nom du Sommet mondial annuel des dirigeantes politiques parce que la présence des sénatrices est relativement nouvelle, notamment en ce qui concerne leur nombre au Sénat. Les femmes parlementaires n'évoluent pas dans le même monde que leurs collègues masculins. Le fait d'envoyer un groupe de sénatrices pour représenter le Canada au Sommet mondial annuel des dirigeantes politiques, auquel une centaine de pays participent, constitue une vitrine extraordinaire pour le Sénat du Canada sur la scène internationale. C'est aussi une occasion pour les sénatrices parce que notre situation diffère de celle de nos collègues masculins.

Les hommes blancs occupent une place prédominante au Sénat depuis 150 ans. Nous vivons une période charnière qui marque un virage majeur.

Le comité directeur du Comité de la régie interne n'a pas saisi cette occasion d'envoyer une délégation de sénatrices pour représenter le Canada et ainsi multiplier leurs chances de devenir des parlementaires plus efficaces à l'ère moderne de la mondialisation.

En ce qui concerne le fait que nous n'avions pas été invitées à prendre la parole, nous ne savions pas que c'était nécessaire. Enfin, le lundi 27 novembre, mon téléphone sonne, et des organisateurs d'Islande se trouvent à l'autre bout du fil. En

they need a moderator and a speaker for their panel on the sustainable development goals. I'm an international human rights lawyer. I am a professor. I teach international human rights and human security, and I'm relatively well known outside of this place. They chose me as someone to call and ask if I would run this panel and speak.

So I have an invitation to speak. Instantly, we wrote to the steering committee. We wrote to Mr. Charbonneau as the clerk. On Monday, November 27 — on one day — we started at 5:40 p.m. with an invitation from the phone call, and at 5:58 p.m. we communicated that a request had come in and there was a request to the committee to reconsider. That was an email at 6:11 p.m.

At 6:27 p.m. — credit to Mr. Charbonneau — the clerk answers, and he forwarded the request for the steering committee the next day, November 28. We're still on Monday.

At 6:51 p.m., we get the official invitation because I said to them, "A phone call won't do it; please send a letter." The letter immediately goes to Mr. Charbonneau at 7:19 p.m.

At 7:28 p.m., we request permission from CIBA to accept the invitation to speak and moderate. At 8:08 p.m., I hear back from Ms. Legault confirmation that the steering committee will finalize the agenda on November 28. At 8:13, I acknowledge and thank Ms. Legault.

At 9:53 p.m., I write to Mr. Charbonneau, Ms. Legault and you, Senator Campbell, as the chair, and I request to send additional information to members of CIBA for appeal for the next day. I receive a reply back from Ms. Legault acknowledging that the information has been sent to the subcommittee meeting for the meeting the next day. We're still on Monday.

At 10:39 p.m., I write back acknowledging her response, and then we move to the next day.

My point here is that I very much appreciate the fact that the steering committee reconsidered with additional information. I met the standard that you added in — it's not in the rules anywhere — and you turned me down with no reason. That is the core of my appeal. I'm appealing for the rules of natural justice to be followed and, in particular, I'm appealing for consistency in the decision making of this committee.

Thank you for your attention.

réorganisant leur programme, ils se sont rendu compte qu'ils avaient besoin d'un modérateur et d'un conférencier pour le groupe d'experts sur les objectifs de développement durable. Je suis une avocate spécialiste des questions internationales des droits de la personne. De plus, j'enseigne les droits de la personne à l'échelle internationale et la sécurité humaine. Je jouis d'une certaine notoriété à l'extérieur du Sénat. Ils m'ont choisi. Ils m'ont demandé d'animer le groupe d'experts et de prendre la parole devant lui.

J'ai donc reçu une invitation à prendre la parole. Nous écrivons au comité directeur sur-le-champ. Nous nous adressons à M. Charbonneau, qui est le greffier. Le lundi 27 novembre, dans la même journée, nous recevons une invitation par téléphone à 17 h 40 et nous en informons le comité à 17 h 58. Nous demandons au comité de reconsidérer sa décision par courriel à 18 h 11.

À 18 h 27, mes félicitations à M. Charbonneau, le greffier répond. Il transmet la demande au comité directeur qui en prendra connaissance le lendemain, le 28 novembre. Nous sommes encore lundi.

À 18 h 51, nous recevons l'invitation officielle parce que j'ai précisé aux organisateurs : « Un appel téléphonique ne sera pas suffisant. Veuillez envoyer une lettre. » La lettre est rapidement transmise à M. Charbonneau, à 19 h 19.

À 19 h 28, nous demandons l'autorisation du Comité de la régie interne d'accepter l'invitation à titre de conférencière et de modératrice. À 20 h 8, Mme Legault me confirme que le comité directeur mettra la dernière main à l'ordre du jour le 28 novembre. À 20 h 13, je confirme la réception du courriel à Mme Legault et je la remercie.

À 21 h 53, j'écris à M. Charbonneau, à Mme Legault et à vous, sénateur Campbell, à titre de président. Je demande d'envoyer les renseignements supplémentaires aux membres du Comité de la régie interne en vue de l'appel le lendemain. Mme Legault me confirme que l'information a été transmise au sous-comité pour la réunion du lendemain. La journée de lundi n'est toujours pas finie.

À 22 h 39, je lui écris pour confirmer la réception de sa réponse. La suite a lieu le lendemain.

Je veux souligner que je suis très reconnaissante du fait que le comité directeur ait réexaminé la question à la lumière des nouveaux renseignements. J'ai respecté la norme que vous avez ajoutée — elle ne se trouve nulle part dans les règles —, mais vous avez rejeté ma demande sans raison. Voilà le cœur de mon appel. Je demande que les règles de la justice naturelle soient suivies et, plus précisément, je réclame une prise de décision cohérente par le comité.

Je vous remercie de votre attention.

The Chair: Thank you.

We have a number of people who have questions. Again, I remind all senators that we have other business that has to be conducted today.

Senator Batters: Senator McPhedran, you said in your opening statement today that you wanted this committee to be more compatible with the principles of natural justice, fair play and action —

Senator McPhedran: Senator Batters, I am sorry for interrupting, but I have a hearing limitation and I can't hear you. I'm going to put the hearing aid in and I'm sure I'll be able to hear you.

Senator Carignan: Just a point of order beforehand, please.

The Chair: Senator Carignan, point of order.

[Translation]

Senator Carignan: The senator seems to be a real expert on the rules of natural justice. It has been a long time since I have heard mention of Lord Denning, the greatest jurist of the last century. One of the principles of natural justice is that we cannot appeal a decision that we have made. Three members of the steering committee were present when the initial decision was made. I want to make sure, senator, that you agree that the three senators from the steering committee can participate in the discussion of the appeal of your decision and that you will not say later on that there has been another violation of the rules of natural justice. Do you agree to the three members of the steering committee attending the current meeting of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration to hear your appeal?

[English]

Senator McPhedran: I just want to seek clarification to make sure that I understood your point, senator. Let me ask the question, and you can answer it so that I know I understand. Thank you very much. I'm going to ask the question to indicate my understanding.

My understanding of what you're asking me is whether I am content to have the three members of the steering committee, or however many made the decision to turn me down, to not be part of the decision or to be part of the decision. Are they going to recuse themselves or not?

Senator Carignan: I just want to make sure that you agree that those members from the steering committee will participate, and you're not asking for a recusal of those three. Natural justice rules are such that you cannot sit in appeal of your own decision.

Le président : Merci.

Plusieurs personnes désirent poser des questions. Je rappelle à tous les sénateurs que nous devons nous pencher sur d'autres dossiers aujourd'hui.

La sénatrice Batters: Sénatrice McPhedran, dans votre déclaration préliminaire ce matin, vous avez dit souhaiter que le comité soit plus compatible avec les principes de justice naturelle, soit de jouer franc-jeu...

La sénatrice McPhedran: Sénatrice Batters, je suis désolée de vous interrompre, mais j'ai un trouble auditif qui m'empêche de bien vous entendre. Je vais mettre mon appareil qui, j'en suis sûre, réglera le problème.

Le sénateur Carignan : Je voudrais d'abord invoquer le Règlement, s'il vous plaît.

Le président : Le sénateur Carignan invoque le Règlement.

[Français]

Le sénateur Carignan: La sénatrice semble être une grande experte des règles de la justice naturelle. Il y a longtemps que je n'avais pas entendu parler de lord Denning, qui est le plus grand juriste du dernier siècle. L'un des principes de la justice naturelle, c'est qu'on ne peut pas siéger en appel sur la décision qu'on a prise. Trois membres du comité directeur étaient présents lors de la prise de la décision initiale. Je veux m'assurer, sénatrice, que vous acceptez que les trois sénateurs qui siègent au comité directeur puissent participer à la discussion sur l'appel de votre décision et que vous ne direz pas plus tard qu'il y avait une autre violation des règles de la justice naturelle. Acceptezvous que les trois membres du comité directeur siègent au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration actuel pour entendre votre appel?

[Traduction]

La sénatrice McPhedran: Je voudrais obtenir des précisions pour être certaine de bien avoir compris votre point, sénateur. Permettez-moi de poser la question, et vous pourrez y répondre pour confirmer ce que j'ai compris. Merci beaucoup. Voici ma question.

Si je comprends bien, vous voulez savoir si je préfère que les trois membres du comité directeur, ou tous ceux qui ont pris la décision de refuser ma demande, fassent partie des discussions sur l'appel ou en soient exclus. Se retireront-ils de ces discussions?

Le sénateur Carignan: Je veux simplement confirmer que vous acceptez que ces trois membres du comité directeur participent à la discussion et que vous ne demandez pas leur récusation. Selon les règles de la justice naturelle, on ne peut pas statuer sur l'appel d'une de ses propres décisions.

Senator McPhedran: Yes. Well, this is part of my invitation to you, as members of CIBA, with a number of new members, to pay more attention to the rules of natural justice. So I would welcome it if the original decision makers recuse themselves from this appeal today. I would welcome that.

The Chair: On the point of order, senators are only asked to recuse themselves if they have a private interest or as a result of an ethics report. While I would love to recuse myself, we won't be doing that.

Continue, please, Senator Batters.

Senator Batters: Senator McPhedran, as I was saying, you said in your opening statement today that you wanted this committee to be more compatible with the principles of natural justice, fair play and action and fair opportunity to correct evidence or statements. Those are all things you said this morning.

Last Thursday morning, you were here again as a witness before the full committee, appealing another one of your travel expense claims. That morning, in public, on television, you said in your opening statement:

So in this particular case, very early on in my time as a senator, the Youth Parliament of Manitoba was one of the very early invitations I received to be a keynote speaker. The person who was working in my office at the time was a very experienced person who had worked for a senator who had just retired, had been working for that senator for four years or more, had lived through an audit process, which I hadn't lived through but I'm told by many senators is an extraordinarily difficult experience. I was told by this person that she had checked and that the authorization from administration had been given and yes, I could accept your invitation.

Now, that person is no longer here on Parliament Hill. We no longer have access to any of the communications on her end. The administration on the other side has looked to see if there was any email that they received, and it appears that there was not. But I'm submitting to you in truth that the consideration that occurred was that there was a phone call. It's not unusual between offices for this kind of checking in to occur by phone call. So we went ahead

And you went on.

La sénatrice McPhedran: Oui. En fait, cette question fait partie de l'invitation que je vous lance, à titre de membres du Comité de la régie interne, qui compte plusieurs nouveaux visages, de porter une attention accrue aux règles de la justice naturelle. Je serais donc heureuse que les auteurs de la décision initiale se récusent de l'appel présenté aujourd'hui. J'y serais favorable.

Le président: Au sujet du rappel au Règlement, on ne demande aux sénateurs de se récuser que lorsqu'ils ont un intérêt personnel ou à la suite d'un rapport sur l'éthique. Même si j'aimerais beaucoup me récuser, nous ne procéderons pas de cette façon.

Veuillez poursuivre, sénatrice Batters.

La sénatrice Batters: Sénatrice McPhedran, comme je le disais, vous avez mentionné aujourd'hui, dans votre déclaration préliminaire, que vous souhaitiez que le comité utilise des processus plus compatibles avec les principes de justice naturelle, de mise en pratique du franc-jeu et de possibilité raisonnable de corriger les faits ou les déclarations. Ce sont toutes des choses que vous avez dites ce matin.

Jeudi dernier, vous étiez également ici comme témoin devant l'ensemble du comité pour faire appel d'une décision concernant une autre demande de remboursement de frais de déplacement. Ce matin-là, en séance publique et télévisée, vous avez dit dans votre déclaration préliminaire :

Dans ce cas particulier, très tôt après avoir été nommée sénatrice, l'une des premières invitations que j'ai reçues était pour me demander d'être la principale conférencière au Parlement jeunesse du Manitoba. La personne qui travaillait à mon bureau à l'époque était très expérimentée et avait travaillé au moins quatre ans pour un sénateur qui venait tout juste de prendre sa retraite, et elle avait déjà traversé un processus d'audit, ce que je n'ai jamais subi, mais de nombreux sénateurs m'ont dit que c'est une expérience extrêmement difficile. Elle m'a dit qu'elle avait vérifié et que l'administration m'avait autorisée à accepter l'invitation.

Elle ne travaille plus sur la Colline du Parlement. Nous n'avons donc plus accès aux échanges auxquels elle a pris part. De son côté, l'administration a vérifié pour voir si elle avait reçu des courriels, mais il semble que ce ne soit pas le cas. Je vous signale toutefois en vérité qu'il y a eu un appel téléphonique, selon la discussion qui a eu lieu. Il n'est pas inhabituel de faire ce genre de vérification par téléphone entre des bureaux. Nous sommes donc allés de l'avant...

Et vous poursuivez.

Yesterday, *The Hill Times* wrote an article about your expense claim appeal, for which you did an interview. That article states:

Sen. McPhedran said when planning the trip, she relied on an experienced staff member — who no longer works for the Senate—who gave her the OK to accept the invitation.

After that appeal was heard last week, I heard about a letter that the chair of this committee received from your former staff person, in which I understand that staff person alleges that you have misrepresented those facts. I have not seen this letter, but if those allegations are true, then, Senator McPhedran, those facts would lead us to the conclusion that you may have misled this committee.

Mr. Chair, I view this as a very serious and troubling concern that has to be addressed immediately, and, Mr. Chair, I ask you to table that letter with the members of this committee before Senator McPhedran's appeal can go further ahead today.

Senator McPhedran: Let me respond to that by suggesting that this is an ideal opportunity for the rules of natural justice to apply.

The Chair: Order.

I actually do have an email, and I haven't tabled it because the person who sent me the email does not wish to appear. I am loathe to present something where I do not have the witness to come here. So that's where the matter sits. If the person had said, "Yes, I will appear," then I would table it, but since I don't have that and there is no way of testing it, I will not be producing that letter.

We will continue on here

Senator McPhedran: May I ask how it is considered to be fair procedure to allow your deputy chair to read into the record an allegation that you are now providing no evidence to support?

The Chair: Well, Senator McPhedran —

Senator McPhedran: Let me finish. In relation to a matter that has been settled, that occurred last week.

So if what we're doing here, Senator Batters, is attempting to smear my reputation as the lead comment on this appeal, go ahead. Just try it. It's not going to work.

The Chair: Senator McPhedran, I have no —

Senator McPhedran: Senator Campbell.

Hier, le *Hill Times* a écrit un article sur votre appel concernant votre demande de remboursement de dépenses, pour lequel vous avez accordé une entrevue. L'article dit :

La sénatrice McPhedran a indiqué que lors de la planification du voyage, elle s'est fiée à un membre expérimenté de son personnel — qui ne travaille plus pour le Sénat — qui lui a donné le feu vert pour accepter l'invitation.

Après que l'appel a été entendu, la semaine dernière, j'ai entendu parler d'une lettre envoyée par votre ancienne employée au président du comité dans laquelle, d'après ce que je comprends, cette employée allègue que vous avez déformé les faits. Je n'ai pas vu cette lettre, mais si ces allégations sont vraies, alors, sénatrice McPhedran, ces faits nous amèneraient à conclure que vous avez peut-être induit notre comité en erreur.

Monsieur le président, je considère qu'il s'agit d'une question très sérieuse et troublante qui doit être réglée immédiatement, et je vous demande de déposer cette lettre auprès des membres du comité avant que l'appel de la sénatrice McPhedran puisse aller de l'avant aujourd'hui.

La sénatrice McPhedran : Permettez-moi de répondre à cela en mentionnant qu'il s'agit d'une occasion idéale d'appliquer les règles de justice naturelle.

Le président : Silence, s'il vous plaît.

J'ai bel et bien un courriel, mais je ne l'ai pas déposé, parce que la personne qui me l'a envoyé ne souhaite pas comparaître. J'ai horreur de présenter quelque chose quand je ne peux pas faire témoigner la personne. C'est donc là où en est la question. Si la personne avait accepté de comparaître, alors je déposerais le document, mais, puisque ce n'est pas le cas et qu'il est impossible de le vérifier, je ne produirai pas cette lettre.

Nous allons poursuivre.

La sénatrice McPhedran: Puis-je demander comment il est censé être équitable de permettre à la vice-présidente de lire une allégation pour laquelle vous ne fournissez aucun élément de preuve permettant de l'appuyer?

Le président : Eh bien, sénatrice McPhedran...

La sénatrice McPhedran : Laissez-moi terminer. De plus, cela concerne une question qui a été réglée, et qui a été soulevée la semaine dernière.

Si ce qu'on tente de faire ici, sénatrice Batters, c'est de salir ma réputation en tant que responsable de cet appel, allez-y. Essayez donc. Cela ne fonctionnera pas.

Le président : Sénatrice McPhedran, je n'ai aucun...

La sénatrice McPhedran: Sénateur Campbell.

The Chair: Senator McPhedran, I have no control over what other senators may or may not say, and I have answered the question. Please.

Senator McPhedran: Senator Campbell, I have a question on this. This is very important.

The Chair: No, Senator McPhedran —

Senator McPhedran: This is about my reputation. I insist. This is a point of order. I insist on being heard on this.

How is it that Senator Batters knows about an email that you received, Senator Campbell? How is it that, as your deputy chair, she asked the lead question —

The Chair: I told her.

Senator McPhedran: Yes, you told her.

The Chair: I told the steering committee, yes.

Senator McPhedran: Did you discuss the fact that she would then lead with this question, in a completely separate appeal on different facts?

The Chair: No.

Senator McPhedran: Really? No discussion between you and the deputy chair?

The Chair: Are you accusing me of lying, Senator McPhedran? Because if you are, you'd better be very careful where you're going.

Senator McPhedran: I am asking for clarification, Senator Campbell.

The Chair: The clarification is "no."

Senator McPhedran: You had no private discussion with Senator Batters about the email in your possession, about using it as the question that she was going to lead with?

The Chair: No, never.

Senator McPhedran: Thank you. That's reassuring.

The Chair: I'm glad I can reassure you on something.

Senator McPhedran: Not much.

The Chair: Senator Batters, please continue.

Senator Batters: The reason I brought it up — and no I did not discuss that aspect with Senator Campbell before — is because I viewed it as imperative to assess some level of

Le président : Sénatrice McPhedran, je n'ai aucun contrôle sur ce que les autres sénateurs peuvent dire ou non, et j'ai répondu à la question. S'il vous plaît.

La sénatrice McPhedran: Sénateur Campbell, j'ai une question à ce sujet. C'est très important.

Le président : Non, sénatrice McPhedran...

La sénatrice McPhedran: C'est de ma réputation qu'il s'agit. J'insiste. J'invoque le Règlement. J'insiste pour être entendue sur cette question.

Comment se fait-il que la sénatrice Batters soit au courant d'un courriel que vous avez reçu, sénateur Campbell? Comment se fait-il que votre vice-présidente ait posé la première question?

Le président : Je lui en ai parlé.

La sénatrice McPhedran : Oui, vous lui en avez parlé.

Le président : J'en ai parlé au comité directeur, en effet.

La sénatrice McPhedran: Avez-vous discuté du fait qu'elle poserait alors cette question, dans le cadre d'un appel complètement distinct se rapportant à des faits différents?

Le président : Non.

La sénatrice McPhedran : Vraiment? Vous n'en avez pas discuté avec la vice-présidente?

Le président : Êtes-vous en train de m'accuser de mentir, sénatrice McPhedran? Parce que si c'est le cas, vous feriez mieux de faire attention à ce que vous dites.

La sénatrice McPhedran : Je demande une clarification, sénateur Campbell.

Le président : La clarification, c'est « non ».

La sénatrice McPhedran: Vous n'avez eu aucune discussion privée avec la sénatrice Batters à propos du courriel en votre possession, de la possibilité qu'elle l'utilise comme sujet de la première question qu'elle poserait?

Le président : Non, jamais.

La sénatrice McPhedran: Merci. C'est rassurant.

Le président : Je suis heureux de pouvoir vous rassurer sur quelque chose.

La sénatrice McPhedran: Pas vraiment.

Le président : Sénatrice Batters, veuillez poursuivre.

La sénatrice Batters: La raison pour laquelle j'en ai parlé et non, je n'ai pas discuté de cet aspect avec le sénateur Campbell auparavant—, c'est que je considérais comme credibility here if that was a letter that was apt to be tabled and able to be tabled.

Senator McPhedran: Then table the evidence.

Senator Batters: I don't have it.

Senator McPhedran: Then don't bring up something for which you don't have evidence. That's part of the rules of natural justice. You are illustrating part of what is wrong with this

The Chair: Senators, order! This isn't a debating society; this is a committee meeting. I expect order from everybody in here.

Senator McPhedran: And I expect there not to be smears.

The Chair: I don't expect to hear from you every time I make a statement, Senator McPhedran. We're here to listen to your appeal. We listened to what you had to say, politely, without interruptions, and now we are going to ask you questions.

Senator McPhedran: I don't know what is polite about a personal smear.

The Chair: I am not getting into it. I've told you that I did not table the document because the witness would not appear because, quite frankly, she was concerned about appearing here with you in the room. That's all I can say to you on this. I didn't bring it up. I didn't put it forward. I had no knowledge that anybody else was going to put it forward, and that's the end of that.

Senator Batters.

Senator Batters: Senator McPhedran, a review of my general Senate emails showed me that invitations to this Iceland conference were coming fast and furious all year. I alone, who had shown no interest in attending this conference, received five invitations to it, starting last February. Yet isn't it the case that, as you have said, you didn't receive a speaking invitation to the conference until the night of November 27? That was the night before the conference started and only after the steering committee had rejected your attendance-only request. Is that correct?

Senator McPhedran: That's correct.

Senator Batters: The invitation you received was for the session entitled "Action: How to turn the sustainable development goals into reality." It was scheduled to take place on the afternoon of the very last day of the conference in Iceland, right?

impératif d'évaluer la crédibilité de cette lettre, de voir si elle pouvait être déposée.

La sénatrice McPhedran: Alors, déposez la preuve.

La sénatrice Batters : Je ne l'ai pas.

La sénatrice McPhedran: Alors, ne parlez pas d'une chose pour laquelle vous ne disposez pas de preuve. Cela fait partie des règles de justice naturelle. Vous illustrez en partie ce qui pose problème.

Le président : Sénateurs, à l'ordre! Ce n'est pas un club de discussion, c'est une réunion de comité. Je m'attends à ce que tout le monde respecte les règles.

La sénatrice McPhedran: Et je m'attends à ce qu'il n'y ait pas d'atteinte à la réputation.

Le président : Je ne veux pas vous entendre chaque fois que j'interviens, sénatrice McPhedran. Nous sommes ici pour entendre votre appel. Nous avons écouté ce que vous aviez à dire poliment, sans vous interrompre, et maintenant, nous allons vous poser des questions.

La sénatrice McPhedran: Je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de poli dans une attaque personnelle.

Le président: Je n'en discuterai pas davantage. Je vous ai dit que je n'avais pas déposé le document parce que la personne ne voulait pas venir témoigner; pour tout dire, elle craignait de comparaître si vous étiez dans la pièce. C'est tout ce que je peux vous dire là-dessus. Je n'ai pas abordé la question. Je ne l'ai pas proposée. J'ignorais que quelqu'un en parlerait, un point, c'est tout

Sénatrice Batters.

La sénatrice Batters: Sénatrice McPhedran, un examen de mes courriels de nature générale du Sénat m'a permis de voir que les invitations à cette conférence en Islande se sont multipliées toute l'année. J'ai reçu à moi seule cinq invitations à cette conférence depuis février dernier; pourtant, je n'avais manifesté aucun intérêt pour y assister. Or, n'est-il pas vrai, comme vous l'avez dit, que vous n'avez pas reçu d'invitation à prendre la parole à la conférence avant le soir du 27 novembre, soit la veille du début de la conférence, et seulement après que le comité directeur eut rejeté votre demande concernant votre simple présence à la conférence? Est-ce exact?

La sénatrice McPhedran: C'est exact.

La sénatrice Batters: L'invitation que vous avez reçue concernait la séance intitulée « Action! Comment concrétiser les objectifs de développement durable », qui devait avoir lieu l'après-midi du tout dernier jour de la conférence en Islande, n'est-ce pas?

Senator McPhedran: Correct.

Senator Batters: Your November 21 request to steering one week before the overseas conference started only stated that Senator Pate was invited to speak and the actual letter of request that you signed detailed Senator Pate's involvement. Correct?

Senator McPhedran: I don't understand that question. I think you characterized the letter of application quite incorrectly. Maybe you could try again and restate your question more clearly.

Senator Batters: My reading of the letter of November 21, which everyone has a copy of, indicated Senator Pate was invited to speak. That letter itself, the body of the letter, detailed Senator Pate's involvement. Then in the materials that I have — which was what I saw at steering and what we see before us today — the only thing that was additional in that request package about you and the other senators was some CV excerpts showing how the conference may be relevant to you, and the cost that each of you would incur to go to that conference of \$5,500. Is that correct?

Senator McPhedran: Can you restate your question, Senator Batters, within that description? What is the question?

Senator Batters: The question I'm asking you to confirm is that the November 21 request letter, which I think you're looking right now —

Senator McPhedran: I am now.

Senator Batters: — is a request that Senator Pate was invited to speak at that conference. Regarding the references to you and the other ISG senators who were asked to attend, the only thing specific to those particular people, including you in that request package, is some CV excerpts which indicate how you may be interested, given your background, in that particular conference and the \$5,500 cost for each of you to attend. Correct?

Senator McPhedran: In the letter to which you're referring, the statement to which you're referring is in the second paragraph, which states that:

Senator Pate was invited by the WPL to speak at the summit as a member of Canada's delegation. Discussion amongst Independent Senators Group members of the merits of attending this summit as a group of women Senators has resulted in great interest in attending and participating in the forum. The WPL summit will be co-hosted by the

La sénatrice McPhedran: Oui.

La sénatrice Batters: Votre demande du 21 novembre au comité directeur, une semaine avant le début de la conférence outre-mer, mentionnait seulement que la sénatrice Pate était invitée à prendre la parole, et la lettre de demande que vous avez signée expliquait en détail la participation de la sénatrice Pate, n'est-ce pas?

La sénatrice McPhedran: Je ne comprends pas cette question. Je pense que vous avez très mal décrit la lettre de demande. Vous pourriez peut-être reformuler votre question afin qu'elle soit plus claire.

La sénatrice Batters: Selon la lecture que j'en ai faite, la lettre du 21 novembre, dont tout le monde a une copie, indiquait que la sénatrice Pate était invitée à prendre la parole. Dans la lettre elle-même, dans le corps de la lettre, on donnait le détail de la participation de la sénatrice Pate. Puis, dans les documents que j'ai ici — que j'ai vus au comité directeur et que nous avons devant nous aujourd'hui —, la seule chose qui s'ajoute à cette demande concernant les autres sénatrices et vous-même, ce sont des extraits de curriculum vitae qui montrent comment la conférence peut être pertinente pour vous, ainsi que les coûts prévus pour chacune d'entre vous pour assister à cette conférence, soit 5 500 \$. Est-ce exact?

La sénatrice McPhedran: Pouvez-vous reformuler votre question, sénatrice Batters, en ce qui concerne cette description? Quelle est la question?

La sénatrice Batters: Ce que je vous demande de confirmer, c'est que la lettre de demande du 21 novembre, que vous êtes en train de regarder, je pense...

La sénatrice McPhedran: Oui, en effet.

La sénatrice Batters: ... indique que la sénatrice Pate était invitée à prendre la parole à cette conférence. En ce qui concerne les autres sénatrices du GSI, dont vous-même, à qui on avait demandé d'assister à la conférence, les seuls autres documents fournis dans ce dossier de demande sont des extraits de curriculum vitae qui montrent comment cette conférence pourrait vous intéresser, compte tenu de votre expérience, ainsi qu'un résumé de ce qu'il en coûtait à chacune pour y assister, soit 5 500 \$. Est-ce exact?

La sénatrice McPhedran: Dans la lettre à laquelle vous faites référence, le passage auquel vous faites référence se trouve dans le deuxième paragraphe. Il dit:

WPL a invité la sénatrice Pate à prendre la parole au cours du sommet en sa qualité de membre de la délégation canadienne. Une discussion des membres du Groupe des sénateurs indépendants sur le bien-fondé de la participation d'un groupe de sénatrices à ce sommet a suscité un grand intérêt. Le sommet de WPL, organisé conjointement par le

Parliament and Government of Iceland and will bring together several hundred women heads of state and government, ministers, parliamentarians and mayors from around the world to discuss women's role in government and best practices regarding legislation and political agendasetting for improving the lives of women. This is an opportunity for women representatives of the Senate of Canada to dialogue with other women political leaders, and to bring their unique and diverse backgrounds to the international discussion.

Are you asking me did I sign this letter? Yes, I did. Are you asking me whether part of the application of the letter was for travel funds? Yes, they were.

Senator Batters: Okay; thank you.

The Chair: Senator Batters, I have a number of people on this list. I'll give you one more question.

Senator Batters: Senator McPhedran, after this \$5,500 overseas travel request was denied by steering, you sent an email to the members of steering which stated in part:

. . . the value and legitimacy of women's full political participation — something denied by the members of Internal Economy Subcommittee, (whether male or female) who made this decision, which in my opinion is obstructive and sexist at its core, inconsistent with support and facilitation of Canadian women senators being able to represent Canada well and to enjoy their rights to full political participation.

It is of course too late to appeal again, but it is never too late to call out decision-making that is obstructive and discriminatory.

The members of the steering committee are Senator Campbell, Senator Munson and me. I don't think I've ever had a decision that I've made previously being called sexist by another woman before. Upon reflection, wouldn't you concede that our steering committee made our decision based on a clear Senate travel policy, with proper stewardship of taxpayers' money squarely in our sights?

Senator McPhedran: Actually, no I don't. That's part of the nature of my appeal today. With all due respect to the three of you, I think you missed a very key point around the difference between women senators and men senators and what this opportunity could be for us as a Senate. The decision making gave no reasons whatsoever for your decision. You never told us that the basis of the decision was because the rest of us were not

Parlement et le gouvernement de l'Islande, rassemblera plusieurs centaines de femmes chefs d'État et de gouvernement, ministres, parlementaires et mairesses des quatre coins du monde. Elles y discuteront du rôle des femmes dans le gouvernement et des pratiques exemplaires en matière de législation et de programmes politiques visant l'amélioration de la vie des femmes. Voilà l'occasion pour les représentantes féminines du Sénat du Canada d'échanger avec d'autres dirigeantes politiques et d'enrichir les discussions internationales avec leurs perspectives uniques et diverses.

Me demandez-vous si j'ai signé cette lettre? Oui, je l'ai signée. Me demandez-vous si une partie de la demande concernait des fonds pour le déplacement? Oui.

La sénatrice Batters : D'accord, merci.

Le président : Sénatrice Batters, de nombreuses personnes figurent sur la liste. Je vais vous permettre de poser une dernière question.

La sénatrice Batters: Sénatrice McPhedran, après que cette demande de déplacement à l'étranger de 5 500 \$ a été rejetée par le comité directeur, vous avez envoyé à ses membres un courriel dans lequel vous dites notamment:

[...] la valeur et la légitimité de la participation politique entière des femmes — qu'ont rejetée les membres du souscomité de la régie interne, homme ou femme, ayant pris cette décision, laquelle est, selon moi, fondamentalement nuisible et sexiste, incompatible avec les mesures de soutien et de facilitation qui doivent être offertes aux sénatrices canadiennes afin qu'elles puissent bien représenter le Canada et jouir de leur droit à la participation politique pleine et entière.

Il est évidemment trop tard pour faire encore appel, mais il n'est jamais trop tard pour dénoncer les décisions nuisibles et discriminatoires.

Les membres du comité directeur sont le sénateur Campbell, le sénateur Munson et moi. Je ne crois pas qu'une autre femme ait jamais qualifié de sexiste une décision que j'avais prise. Avec le recul, ne reconnaîtriez-vous pas que le comité directeur a pris sa décision en fonction d'une politique claire concernant les déplacements des sénateurs et qu'il a tenu compte de la bonne gestion des fonds publics?

La sénatrice McPhedran: En fait, non. C'est en partie à la base de mon appel aujourd'hui. Sauf le respect que j'ai pour vous trois, j'estime que vous êtes passés à côté d'un point très important concernant la différence entre les sénatrices et les sénateurs, et ce que cette occasion pouvait représenter pour nous au Sénat. Vous n'avez fourni aucune raison pour justifier votre décision. Vous ne nous avez jamais dit que la décision était

invited to speak. That I heard about only from others.

The Chair: We will take 10 more minutes of questions here. If we haven't finished, I will ask for a motion to adjourn this to the next committee meeting because we have some items here that have to be dealt with before we leave.

Senator Tannas: I had a question and then a very fast statement for folks that I'm sure will watch this over and over again at some point in the future.

The original application as I see it went in six days before this conference. Is that when you decided to go, six days before, or was there a period prior to that where you didn't realize you had to apply? Why was it six days before the conference?

Senator McPhedran: I had had a previous personal meeting with the Speaker about this and had indicated a strong interest in going. I had shared with him that when I was seconded to the UN that I worked in Iceland for a period, also that I had previously been invited as a speaker to a conference the previous year and that I felt I had a great deal to give to this particular conference as a senator.

The Speaker explained that there was not going to be a Speaker's response. It would be up to individual senators to decide whether or not to pursue this. I had a very strong interest in going, but I also have other international responsibilities that I was anticipating that I may well be requesting.

It was the point at which I learned of interest for a delegation of women senators to go together that I indicated a very strong interest in being part of that because I guess I would say there was an opportunity beyond just going as an individual. So I indicated to Senator Pate that I would like to join with that joint presentation because it took on a different nature for me at that point: the opportunity to have representation from Canada from a delegation of women senators.

Senator Tannas: Thank you.

In your comments, you mentioned a travel ban and us, as a Senate, not being particularly involved in international events. I just wanted to point out something. Parliament here in Canada spends roughly \$10 million a year to have parliamentarians involved in international travel and international exchange. Of that, the Senate chips in 30 per cent. Around \$3 million this year will be spent on senators participating in international travel and exchange through the Joint Interparliamentary Council.

fondée sur le fait que les trois autres sénatrices n'avaient pas été invitées à prendre la parole. Je l'ai appris par d'autres personnes.

Le président : Nous allons prendre encore 10 minutes pour les questions. Si nous n'avons pas terminé, je demanderai une motion pour que nous reportions la discussion à la prochaine séance du comité, car nous avons des questions à traiter avant de partir.

Le sénateur Tannas: Je voulais poser une question, puis faire une brève observation pour les gens qui, j'en suis sûr, regarderont cette séance encore et encore à un moment donné.

Je crois comprendre que la demande initiale a été reçue six jours avant le début de la conférence. Est-ce à ce moment-là, soit six jours avant, que vous avez décidé d'y aller, ou est-ce que vous l'aviez décidé avant, mais vous n'aviez pas réalisé que vous deviez présenter la demande? Pourquoi avez-vous présenté la demande six jours avant la conférence?

La sénatrice McPhedran: J'avais eu auparavant une rencontre personnelle avec le Président du Sénat à ce sujet et j'avais manifesté un grand intérêt pour m'y rendre. Je lui avais dit que, lorsque j'étais détachée auprès de l'ONU, j'avais travaillé en Islande durant un certain temps, et également que j'avais été invitée comme conférencière l'année précédente et que j'estimais avoir beaucoup à apporter à cette conférence en tant que sénatrice.

Le Président m'a expliqué qu'il n'y aurait pas de réponse de la présidence et qu'il revenait aux sénateurs de décider s'il convenait de donner suite à cette demande. J'étais très désireuse d'y aller, mais je prévoyais également d'autres responsabilités internationales pour lesquelles je pourrais bien présenter une demande.

C'est lorsque j'ai appris que des sénatrices voulaient s'y rendre ensemble, en délégation, que j'ai manifesté beaucoup d'intérêt pour faire partie de cette délégation, parce que je dirais que, à mon sens, c'était bien plus intéressant que d'y aller seule. J'ai donc indiqué à la sénatrice Pate que je souhaitais participer à cet exposé conjoint parce que cela suscitait un intérêt différent pour moi à ce moment-là : c'était l'occasion d'avoir une délégation de sénatrices pour représenter le Canada.

Le sénateur Tannas : Merci.

Dans vos observations, vous avez parlé d'une interdiction de déplacement et vous avez dit que nous, au Sénat, ne participions pas particulièrement à des événements internationaux. Je voulais simplement souligner une chose. Le Parlement canadien dépense approximativement 10 millions de dollars par année pour que les parlementaires puissent effectuer des déplacements à l'étranger et participer à des échanges internationaux. Les dépenses pour le Sénat représentent 30 p. 100 de ce montant. Environ 3 millions

To put that into perspective, the entire travel budget for all committees doing work across the country is \$1.8 million. We're spending almost double on international travel and exchange today. I didn't want anybody watching this to think that we were hunkered down here in Canada and not paying attention. In fact we're spending double internationally than we are in our own country.

I just wanted to put that on the record, chair.

The Chair: Thank you.

Senator Tkachuk.

Senator McPhedran: Excuse me, I think I have a right of reply to that statement.

The Chair: That wasn't a question; it was a statement.

Senator Tkachuk, please.

Senator McPhedran: I would like to respond to the statement because —

The Chair: No.

Senator Tkachuk, please.

Senator McPhedran: It's responding to a point that I made.

The Chair: Senator McPhedran, you're out of order.

Senator Tkachuk: Senator McPhedran, the Senate a has a clear policy on international travel which expressly does not allow international travel other than to Washington or New York for the UN. Everything else would be for exceptional circumstances. How often do you think you should have an international travel request for exceptional circumstances granted?

Senator McPhedran: What I believe, senator, is that the policy should be revisited, restated and clarified.

This picks up on how I tried to respond to Senator Tannas's statement by saying that the kind of international travel described by Senator Tannas is controlled by the parliamentary associations. I think that's a very good thing.

de dollars seront dépensés cette année pour les déplacements à l'étranger des sénateurs et leur participation à des échanges internationaux par l'entremise du Conseil interparlementaire mixte.

Pour mettre les choses en perspective, le budget total pour les déplacements de tous les comités dans l'ensemble du pays est de 1,8 million de dollars. Nous en dépensons presque le double pour les déplacements à l'étranger et les échanges internationaux. Je ne voulais pas que ceux qui nous regardent aujourd'hui pensent que nous sommes repliés sur nous-mêmes ici, au Canada, et que nous ne prêtons pas attention à ce qui se passe. En fait, pour les déplacements internationaux, nous dépensons le double de ce que nous dépensons pour les déplacements dans notre propre pays.

Je voulais simplement le signaler, monsieur le président.

Le président : Merci.

Sénateur Tkachuk.

La sénatrice McPhedran : Excusez-moi, je pense avoir le droit de répondre à cette déclaration.

Le président : Ce n'était pas une question, c'était une déclaration.

Sénateur Tkachuk, allez-y, je vous en prie.

La sénatrice McPhedran : J'aimerais répondre à la déclaration parce que...

Le président : Non.

Sénateur Tkachuk, allez-y.

La sénatrice McPhedran : Elle répond à un point que j'ai soulevé.

Le président : Sénatrice McPhedran, vous n'avez pas la parole.

Le sénateur Tkachuk: Sénatrice McPhedran, le Sénat a une politique claire qui prévoit que, en ce qui concerne les voyages internationaux, seuls les voyages à Washington ou à New York, pour les Nations Unies, sont permis. Tout autre voyage à l'étranger ne serait permis que dans des circonstances exceptionnelles. À votre avis, à quelle fréquence devrait-on accepter vos demandes de déplacement à l'étranger pour circonstances exceptionnelles?

La sénatrice McPhedran : À mon avis, sénateur, cette politique devrait être revue, reformulée et clarifiée.

Je reviens à la réponse que j'ai tenté de donner au sujet de la déclaration du sénateur Tannas; le type de déplacements internationaux qu'a décrit le sénateur est régi par les associations parlementaires. Je pense que c'est une très bonne chose.

The kind of travel that we're applying for and our travel policy for CIBA is different. It is a travel ban with exceptions, without a clear articulation of what evidence is required for the exceptions to be made.

My suggestion, my request to CIBA is to revisit the CIBA travel policy, articulate it more clearly. Don't make it a travel ban with exceptions. Lay out the kind of acceptable international travel that can be initiated, as was the attempt here, by a group of senators or individual senators for reasons and purposes that still fit within our responsibilities, our parliamentary functions but don't necessarily fit within the parliamentary associations. They are two different kinds of international travel.

Senator Tkachuk: It seems you have a very clear idea of what the travel policy is, yet you still went on a trip without making the request.

Senator McPhedran: I did make the request. That's an incorrect statement, senator.

Senator Tkachuk: No, it was turned down.

Senator McPhedran: That's different.

Senator Tkachuk: And then you went ahead and did it anyway, so you do have a clear understanding of what the international travel policy is because you're asking that we revisit it. Then you just go ahead and make the trip, come back afterwards and then blame us for the fact that you didn't get your travel expenses paid.

Senator McPhedran: No, I'm not blaming you. What I'm saying is that I made the decision, as a senator —

Senator Tkachuk: Then you pay for it.

Senator McPhedran: Don't interrupt me, please. I made the decision — let me finish please.

I made the decision as a senator that I'm a grown-up. We're all grown-ups around here. And the work that I do as a senator needs to include the fact that we're global citizens. And just as happened in my appeal last week around the Youth Parliament of Manitoba and what I still believe is a right of return for health care, I made the decision that if I had to fund it personally, I would fund it personally.

Or, le type de déplacements pour lequel nous présentons une demande est différent, tout comme notre politique sur les déplacements pour le comité. On parle d'une interdiction de déplacement avec des exceptions, sans définir clairement les éléments de preuve nécessaires pour que des exceptions soient faites.

Ce que je suggère et ce que je demande au Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration, c'est de revoir sa politique sur les déplacements et de la formuler plus clairement. N'imposez pas d'interdiction de déplacements avec des exceptions. Énoncez le type de déplacements internationaux acceptables qui peuvent être effectués par un groupe de sénateurs, comme on a tenté de le faire ici, ou par des sénateurs seuls pour des raisons qui cadrent tout de même avec nos responsabilités et nos fonctions parlementaires, mais qui ne cadrent pas nécessairement avec les activités des associations parlementaires. Ce sont deux types différents de déplacements internationaux.

Le sénateur Tkachuk: Il semble que vous ayez une idée très précise de ce qu'est la politique sur les déplacements, et pourtant, vous avez tout de même effectué un voyage sans en faire la demande.

La sénatrice McPhedran: J'en ai bel et bien fait la demande. C'est une déclaration inexacte, sénateur.

Le sénateur Tkachuk: Non, elle a été rejetée.

La sénatrice McPhedran: C'est différent.

Le sénateur Tkachuk: Et vous avez fait le voyage quand même; vous comprenez donc très bien la politique sur les déplacements à l'étranger, puisque vous nous demandez de la modifier. Vous décidez tout simplement d'effectuer le voyage et, à votre retour, vous nous reprochez le fait que vos frais de déplacement ne sont pas remboursés.

La sénatrice McPhedran: Non, je ne vous le reproche pas. Ce que je dis, c'est que j'ai décidé, en tant que sénatrice...

Le sénateur Tkachuk: Alors, payez-les vous-même.

La sénatrice McPhedran: Ne m'interrompez pas, s'il vous plaît. J'ai décidé... Veuillez me laisser terminer.

J'ai décidé, en tant que sénatrice, que j'étais une adulte. Nous sommes tous des adultes ici. Le travail que j'effectue en tant que sénatrice doit inclure l'idée que nous sommes des citoyens du monde. Et comme cela s'est produit en ce qui concerne mon appel, la semaine dernière, au sujet du Parlement des jeunes du Manitoba, et ce que je crois encore être un droit de retour pour des soins médicaux, j'ai décidé que si je devais financer le voyage moi-même, je le ferais.

But I met this requirement of a speaking invitation, fully documented, and so I don't know what possible evidence-based reasoning went into the steering committee turning me down again. I don't know. No reasons are given.

Senator Tkachuk: I clearly understand it. So I'm —

The Chair: Thank you, Senator Tkachuk.

Senator Pate, do you have a comment on this?

Senator Pate: Sort of. It was a response to Senator Tannas. I put the appeal in. It was my fault that it was as late as it was because I was trying to figure out what the process was. At one point, some others who were giving me advice thought that we might be able to characterize this as a parliamentary association. That proved to be incorrect, and so in the process of trying to figure all of that out, I was gathering the information and so it's my fault. I apologize for it being so late, which is part of the reason we didn't end up knowing the reason until very late in the day.

[Translation]

Senator Moncion: For the purpose of the minutes, since I was part of the group that requested funds, I prefer not to be mentioned as part of the discussion this morning.

[English]

Senator Plett: I'll be very brief and only make one or two comments — I really have no questions — after which I will suggest that I think we have enough information here to make a decision today. We shouldn't drag this over the Christmas holidays. That's an opinion, not a motion.

I travel internationally quite often with organizations that I'm involved with. I have never come to this committee nor will I as long as the rules are what they are. I either pay for that travel myself or the organization I travel with pays for me to travel.

I unfortunately — and it has gotten me into trouble many times — think it's easier to ask for forgiveness rather than permission. But in this particular case, even the permission was asked for and it was denied.

We have spent a lot of time here on something that should have taken a couple of minutes. There is no reason for us to spend a great deal more time here. And what I find the most offensive is that Senator McPhedran has made this about women. I suspect every woman and probably every man in this chamber got an invitation to that conference. And the fact we're not here

Toutefois, j'ai répondu à l'exigence voulant que je sois invitée à prendre la parole et j'ai fourni tous les documents nécessaires; je ne vois donc pas quel possible raisonnement fondé sur des preuves a pu inciter le comité directeur à rejeter ma demande encore une fois. Je l'ignore. Aucune raison n'a été fournie.

Le sénateur Tkachuk : Je le comprends très bien. Je suis donc

Le président : Merci, sénateur Tkachuk.

Sénatrice Pate, avez-vous une observation à faire à ce sujet?

La sénatrice Pate: En quelque sorte. Je voulais répondre au sénateur Tannas. C'est moi qui ai présenté l'appel. C'est ma faute s'il a été fait aussi tardivement, parce que je tentais de comprendre le processus. À un certain moment, des personnes qui me conseillaient ont pensé que nous pourrions définir notre groupe comme une association parlementaire. Cela s'est révélé inexact, et j'essayais de m'y retrouver tout en réunissant l'information, et c'est donc ma faute. Je suis désolée d'avoir tant tardé; cela explique en partie pourquoi nous n'avons connu la raison que très tard ce jour-là.

[Français]

La sénatrice Moncion: Aux fins du procès-verbal, étant donné que je faisais partie du groupe qui a demandé les fonds, j'aimerais que mon nom ne soit pas identifié comme faisant partie de la discussion de ce matin.

[Traduction]

Le sénateur Plett: Je serai très bref et je ne ferai qu'une ou deux observations — je n'ai pas vraiment de question à poser —, après quoi je considérerai que nous avons suffisamment d'information pour prendre une décision aujourd'hui. Nous ne devrions pas faire traîner les choses jusqu'après les vacances de Noël. C'est une opinion, pas une motion.

J'effectue des déplacements à l'étranger assez souvent avec des organisations dont je m'occupe. Je ne me suis jamais adressé à ce comité et je n'ai pas l'intention de le faire tant que les règles ne changeront pas. Soit je paie moi-même le voyage, soit l'organisation avec laquelle je voyage paie mon déplacement.

Je pense que, malheureusement — et cela m'a attiré des ennuis à maintes occasions —, il est plus facile de demander pardon que de demander la permission. Or, dans ce cas-ci, on a même demandé la permission, et elle a été refusée.

Nous avons passé beaucoup de temps à discuter d'une question qui n'aurait dû prendre que quelques minutes. Rien ne justifie que nous nous attardions davantage sur cette question. Ce que je trouve le plus offensant, c'est que la sénatrice McPhedran en a fait un enjeu à propos des femmes. Je suis à peu près certain que toutes les femmes et probablement tous les hommes qui

in August doesn't preclude us from getting emails and getting invitations. We all get them; we just don't all go.

Senator McPhedran was turned down, absolutely ignored what was said and went anyway.

Those are my comments. I'm not going to belabour it. I think chair that we should make a decision on this as quickly as possible.

Senator Mitchell: Thanks, Senators McPhedran and Pate. I am not offended at all by your presentation. I think it raises issues that are fair to be raised. I do agree with your stated principle of the two kinds of travel that we should consider, the parliamentary associations and individual travel. In fact, that's been established as legitimate because it has been approved by this committee.

To the extent that there is a lack of clarification and you have concerns about that, I think that's worthy of us considering. I think to some extent perhaps we do have to explore a clarification of exceptions. I don't think the use of exceptions came from a bad place. I think it came from an effort to say, "Well, let's give the possibility of other travel for other reasons." The Senate and senators do distinguish themselves and have historically played a very important diplomatic role with consistency and longer term involvement. We can mention many cases.

The one issue in this process that hasn't been discussed — and I would just ask for your direction, and I do not mean to be aggressive about this — is that the trip to Iceland was during the period of time that the Senate was sitting and Senate committees were sitting. The trip you are talking about for March isn't; it's in a break. How do we prioritize, how do you prioritize the demand to travel to Iceland with the importance and priority that I would argue faces us all in being here for Senate deliberation and for committee deliberation? How do we do that? Particularly the Senate because you can get a replacement for a committee. But there are votes in the Senate. What happens if it's lost by one vote?

Senator McPhedran: May I ask, Senator Mitchell, whether you have travelled for a speaking engagement or a parliamentary function when the Senate was sitting at any time, if you have gone back to Alberta, for example, which you represent? My understanding of the rules is that we are indeed allowed to do that if we have something happening where we can bring specific added value because we're senators.

siègent dans cette enceinte ont reçu une invitation à cette conférence, et le fait que nous ne sommes pas ici en août ne nous empêche pas de recevoir des courriels et des invitations. Nous les recevons tous, mais nous n'y allons pas tous.

La sénatrice McPhedran a essuyé un refus, mais elle a totalement fait fi de la décision et elle y est tout de même allée.

Voilà mes observations. Je ne m'étendrai pas trop là-dessus. Je crois, monsieur le président, que nous devrions rendre une décision sur cette question le plus rapidement possible.

Le sénateur Mitchell: Je remercie les sénatrices McPhedran et Pate. Vos observations ne m'ont pas offensé du tout. Je pense qu'elles soulèvent des questions qu'il convient de soulever. Je suis d'accord au sujet de votre principe, soit que nous devrions tenir compte du fait qu'il y a deux types de déplacements: les déplacements individuels des sénateurs et ceux des associations parlementaires. D'ailleurs, ce principe a été reconnu comme légitime, car le comité l'a approuvé.

Dans la mesure où il n'y a pas suffisamment de précisions et que vous en êtes préoccupées, je pense qu'il vaut la peine que nous en tenions compte. Nous devons peut-être envisager d'apporter des précisions au sujet des exceptions. Je ne crois pas que le recours aux exceptions parte d'une mauvaise intention. On a voulu donner aux sénateurs la possibilité d'effectuer d'autres déplacements pour d'autres raisons. Le Sénat et les sénateurs se distinguent bel et bien et ont toujours joué un rôle diplomatique très important en faisant preuve de cohérence et d'un engagement à long terme. Nous pouvons mentionner de nombreux cas.

La seule question, dans ce processus, qui n'a pas été abordée — et je vous demande votre opinion, sans vouloir me montrer intransigeant à ce sujet —, c'est le fait que le voyage en Islande avait lieu durant une période où le Sénat et les comités sénatoriaux siégeaient. Ce n'est pas le cas en ce qui concerne le voyage que vous prévoyez en mars; il tombe durant une période de relâche. Quel ordre de priorité accordons-nous, accordez-vous à la demande de déplacement en Islande par rapport à l'importance et à la priorité que nous devons tous accorder à notre présence aux séances du Sénat et des comités? Quelle est la priorité? Je parle surtout du Sénat parce qu'on peut se faire remplacer à un comité, mais au Sénat, il y a des votes. Qu'arriverait-il si on perdait un vote par une voix?

La sénatrice McPhedran: Puis-je vous demander, sénateur Mitchell, si vous avez déjà effectué un déplacement pour aller prendre la parole quelque part ou pour vous acquitter d'une fonction parlementaire lorsque le Sénat siégeait, si vous êtes retourné en Alberta, par exemple, la province que vous représentez? Si je comprends bien les règles, nous sommes autorisés à le faire s'il s'agit d'un événement auquel nous pouvons apporter une valeur ajoutée particulière en notre qualité de sénateurs.

My understanding of the rule on that is that we notify administration of what it is we will be doing, returning to give a speech, for example, to participate in a conference, and that is part of our record of attendance. That is set out for the public to see.

Since I was able to be full time in the Senate earlier this year, in 2017, I haven't had a single absence from the Senate that was not within the rules of a parliamentary function, if I was absent. In Iceland, I was away for 36 hours. I flew overnight. I went to the conference. I moderated for the better part of two and a half hours, spoke at the conference, participated fully in the conference, and flew back to Canada the next day.

I am away, in that period of time, from the Senate, as many senators are within the rules, to go back to their home province to speak or bring added value as a senator.

Senator Mitchell: I —

The Chair: Senator Mitchell, unless it's a deep question, I would really like to move on here.

Senator Mitchell: I'll let you go. That's fine.

The Chair: Not that your questions aren't deep.

Senator Forest, do you need to ask a question or can we move forward?

[Translation]

Senator Forest: That is along the same lines as what Senator Mitchell proposed. The first responsibility is to take part in Senate activities. I have received a number of requests to participate in activities. I then checked with the administration and was informed if a trip was not authorized.

What makes me uncomfortable is that an enquiry was made and you were not authorized to make that trip. So then it is your responsibility, and you decided to go even though the decision had been made. That makes me very uncomfortable because, when we are sworn in, we are clearly told that our first responsibility — it is clear that if I were to give priority to all the networks — I worked at the municipal level for a long time and I encouraged women to get into politics, so I am often called upon in this regard. I have to admit, senator, that I am very uncomfortable questioning the decision, in light of this reality.

Ce que je comprends de la règle à ce sujet, c'est que nous devons informer l'administration de ce que nous allons faire, par exemple retourner dans notre province pour prononcer un discours ou participer à une conférence, et que c'est pris en compte dans notre registre de présences. Le public peut le consulter.

Étant donné que j'ai pu être présente à temps plein au Sénat plus tôt cette année, en 2017, je n'ai pas eu une seule absence du Sénat qui n'était pas conforme aux règles d'une fonction parlementaire. En ce qui concerne le déplacement en Islande, j'ai été absente durant 36 heures. J'ai voyagé pendant la nuit. Je me suis rendue à la conférence. J'ai animé une séance durant près de deux heures et demie, j'ai pris la parole à la conférence, j'y ai participé pleinement, et je suis revenue au Canada par avion le jour suivant.

Durant cette période, j'ai été absente du Sénat comme bien d'autres sénateurs le sont, selon les règles, lorsqu'ils retournent dans leur province pour prononcer un discours ou apporter une valeur ajoutée en tant que sénateur.

Le sénateur Mitchell: Je...

Le président : Sénateur Mitchell, à moins qu'il ne s'agisse d'une question vraiment importante, j'aimerais beaucoup que nous poursuivions.

Le sénateur Mitchell: Je vais m'arrêter là. Ça va.

Le président : Ce n'est pas que vos questions ne sont pas importantes.

Sénateur Forest, avez-vous une question à poser, ou pouvonsnous poursuivre?

[Français]

Le sénateur Forest : Ça va un peu dans le même sens que les propose du sénateur Mitchell. La première responsabilité est de participer aux activités du Sénat. J'ai reçu plusieurs demandes de participer à des activités. J'ai alors vérifié avec l'administration, et l'on m'avertissait si un déplacement n'était pas autorisé.

Ce qui me rend mal à l'aise, c'est qu'il y a eu vérification et que vous n'étiez pas autorisée à faire le déplacement. Après cela, c'est votre responsabilité, et vous décidez d'y aller, malgré le fait que la décision ait été rendue. Je suis vraiment mal à l'aise, parce qu'on nous dit clairement, lorsque nous sommes assermentés, que notre première responsabilité... Il est clair que, si j'accordais la priorité à l'ensemble des réseaux... J'ai travaillé longtemps dans le milieu municipal et j'ai encouragé les femmes à se lancer en politique, donc je suis souvent interpellé à cet égard. Je dois vous avouer, sénatrice, que je suis vraiment mal à l'aise de remettre en question la décision, compte tenu de cette réalité.

[English]

Senator McPhedran: Let me invite anyone who has never been outside of our chamber, and has always been in the chamber and never missed a day in the chamber, to declare that. That's not what the rules allow, senator. As you, yourself, have said, and certainly as I have seen, there are days when I've been in the chamber and you haven't been in the chamber, and I'm sure there are days when you've been in the chamber and I haven't been.

All I can say about my absence is that I have made the decision about what is appropriate as a senator, when I can bring added value as a senator to something else that is happening, and I include the Iceland summit as one of those examples.

I have already stated very clearly that if the decision is to uphold what the steering committee decided, as I have done previously, I will pay for that personally. I have paid for that personally. That's not the real issue that I'm bringing here today. The issue that I'm bringing is that the rules are not clear and that decisions are being made in secret that are arbitrary with no reasons given. A decision was made for one senator who did a fabulous job at the conference, Senator Pate, who could go because she could speak, and when I received an invitation and therefore met exactly the same threshold, I was turned down.

The Chair: Thank you, senator.

Senator McPhedran: That's arbitrary and I want to invite the committee to revisit that.

The Chair: Thank you, senator.

Could I have a motion? Senator Carignan?

[Translation]

Senator Carignan: I move that the senator's appeal be denied.

[English]

Senator Plett: Seconded.

Senator Tannas: I would like to see a recorded vote, please.

The Chair: The motion reads that Senator McPhedran's appeal to overturn the decision of the Subcommittee on Agenda and Procedure regarding her travel to Iceland be approved.

Senator Plett: No.

[Traduction]

La sénatrice McPhedran: J'invite quiconque ne s'est jamais absenté du Sénat et n'a jamais manqué un jour de séance au Sénat à le déclarer. Ce n'est pas ce que permettent de faire les règles, sénateur. Comme vous-même l'avez dit, et comme je l'ai assurément constaté, il y a eu des jours où j'étais au Sénat et vous n'y étiez pas, et je suis sûre qu'il y a eu des jours où vous y étiez et je n'y étais pas.

Tout ce que je peux dire au sujet de mon absence, c'est que j'ai décidé de ce qui est approprié en tant que sénatrice, de l'occasion où je peux apporter une valeur ajoutée à un événement, et j'inclus le sommet en Islande dans cet exemple.

J'ai déjà indiqué très clairement que, si vous décidez de maintenir la décision du comité directeur, je paierai moi-même les frais, comme je l'ai fait auparavant. J'en ai déjà payé moi-même. Ce n'est pas la véritable question que je soulève ici aujourd'hui. Ce sur quoi je veux attirer votre attention, c'est le fait que les règles ne sont pas claires et que les décisions sont prises en secret et de façon arbitraire, sans la moindre explication. Une décision a été prise pour la sénatrice Pate, qui a fait de l'excellent travail à la conférence; elle pouvait y aller parce qu'elle avait été invitée à prendre la parole, mais lorsque j'ai reçu la même invitation, respectant ainsi exactement les mêmes critères, j'ai essuyé un refus.

Le président : Merci, sénatrice.

La sénatrice McPhedran : C'est arbitraire, et j'invite le comité à revoir cela.

Le président : Merci, sénatrice.

Quelqu'un pourrait-il proposer une motion? Sénateur Carignan?

[Français]

Le sénateur Carignan : Je propose de rejeter l'appel de la sénatrice.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Je l'appuie.

Le sénateur Tannas: Je demande un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

Le président : La motion propose que l'appel de la sénatrice McPhedran visant à faire annuler la décision du Sous-comité du programme et de la procédure concernant son voyage en Islande soit approuvé.

Le sénateur Plett: Non.

The Chair: The appeal to overturn — so, Senator McPhedran's appeal to overturn the decision of the Subcommittee on Agenda and Procedure regarding her travel to Iceland.

How about this: That Senator McPhedran's appeal to overturn the decision of the Subcommittee on Agenda and Procedure be denied.

We'll have a voice vote.

Senator Moncion. On the motion.

Senator Moncion: No, not the motion. I abstain.

The Chair: We will go through a voice vote.

Ms. Legault: Honourable senators, I will call members' names, beginning with the chair, and then going in alphabetical order. Senators should verbally indicate whether they vote for, against or abstain.

The Honourable Senator Campbell?

The Chair: For.

Ms. Legault: The Honourable Senator Batters?

Senator Batters: For.

[Translation]

Ms. Legault: The Honourable Senator Carignan?

Senator Carignan: For.

[English]

Ms. Legault: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: For.

[Translation]

Ms. Legault: The Honourable Senator Forest?

Senator Forest: For.

[English]

Ms. Legault: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: For.

Ms. Legault: The Honourable Senator McCoy?

Senator McCoy: Against — on the grounds that I think the claim for natural justice rules has been made, and I agree with it.

Le président : L'appel visant à faire annuler... Alors, l'appel de la sénatrice McPhedran visant à faire annuler la décision du Sous-comité du programme et de la procédure concernant son voyage en Islande.

Ou plutôt ceci :que l'appel de la sénatrice McPhedran visant à faire annuler la décision du Sous-comité du programme et de la procédure soit rejeté.

Nous allons procéder à un vote oral.

Sénatrice Moncion. Sur la motion.

La sénatrice Moncion: Non, pas sur la motion. Je m'abstiens.

Le président : Nous allons procéder à un vote oral.

Mme Legault: Honorables sénateurs, je vais procéder à l'appel en commençant par le nom du président puis, par ordre alphabétique, celui des autres membres du comité. Les sénateurs devront indiquer verbalement s'ils votent pour, contre, ou s'ils s'abstiennent.

L'honorable sénateur Campbell?

Le président : Pour.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Batters?

La sénatrice Batters : Pour.

[Français]

Mme Legault: L'honorable sénateur Carignan?

Le sénateur Carignan : Pour.

[Traduction]

Mme Legault : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson: Pour.

[Français]

Mme Legault: L'honorable sénateur Forest?

Le sénateur Forest : Pour.

[Traduction]

Mme Legault: L'honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Pour.

Mme Legault : L'honorable sénatrice McCoy?

La sénatrice McCoy: Contre — au motif que, selon moi, la demande liée aux règles de justice naturelle a été faite, et je l'approuve.

The Chair: Are you abstaining?

Senator McCoy: No, I am voting against the motion.

The Chair: Thank you.

Senator Dawson: Should we all explain our vote?

The Chair: No. Thank you.

Ms. Legault: The Honourable Senator Mitchell?

Senator Mitchell: I am ex officio, and I don't have a vote under the new regime.

Ms. Legault: You have a vote. You can abstain —

Senator Mitchell: No, I don't. It has been established that as ex officio — there has been an agreement that that is not the case.

The Chair: Thank you, Senator Mitchell.

Ms. Legault: The Honourable Senator Moncion?

Senator Moncion: Abstain.

Ms. Legault: The Honourable Senator Munson?

Senator Munson: For.

Ms. Legault: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: For.

[Translation]

Ms. Legault: The Honourable Senator Saint-Germain?

Senator Saint-Germain: For.

[English]

Ms. Legault: The Honourable Senator Tannas?

Senator Tannas: For.

Ms. Legault: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: For.

[Translation]

Ms. Legault: The Honourable Senator Verner, P.C.?

Senator Verner: For.

[English]

Ms. Legault: The Honourable Senator Woo?

Le président : Vous vous abstenez?

La sénatrice McCoy: Non, je vote contre la motion.

Le président : Merci.

Le sénateur Dawson: Devrions-nous tous expliquer notre

vote?

Le président : Non. Merci.

Mme Legault: L'honorable sénateur Mitchell?

Le sénateur Mitchell : Je suis membre d'office et je ne peux pas voter, selon le nouveau régime.

Mme Legault: Vous pouvez voter. Vous pouvez vous abstenir...

Le sénateur Mitchell: Non. Il a été établi qu'un membre d'office... Il a été entendu que ce n'est pas le cas.

Le président : Merci, sénateur Mitchell.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Moncion?

La sénatrice Moncion : Je m'abstiens.

Mme Legault : L'honorable sénateur Munson?

Le sénateur Munson : Pour.

Mme Legault: L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Pour.

[Français]

Mme Legault: L'honorable sénatrice Saint-Germain?

La sénatrice Saint-Germain : Pour.

[Traduction]

Mme Legault: L'honorable sénateur Tannas?

Le sénateur Tannas : Pour.

Mme Legault: L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk: Pour.

[Français]

Mme Legault: L'honorable sénatrice Verner, C.P.?

La sénatrice Verner : Pour.

[Traduction]

Mme Legault: L'honorable sénateur Woo?

Senator Woo: As an ex officio member, I do not have a vote.

Ms. Legault: For, 12; against, 1; abstentions, 3. The motion is defeated — is carried.

The Chair: Carried. The motion is carried.

Senator Plett: The recording isn't correct. Senators Mitchell and Woo did not abstain; they don't have a vote. It's one abstention.

Ms. Legault: We will reflect that on the record.

The Chair: Thank you very much.

Senator McPhedran: Thank you.

Number 3, the report from the Subcommittee on Senate Estimates.

[Translation]

Senator Moncion: You have the report before you and we ask that you approve it. We also gave you a much lengthier document about the budget. If you have any questions — unless you would like to me clarify something — you may consult the information provided in the documents.

[English]

Senator Woo: I move that my letter to the Chair of the Subcommittee on Senate Estimates, dated December 2017, on funding for the ISG, fiscal year 2018-19, be filed as an exhibit with the clerk of the committee.

The Chair: Does anybody have any problems with that? All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: Passed, on division.

The Chair: Do I have a motion to adopt the report?

Moved by Senator Moncion and Senator Munson.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed?

Carried, on division.

Le sénateur Woo: Comme je suis membre d'office, je ne peux pas voter.

Mme Legault : Pour, 12; contre, 1; abstentions, 3. La motion est rejetée... Est adoptée.

Le président : Adoptée. La motion est adoptée.

Le sénateur Plett: Les résultats sont incorrects. Les sénateurs Mitchell et Woo ne se sont pas abstenus, ils ne peuvent pas voter. Il y a donc une seule abstention.

Mme Legault : Ce sera corrigé dans le compte rendu.

Le président : Merci beaucoup.

La sénatrice McPhedran: Merci.

Au point no 3, nous avons le rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat.

[Français]

La sénatrice Moncion: Vous avez le rapport en main et on vous demande de l'approuver. On vous a également donné un document beaucoup plus volumineux sur le budget. S'il y a des questions — à moins que vous souhaitiez que j'apporte des précisions —, vous pouvez consulter l'information sur les documents.

[Traduction]

Le sénateur Woo: Je propose que la lettre datée du 2 décembre 2017 que j'ai envoyée à la présidente du Souscomité du budget des dépenses du Sénat concernant le financement du GSI pour l'exercice financier 2018-2019 soit déposée auprès de la greffière du comité.

Le président : Quelqu'un s'y oppose-t-il? Êtes-vous tous d'accord?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président : La motion est adoptée avec dissidence.

Le président : Quelqu'un peut-il proposer une motion pour adopter le rapport?

La motion est proposée par la sénatrice Moncion et le sénateur Munson.

Êtes-vous tous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président : Quelqu'un est-il contre?

La motion est adoptée avec dissidence.

Senator Woo: I would like to make a comment with respect to the letter that was just tabled and the budget that has just been approved, with your permission and the permission of the committee.

The Chair: If it's short, Senator Woo, because we are jammed. I will allow a short statement.

Senator Woo: I'll be as brief as I can be.

This committee is determining the budgets for house officers. That's why I wanted to make sure that all committee members received the letter that was sent to the Subcommittee on Senate Estimates.

The letter sets our position on the allocation of funds for house officers. We believe that proportionality should be a key factor in the distribution of funds. At the same time, we feel strongly that the overall budget for house officers under a proportionality formula should not be higher than the budget under the current formula. The Senate should not behave as if it has access to unlimited funds from the public purse.

If we were to take as a baseline the budget assigned to the Conservatives, who will receive \$1.3 million in 2018-19 for a caucus of 34 members, then the ISG, with 39 members, would on a proportionate basis be entitled to \$1.5 million.

However, we do not need \$1.5 million. We are not asking for \$1.5 million. The ISG has used a zero-based budgeting process to determine that our current needs are closer to \$1.2 million, which is the amount we have requested in the letter.

We have stated in our letter that our request is subject to proportionality in the allocation of the overall budget, excluding the G3, and subject to no increase in the overall budget. However, based on what has just been approved, it would appear that the Senate is not only rejecting proportionality but pushing for an increase in the overall house officer budget.

We in the ISG believe it is entirely possible for the caucuses and groups to manage their affairs within the current budget envelope.

Although ISG is the largest group in the Senate and is expected to grow even larger in the months ahead, our budget is smaller — let me stress that again — our budget is smaller than that of the government and the Conservatives. We could insist on a larger budget to be consistent with our numbers, but that would be fiscally irresponsible.

Le sénateur Woo: Avec votre permission et celle du comité, j'aimerais faire une observation au sujet de la lettre qui vient d'être déposée et du budget qui vient d'être approuvé.

Le président : Si elle est brève, sénateur Woo, car nous sommes débordés. Je vais permettre une courte déclaration.

Le sénateur Woo: Je serai aussi bref que possible.

Le comité détermine les budgets des agents supérieurs. Voilà pourquoi je voulais m'assurer que tous les membres du comité reçoivent la lettre qui a été envoyée au Sous-comité du budget des dépenses du Sénat.

La lettre énonce notre position concernant l'allocation de fonds pour les agents supérieurs. Nous estimons que la proportionnalité devrait être un facteur clé dans la distribution des fonds. En même temps, nous croyons fermement que le budget total pour les agents supérieurs, selon une formule de proportionnalité, ne devrait pas dépasser le montant basé sur la formule actuelle. Le Sénat ne devrait pas agir comme s'il avait accès à des fonds illimités du Trésor public.

Si nous prenions comme base de référence le budget alloué aux conservateurs, qui recevront 1,3 million de dollars, en 2018-2019, pour un caucus de 34 membres, alors le GSI, qui compte 39 membres, aurait le droit de toucher, de façon proportionnelle, un montant de 1,5 million de dollars.

Or, nous n'avons pas besoin de 1,5 million de dollars. Nous ne demandons pas ce montant. Le GSI a utilisé un processus de budgétisation à base zéro pour déterminer que nos besoins actuels se rapprochent davantage de 1,2 million de dollars, soit le montant que nous demandons dans la lettre.

Nous indiquons dans la lettre que notre demande est assujettie au principe de proportionnalité dans l'allocation du budget total, à l'exclusion du G3, et assujettie à l'absence d'augmentation du budget total. Toutefois, selon ce qui vient d'être approuvé, il semblerait que le Sénat non seulement rejette le principe de la proportionnalité, mais qu'il insiste aussi pour qu'il y ait une augmentation du budget total pour les agents supérieurs.

Les membres du GSI estiment qu'il est tout à fait possible pour les caucus et les groupes de gérer leurs affaires dans les limites de l'enveloppe budgétaire actuelle.

Même si le GSI est le groupe qui compte le plus de membres au Sénat et qu'il est prévu que le nombre de ses membres augmentera dans les prochains mois, son budget est inférieur — et j'insiste là-dessus — à celui des membres du gouvernement et des conservateurs. Nous pourrions insister pour obtenir un budget plus important qui correspondrait au nombre de membres de notre groupe, mais ce serait irresponsable sur le plan financier.

Colleagues, the real question is the way in which budgets are developed in the Senate and how funds are allocated amongst the different groups. I have found the process to be opaque and unfair. How is it that a group with 39 senators gets less than another with 34 when we do the same work, in the same place and at the same time?

I believe this is an issue that CIBA needs to address urgently so that we can come up with a fair and responsible way of developing budgets in the next round and justify to Canadians our prudent use of public funds.

The Chair: Next item Item No. 4, "Report from the Subcommittee on Committee Budgets." I will recognize the chair from the subcommittee, Senator Verner.

[Translation]

Senator Verner: Honourable senators, I have the honour to present the fifteenth report of the Subcommittee on Committee Budgets, which includes the recommended amounts for the budgets of two committees.

Before we discuss them, I would like to provide some context. The total amount of funding in the 2017-18 budget was \$2.382 million. We set aside \$500,000 to cover the cost of witness travel to Ottawa, which leaves \$1.882 million for the committees' budgets.

This year to date, the subcommittee has recommended that you release \$1,359,501 to fund committee activities. Since the start of the current fiscal year, the subcommittee has approved 16 budget requests, which include funds for committee travel. We are pleased to report that the committees have already made 12 trips.

The subcommittee met yesterday to study two budgets. First, we met with the Chair and Deputy Chair of the Official Languages Committee, who presented a budget request including proposed expenditures of \$68,000 for an activity, activity 1, which is a fact-finding mission with public hearings in Winnipeg. This mission is related to the study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. These funds were requested to cover the travel costs for seven senators.

The committee is also requesting the necessary funding to include one member of the deputy chair's office staff in her budget. The subcommittee wishes to remind the committee that all senators may now be accompanied by their staff by using their points and their parliamentary travel funds if they wish.

Chers collègues, la vraie question porte sur la façon dont les budgets sont préparés au Sénat et dont les fonds sont alloués aux différents groups. Je trouve que le processus est opaque et injuste. Par exemple, comment se fait-il qu'un groupe comptant 39 sénateurs reçoit moins qu'un autre qui en compte 34, alors que les deux effectuent le même travail, au même endroit et en même temps?

Selon moi, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration devrait aborder cette question de toute urgence afin que nous puissions trouver un moyen juste et responsable de préparer les budgets à la prochaine ronde de financement, et montrer aux Canadiens notre utilisation judicieuse des deniers publics.

Le président : Le prochain point est le nº 4, Rapport du Sous-comité des budgets de comité. Je salue la présidente du sous-comité, la sénatrice Verner.

[Français]

La sénatrice Verner: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le quinzième rapport du Sous-comité des budgets de comité, qui comprend les affectations recommandées pour les budgets de deux comités.

Avant d'en discuter, j'aimerais vous présenter le contexte. Les fonds totaux prévus au budget de 2017-2018 étaient de 2,382 millions de dollars. Nous avons retenu 500 000 \$ pour les dépenses des témoins liées à leurs frais de déplacement afin qu'ils se rendent à Ottawa, ce qui laisse 1,882 millions de dollars pour les budgets des comités.

À ce jour, cette année, le sous-comité vous a recommandé qu'un montant de 1 359 501 \$ soit débloqué pour financer les activités des comités. Depuis le début de l'exercice actuel, le sous-comité a approuvé 16 demandes budgétaires, qui comprennent des fonds prévus pour les voyages des comités. Nous sommes heureux de signaler que 12 voyages ont déjà été effectués.

Le sous-comité s'est réuni hier pour étudier deux budgets. Premièrement, nous avons rencontré le président et la vice-présidente du Comité des langues officielles, qui ont présenté une demande budgétaire comportant des dépenses proposées de 68 000 \$ pour effectuer une activité, soit l'activité 1, qui est une mission d'étude et d'audiences publiques à Winnipeg. Cette mission est liée à l'étude sur la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. La demande visait des fonds pour que sept sénateurs puissent se déplacer.

Le comité demande aussi les fonds nécessaires pour inclure un membre du personnel du bureau de la vice-présidente dans son budget. Le sous-comité aimerait rappeler au comité que tous les sénateurs peuvent maintenant se faire accompagner de leur personnel en utilisant leurs points et leurs fonds de voyages Under the policy on the management of senators' offices, however, the staff of committee chairs and deputy chairs may now be included in their budget requests. The subcommittee had already indicated that it would decide on requests included in budget requests on a case-by-case basis.

[English]

Having carefully considered this particular request, the subcommittee feels that the interests of the committee will be best served by including the deputy chairs' staff in their budget. Based on the information provided, the subcommittee therefore recommends the release of funds for Activity 1 in the amount of \$68,000.

The subcommittee also considered a legislative budget request for the Legal and Constitutional Affairs Committee, who presented a budget application which contained proposal expenditures of \$6,000 for general expenses.

[Translation]

These funds will be used to allow the committee to buy copies of the Criminal Code for committee members and staff. The committee is also requesting an amount for hospitality, to purchase refreshments, if necessary, and to host the many delegations that would like to meet them.

Based on the information received, the subcommittee therefore recommends that \$6,000 be released for general expenses.

Your subcommittee therefore recommends that \$74,000 be released today, of the \$1.882 million set aside, which brings us to a total of \$1,433,501 released to date.

I would point out that, of the total amount released, the committees have actually spent \$450,000 on 10 trips to date. By our estimates, there is approximately \$800,000 remaining in uncommitted funds for travel until the end of the fiscal year.

[English]

Unless there are further questions, colleagues, I recommend the adoption of the report.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed?

Carried.

parlementaires s'ils le souhaitent. Cependant, la politique sur la gestion des bureaux des sénateurs permet maintenant d'inclure le personnel des présidents et des vice-présidents des comités dans leurs demandes budgétaires. Le sous-comité avait déjà indiqué qu'il approuverait ou non les requêtes incluses dans les demandes budgétaires au cas par cas.

[Traduction]

Après avoir soigneusement examiné la demande présentée, le sous-comité estime que les intérêts du comité seront le mieux servis en incluant le personnel de la vice-présidente dans son budget. Compte tenu de l'information fournie, le sous-comité recommande donc de débloquer un montant de 68 000 \$ pour financer l'activité 1.

Le sous-comité s'est également penché sur une demande de budget législatif provenant du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, qui a présenté une demande budgétaire qui prévoyait des dépenses de 6 000 \$ en frais généraux.

[Français]

Ces fonds seront utilisés pour permettre au comité d'acheter des exemplaires du Code criminel pour les membres et le personnel du comité. Le comité demande aussi un montant destiné aux frais d'accueil, pour acheter des rafraîchissements, au besoin, et pour accueillir les nombreuses délégations qui demandent de les rencontrer.

D'après l'information fournie, le sous-comité recommande alors que le montant de 6 000 \$ soit débloqué pour les dépenses générales.

Votre sous-comité recommande, par conséquent, le déblocage de 74 000 \$ aujourd'hui, sur les 1,882 millions de dollars mis de côté, ce qui nous amène à un total de 1 433 501 \$ pour les fonds débloqués à ce jour.

Je signale que, sur le montant total qui a été débloqué, les comités ont dépensé en réalité 450 000 \$ pour effectuer 10 voyages jusqu'à présent. D'après notre estimation, il reste environ 800 000 \$ de fonds non engagés pour les déplacements d'ici la fin de l'exercice.

[Traduction]

Chers collègues, à moins qu'il n'y ait d'autres questions, je recommande l'adoption de ce rapport.

Le président : Tous ceux qui sont en faveur?

Des voix: D'accord.

Le président : Tous ceux qui sont contre?

Le rapport est adopté.

Next is Item 5, the extension of the mandate of the Subcommittee on Diversity. I will entertain a motion.

It was moved by Senator Munson:

That the mandate of the Subcommittee on Diversity be extended from December 14, 2017, to March 29, 2018.

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed?

Carried.

Item No. 6 is the extension of the mandate advisory working group on parliamentary translation services. I will entertain a motion. This is to extend it from January 31 to March 15.

Senator Munson: I so move.

The Chair: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Colleagues we're now at Item 6, a presentation from Public Services and Procurement Canada. I'm very sorry that it took us so long to get here. We have approximately 10 minutes.

We have with us, from Public Services and Procurement Canada, Robert Wright, Assistant Deputy Minister; Nathalie Laliberté, Director General, and Ezio DiMillo, Director General, Parliamentary Precinct Branch.

These officials are here to provide the committee with a progress update on the Senate Long Term Vision and Plan as it relates to our upcoming move to the Government Conference Centre. The presentation has been distributed to all committee members. If you do not have one, the page will bring one. I remind senators this presentation is for information only.

Mr. Wright, I believe you will begin.

[Translation]

Robert Wright, Assistant Deputy Minister, Parliamentary Precinct Branch, Public Services and Procurement Canada: I am very pleased to be here today to report to the committee on the long term vision and plan for the parliamentary precinct. We will focus today on the renovation and modernization of the old train station, now known as the

Passons au point 5, sur l'élargissement du mandat du Souscomité sur la diversité. J'étudierai une motion.

L'honorable sénateur Munson propose :

Que le mandat du Sous-comité sur la diversité soit prolongé du 14 décembre 2017 au 29 mars 2018.

Tous ceux qui sont en faveur?

Des voix: D'accord.

Le président : Tous ceux qui sont contre?

La motion est adoptée.

Le point no 6 est la prolongation du mandat du Groupe du travail consultatif sur les services de traduction parlementaire. J'étudierai une motion. Il s'agit d'une prolongation du 31 janvier au 15 mars.

Le sénateur Munson: J'en fais la proposition.

Le président : Tous ceux qui sont en faveur?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

Chers collègues, nous sommes actuellement au point n^o 6, une présentation par Services publics et Approvisionnement Canada. Je suis désolé d'avoir pris tellement de temps pour y arriver. Nous disposons d'environ 10 minutes.

Nous avons parmi nous Robert Wright, sous-ministre adjoint, Nathalie Laliberté, directrice générale, et Ezio DiMillo, directeur général, de la Direction générale de la Cité parlementaire de Services publics et Approvisionnement Canada.

Ces fonctionnaires sont venus informer le comité des progrès réalisés sur la vision et du plan à long terme pour la Cité parlementaire, relativement à notre déménagement à venir au Centre de conférences du gouvernement. La présentation a été distribuée à tous les membres du comité. Si vous n'avez pas reçu une copie, les pages vous en apporteront une. Je rappelle à tous les sénateurs que cette présentation est seulement à titre informatif.

Monsieur Wright, je crois que c'est vous qui commencez.

[Français]

Robert Wright, sous-ministre adjoint, Direction générale de la Cité parlementaire, Services publics et Approvisionnement Canada: Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour présenter au comité un compte rendu sur la vision et le plan à long terme pour la Cité parlementaire. Nous nous concentrerons aujourd'hui sur la réfection et la

Government Conference Centre, which will be occupied by the Senate while the Centre Block is being renovated.

[English]

I know we have limited time, so I will move through the presentation quickly and try to guide the slides that we are on.

The first point I'd like to make to members of the committee is the tremendous partnership in collaboration that we have between our ministry and the Senate of Canada in carrying out these important and historic projects. That's a critical element of success as we move forward.

What we'll unpack through this presentation is an overview of the context of the Long Term Vision and Plan to restore and modernize Canada's parliamentary precinct; the progress and achievements to date; the current status of the major projects with a focus certainly on the Senate projects; and where we're going from here, that is, the next steps.

If we move to slide 4, this is really the context.

[Translation]

Approved in 2001, the long term vision and plan is a multidecade strategy. More specifically, this strategy seeks to address the deterioration of the Parliament Buildings. It also seeks to meet the accommodations needs of a 21st century parliament, to find ways of improving security, sustainability and accessibility of the parliamentary precinct, and to preserve built heritage in Canada.

[English]

If we move to slide 5, you can really see a bit of the Long Term Vision and Plan in action. From this, you can see that it is a fairly complex web of move sequences that cascade. The Centre Block is the apex project. The key driver is getting to the Centre Block, which we are approaching now. In green on this slide, you can see the projects that have been completed. A number of projects have been completed. In blue you see the projects that are currently under way. Outlined in red are the projects that are priorities moving forward. There are a fair number of Senate projects there.

If you flip the page to slide 6, you'll see the Senate portion of the Long Term Vision and Plan. So this really starts to articulate the move sequence from the Centre Block to the Government Conference Centre, where the chamber and rooms will be located, as well as offices; 40 Elgin, the Chambers Building, where offices will be located; the Rideau committee rooms, which already exist, where committees will be located. There is modernisation de l'ancienne gare commune, connue aujourd'hui comme étant le Centre de conférences du gouvernement, qui sera occupé par le Sénat pendant la réfection de l'édifice du Centre.

[Traduction]

Je sais que nous disposons de peu de temps; je vais donc parcourir rapidement la présentation en essayant de préciser à quelle diapo nous en sommes.

Je voudrais d'abord dire aux membres du comité que nous avons un partenariat très étroit entre notre ministère et le Sénat du Canada, qui nous permet de réaliser ces projets d'importance historique. Cette collaboration est un élément essentiel au succès à mesure que nous progressons.

Nous présenterons aujourd'hui un survol du contexte du plan à long terme pour la Cité parlementaire, qui vise à restaurer et à moderniser la Cité parlementaire du Canada. Nous aborderons les progrès accomplis et les réalisations à ce jour; l'état d'avancement actuel des projets importants, avec, bien sûr, un accent sur les projets touchant le Sénat; et la direction que nous prendrons à partir d'ici, c'est-à-dire les prochaines étapes.

La diapositive n^o 4 expose le contexte.

[Français]

Approuvés en 2001, la vision et le plan à long terme représentent une stratégie étalée sur plusieurs décennies. Plus précisément, cette stratégie vise à trouver des solutions à la détérioration des édifices du Parlement. Elle vise aussi à répondre aux besoins en locaux d'un parlement du XXI^e siècle, à trouver des mesures pour améliorer la sécurité, la durabilité et l'accessibilité de la Cité parlementaire, et à préserver le patrimoine bâti du Canada.

[Traduction]

En passant à la diapositive nº 5, on peut voir les traits principaux des projets de la vision et du plan à long terme. D'après ce schéma, vous comprendrez qu'il s'agit d'une toile assez complexe de plusieurs séquences en pyramide. L'édifice du Centre représente le projet au sommet de la pyramide. Le moteur principal est d'arriver à l'édifice du Centre; nous nous en approchons. En vert, sur cette diapositive, vous voyez les projets déjà réalisés. Un certain nombre de projets sont terminés. En bleu, vous voyez les projets actuellement en cours. Indiqué en rouge, vous voyez les projets prioritaires à venir. Ceux-ci comprennent bon nombre de projets visant le Sénat.

En tournant la page à la diapositive n^o 6, vous verrez la partie de la vision et du plan à long terme qui vise le Sénat. Ici, vous voyez clairement la séquence des déménagements. Premièrement, il y a le déménagement de l'édifice du Centre au Centre de conférences du gouvernement, où on installera la salle et les locaux du Sénat, ainsi que les bureaux. Ensuite, le déménagement de l'édifice du Centre au 40, rue Elgin, l'édifice

an existing tunnel connecting the Rideau committee rooms and the Government Conference Centre. Of course, the East Block and the Victoria Building remain operational, the East Block becoming a Senate-only facility as part of this as well.

If you move to slide 7, there's a lot here. There are really three points to make. There's a strong track record to this point. Since the completion of the Library of Parliament in 2006, we've completed 21 major projects, on time and on budget, in a row.

The quality is high. For the Library of Parliament and the recently completed 180 Wellington and Sir John A. Macdonald buildings, we received 25 international and national awards for those projects.

These projects are creating thousands of jobs. On any given day, there are 1,400 people working on site, and that does not include the manufacturing and architectural and engineering jobs that are also being created. There is lots of innovation, engagement, partnerships with universities, youth employment, and a large, significant focus on sustainability and improvements to accessibility.

If we move to slide 8, this is really the core question today. Where are we? You can see there a bit of a chart that I will unpack because it can be a bit confusing. If you look at this chart in isolation, it would look like the Government Conference Centre is behind the West Block, for example, which is really not the case. These projects are running neck and neck, and it's really a matter of the scope and scale difference between these two projects. The West Block is an order of magnitude of four times as large as the Government Conference Centre.

To give an analogy, if you're running a marathon race and have completed 90 per cent, you still have four kilometres to go. If you have completed 75 per cent of a 10-kilometre run, you have 2.5 kilometres to go. So you can see that when you compare the scope and scale that the projects are really at an equivalent stage.

Although there is work to be completed, to be sure, there are a couple of points to really focus on. One is that most of the major work is completed. The high-risk work is behind us. There is not a lot of high-risk work ahead of us. We're down to finishing

Chambers, où seront situés des bureaux. Enfin, il y aura le déménagement de l'édifice du Centre aux salles de comité Rideau, qui existent déjà et où siégeront les comités. Il y a un tunnel préexistant reliant les salles de comité Rideau et le Centre de conférences du gouvernement. Bien entendu, l'édifice de l'Est et l'édifice Victoria demeureront opérationnels, et l'édifice de l'Est sera réservé au Sénat pendant la réalisation des différents projets.

En passant à la diapositive nº 7, vous constaterez qu'il y a beaucoup d'informations. Il y a trois points que j'aimerais faire ressortir. Tout d'abord, nous affichons un excellent bilan jusqu'aujourd'hui. Depuis l'achèvement du projet de la Bibliothèque du Parlement en 2006, nous avons mené à bien 21 grands projets de suite, en respectant les délais et les budgets.

Ensuite, je tiens à préciser que la qualité des projets est excellente. Pour les travaux sur la Bibliothèque du Parlement, ainsi que ceux qui ont été effectués récemment au 180, rue Wellington et à l'édifice sir John A. Macdonald, les projets nous ont mérité 25 prix nationaux et internationaux.

Enfin, ces projets créent des milliers d'emplois. Au cours d'une journée type, 1 400 personnes travaillent sur le chantier, et cela n'inclut pas les emplois dans le secteur manufacturier, le secteur de l'architecture et les postes dans le domaine de l'ingénierie qui sont également créés. L'innovation et le dialogue sont au rendez-vous, et il y a beaucoup de partenariats avec des universités et un grand nombre de postes pour les jeunes. De plus, nous accordons une attention particulière à la durabilité et nous envisageons d'améliorer de façon importante l'accessibilité.

La diapositive nº 8 expose la question centrale d'aujourd'hui. Où en sommes-nous aujourd'hui? Vous y voyez un tableau que j'expliquerai, car il prête un peu à la confusion. Ainsi, si vous regardez ce tableau sans contexte, vous penserez que l'avancement du projet du Centre de conférences du gouvernement accuse un retard par rapport au projet de l'édifice du Centre, ce qui n'est vraiment pas le cas. Ces projets sont en cours d'exécution et ils se talonnent. Il s'agit vraiment de connaître la différence de la portée et de l'ampleur entre les deux. Le projet de l'édifice du Centre est d'un ordre de grandeur quatre fois plus grand que celui du Centre de conférences du gouvernement.

Pour illustrer la situation à l'aide d'une analogie, si vous courez un marathon et vous avez parcouru 90 p. 100 de la distance, il vous reste 4 kilomètres à courir. Par contre, si vous avez parcouru 75 p. 100 d'une course de 10 kilomètres, il vous reste 2,5 kilomètres à courir. Comme vous pouvez comprendre, lorsqu'on compare la portée et l'ampleur, les projets en sont à des états d'avancement semblables.

Même si, certainement, il reste des travaux à effectuer, je voudrais insister sur certains points. Le premier est que la plupart des grands travaux sont terminés, y compris les travaux comportant un risque élevé. Nous en sommes aux touches

touches — painting, millwork, woodwork, et cetera — and really the finishing of the IT and security connections so that this facility will work to meet Senate requirements.

Given the time constraints, we have created a video that I think will give you a good view of where we are.

The Chair: With that video, I'm going to give the site to all of the members of the committee, and they can go onto their own computers and take a look at it.

Mr. Wright: Okay.

Given the time, there are two points that I'll make before questions. We're at the point of doing advanced testing of all of the equipment to make sure that this will work for the Senate of Canada. There's a very robust governance, quality-assurance program in place, such as the use of mockup facilities to make sure things are pre-tested and then replicated so that we can have a high confidence that this facility will be delivered on time, on budget and meet the quality requirements so that the building will be fully operational for the fall 2018 parliamentary session.

Senator Tannas: Mr. Wright, let me just say, on behalf of this committee and the subcommittee, that it's been a pleasure working with you and your team. You're to be congratulated on the progress that you've made at the West Block and the Government Conference Centre.

I just want to ask a question and point out the significance of the concern. It's around 40 Elgin, the Chambers Building, which we toured recently. While the site is prepared, there has been no construction, and there is some significant work to be done in order to achieve 18 senators moving in there with proper security. My own view is that where the risk now lies is in this particular project.

Could you give us some reassurance that you believe that this can all be done and that you're confident it will be done? In the context of this, our subcommittee will strongly recommend that the Senate not move, not leave Centre Block, unless that particular project is done and we can have all senators properly housed securely. So it impinges on the large project if this tiny little project, in the scheme of things, does not get done. Can you give us that assurance, please?

Mr. Wright: Absolutely. This is about delivering for the Senate not only the Government Conference Centre, which, as you point out, is the largest piece, but the interconnected Rideau committee rooms, which will provide four additional committee

finales — peinturer, effectuer des travaux de menuiserie et de boiserie, et cetera — et à terminer les connexions d'informatique et de sécurité pour faire en sorte que les installations répondent aux exigences du Sénat.

En raison du peu de temps dont nous disposons, nous avons créé une vidéo qui, selon moi, vous donnera un bon aperçu d'où nous en sommes.

Le président : Pour la vidéo, je vais fournir le lien du site aux membres du comité pour qu'ils la regardent chacun sur leur propre ordinateur.

M. Wright: D'accord.

Compte tenu du temps, j'ai deux remarques à faire avant de passer aux questions. Premièrement, nous en sommes au point où nous faisons des essais poussés sur tous les équipements pour vérifier que tout fonctionnera pour le Sénat du Canada. Deuxièmement, nous avons un robuste programme de gouvernance et d'assurance de la qualité, qui comprend l'utilisation de modèles d'aménagements qui permettent de tout prétester et de tout reproduire pour nous donner un haut niveau de confiance que le projet sera réalisé en temps voulu et en respectant le budget, et que l'aménagement respectera les exigences de qualité pour être totalement opérationnel à la session parlementaire de l'automne 2018.

Le sénateur Tannas: Monsieur Wright, permettez-moi de dire, au nom de ce comité et du sous-comité, que cela a été un vrai plaisir de collaborer avec vous et votre équipe. Les progrès réalisés à l'édifice du Centre et au Centre de conférences du gouvernement sont tous à votre honneur.

Je voudrais poser une question et faire valoir l'importance de ma préoccupation. C'est au sujet du 40, rue Elgin, l'édifice Chambers, que nous avons visité récemment. Bien que le site soit préparé, il n'y a eu aucune construction, mais il reste encore beaucoup de travail à faire pour réussir à y installer 18 sénateurs sans avoir des mesures de sécurité appropriées en place. À mes yeux, le risque actuel de ce projet particulier tient à ce fait.

Pouvez-vous nous donner l'assurance que tout cela peut être réalisé et que vous êtes convaincu que ce sera fait? Dans ce contexte, le sous-comité recommandera fortement de ne pas déménager le Sénat de l'édifice de l'Est à moins que ce projet particulier soit terminé et que nous puissions installer les sénateurs en toute sécurité. Cela empiète sur le projet de grande envergure si ce projet relativement petit — dans le contexte du plan à long terme — n'est pas terminé. Pouvez-vous nous donner la garantie que le projet sera exécuté à temps?

M. Wright: Absolument. Il s'agit de préparer pour le Sénat non seulement le Centre de conférences du gouvernement qui — comme vous l'avez dit — constitue la plus grande partie du projet, mais également les salles de comité Rideau interreliées,

rooms. You will have, as a result, an increased number of committee rooms and greater broadcast capacity.

You point out the Senate offices at 40 Elgin. Active construction has begun on that. You saw it at a stripped-down stage. That has begun. That is about a four- to five-month project. You'll see construction really coming to the completion stage at the Government Conference Centre and 40 Elgin at about the same time. If you visit that site in May, you will see finished products. I'm equally confident that all of those projects will come together at the same time.

Senator Munson: Very briefly, what is the Centre Block going to look like during this time? This is important in terms of the question of the tarpaulin. In Europe, they have created visual virtual buildings that are under construction. I think it's important for tourism, for the city. Are you committed to showcasing Parliament for the 10 years that it won't be sitting in the Centre Block?

Mr. Wright: The first point I would make is that there will be no scaffolding or tarping required on the Centre Block until at least 2020. This is not something that will be happening in the next year or so. So that's an important point.

We are committed and actively working to ensure that the visitor experience remains a wonderful experience for individuals that visit our nation's capital. So the tarp, yes, we are working on that as well as things such as Canada Day, the Sound and Light Show, the changing of the guard, the changing of the flag on the Peace Tower, the Dominion Carillon. There is a whole suite of activities that are critical to the Parliamentary Precinct and our nation's capital, the continuity through these important works, and the tarp is one important issue that we continue to study.

[Translation]

Senator Forest: I would like some reassurance that the entrance to the Department of Agriculture offices, located on the southeast of the East Block, will indeed be functional and ready for the move. Perhaps it is because I use a cane, but that will save us a good many steps.

Mr. Wright: All the buildings will be ready for the Senate's activities. Something I would like to point out is that accessibility will be improved. In the past, there were accessibility challenges with this building, but these problems have been corrected and there will now be ease of access for everyone.

Senate Forest: If I may, I would like to ask the Senate administration a question.

qui comprendont quatre nouvelles salles de comité. Vous aurez donc un plus grand nombre de salles de comité et une plus grande capacité de télédiffusion.

Vous avez mentionné les bureaux du Sénat au 40, rue Elgin. Les travaux proprement dits y ont débuté. Ce que vous avez vu était à un état réduit, mais les travaux ont débuté. Ce sera un projet d'environ quatre ou cinq mois. Vous verrez des travaux de construction se finaliser au Centre de conférences du gouvernement et au 40, rue Elgin à peu près au même moment. Si vous vous rendez sur les lieux en mai, vous verrez les produits finis. Je suis tout aussi certain que tous les projets se réaliseront en même temps.

Le sénateur Munson: Très brièvement, de quoi aura l'air l'édifice du Centre pendant les travaux? C'est une question très importante en ce qui a trait aux bâches. En Europe, on a créé des édifices visuels virtuels là où des édifices sont en construction. Je pense que c'est important pour le tourisme, et pour la ville. Engagez-vous à bien présenter le Parlement pendant les 10 années qu'il ne siégera pas dans l'édifice de l'Est?

M. Wright: Tout d'abord, il n'y aura pas de bâches ou d'échafaudages sur l'édifice de l'Est avant 2020, au plus tôt. Ce ne sera donc pas pendant l'année qui arrive. C'est un point important.

Nous nous sommes engagés à faire en sorte que l'expérience des visiteurs demeure extraordinaire pour ceux qui visitent notre capitale nationale, et nous y travaillons activement. Ainsi, concernant la bâche, oui, nous y travaillons, et nous préparons aussi les événements comme la fête du Canada, le spectacle de son et lumière, la Relève de la garde, le changement du drapeau à la tour de la Paix, et le concert du carillon du Dominion. Il y a toute une série d'activités dont la continuité est essentielle à la Cité parlementaire à la capitale nationale. La bâche est une question importante que nous continuons à étudier.

[Français]

Le sénateur Forest : J'aimerais qu'on m'assure que l'entrée des locaux du ministère de l'Agriculture qui est située au sud-est de l'édifice de l'Est sera bel et bien fonctionnelle et prête pour le déménagement. C'est peut-être parce que j'utilise une canne, mais cela permettra de nous épargner un bon nombre de pas.

M. Wright: Tous les édifices seront prêts pour les activités du Sénat. Une chose qu'il est important de souligner, c'est que l'accessibilité sera améliorée. Par le passé, cet édifice comportait des difficultés en ce qui a trait à l'accessibilité, mais ces difficultés ont été corrigées et l'accessibilité se fera dorénavant sans problème pour tous.

Le sénateur Forest : Si vous le permettez, j'aimerais poser une question à l'Administration du Sénat.

[English]

The Chair: I'm sorry, but we have another committee coming in. You will have to wait or speak to them off the record.

Senator McCoy: I raised this offline with Senator Tannas.

The Chair: If you could do it offline, I would appreciate it.

Senator McCoy: In equipping the chamber in the new premises, since we are all now operating on iPads and iPhones or BlackBerrys, that there are plug-ins accessible at our desks so we can work for the next 10 years in a manner that is consistent with contemporary conditions.

Thank you.

The Chair: I know that you will take that into consideration.

I know it's hard to believe it's the holiday season after today's session, but it is the holiday season, so I wish everyone all of the best, a safe holiday, peace. We'll see you in January.

(The committee adjourned.)

[Traduction]

Le président : Je suis désolé, mais les membres d'un autre comité doivent entrer dans la salle. Vous devrez attendre, ou bien vous pouvez vous parler en dehors de la séance.

La sénatrice McCoy: J'ai soulevé cette question avant la séance avec le sénateur Tannas.

Le président : Si vous pouviez en discuter après la séance, je vous en remercierais.

La sénatrice McCoy: En ce qui concerne la planification de l'équipement dans la nouvelle salle du Sénat, et puisque nous travaillons tous avec des iPad, des iPhone ou des BlackBerry, il serait souhaitable d'avoir des prises sur nos bureaux pour que nous puissions travailler, au cours des 10 prochaines années, dans un milieu qui reflète les conditions contemporaines.

Je vous remercie.

Le président : Je sais que vous tiendrez compte de ces besoins

Je sais que c'est difficile à croire que, après la session d'aujourd'hui, ce sera la saison des Fêtes, mais c'est le cas. Ainsi, je souhaite à tous un excellent temps des Fêtes, sécuritaire et paisible. Au plaisir de vous voir en janvier!

(La séance est levée.)

WITNESSES

Thursday, December 7, 2017

Senate of Canada:

The Honourable Senator Marilou McPhedran.

As individuals:

Shania Pruden (by video conference);

Ariel Melamedoff (by video conference).

Thursday, December 14, 2017

KPMG:

Andrew Newman, Partner, Audit Leader, Public Sector Audit.

Senate of Canada:

The Honourable Senator Marilou McPhedran;

The Honourable Senator Kim Pate.

Public Services and Procurement Canada:

Robert Wright, Assistant Deputy Minister, Parliamentary Precinct Branch;

Nathalie Laliberté, Director General, Parliamentary Precinct Branch;

Ezio DiMillo, Director General, Parliamentary Precinct Branch.

TÉMOINS

Le jeudi 7 décembre 2017

Sénat du Canada:

L'honorable sénatrice Marilou McPhedran.

À titre personnel:

Shania Pruden (par vidéoconférence);

Ariel Melamedoff (par vidéoconférence).

Le jeudi 14 décembre 2017

KPMG:

Andrew Newman, associé, chef des vérifications, Vérification du secteur public.

Sénat du Canada :

L'honorable sénatrice Marilou McPhedran;

L'honorable sénatrice Kim Pate.

Services publics et Approvisionnement Canada:

Robert Wright, sous-ministre adjoint, Direction générale de la Cité parlementaire;

Nathalie Laliberté, directrice générale, Direction générale de la Cité parlementaire;

Ezio DiMillo, directeur général, Direction générale de la Cité parlementaire.

Available on the Internet: http://sencanada.ca Disponible sur internet: http://sencanada.ca